KIMBOLTON CASTLE,
SHELF,
G R.D.R.
NAZIONALE
FONDO
DORIA
II
121/3
BIBLIOTECA
VITTORIO EM. III
NAPOLI

DUTENSIANA.

DUTENSIANA;

POUR SERVIR DE SUITE AUX

MÉMOIRES

D'UN VOYAGEUR

QUI SE REPOSE, *&c.*

TROISIÈME VOLUME.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de COX, FILS, et BAYLIS,

Great Queen Street,

Et se vend chez B. DULAU et Co. Soho-Square.

1806.

Fondo Doria II. 121
(3
961252

PRÉFACE.

AYANT passé plus de trente ans à rassembler des observations, des anecdotes, des faits curieux, des portraits, des traits piquans d'esprit ou de naïveté, des remarques sur ce que j'avois vu, lu, ou entendu, je crus à propos de ne pas ensevelir tout cela dans l'oubli. Je fis donc imprimer en 1782 3 vol *in*-8.° où, sous le titre de *Mémoires d'un Voyageur qui se repose*, je présentois la plus grande partie de mon Recueil. Afin d'ennuyer moins le Lecteur, je me constitue dans ces Mémoires comme le canevas sur lequel je brode ces observations, ces pensées, ces anecdotes; et j'étois prêt à les mettre au jour, lorsque je fis réflexion qu'il s'y trouvoit bien des choses arrivées de nos jours, plusieurs caractères de personnes vivantes, qu'il n'étoit pas prudent de faire connoître. J'ai jeté au feu tous les exemplaires de ce livre. Il me restoit encore quelques

matériaux dont je n'avois pas pu faire usage ; je les donne ici, afin qu'ils ne soient pas perdus. Une partie de ces matériaux a été employée dans un ouvrage que je publiai, il y a quelques années, en forme de lettres, sous le titre de *Correspondance Interceptée*. Cet ouvrage, auquel je n'avois pas mis mon nom, est peu connu ; ainsi, si je parois me répéter, ce ne sera que pour un petit nombre de Lecteurs. Le titre que je donne à celui-ci est tiré de mon nom : je n'en ai pas de meilleur à lui donner, vu la variété des sujets, qu'aucun autre titre ne pouvoit si bien exprimer. Ce sera un volume de plus, si l'on veut, pour la Collection des *Ana* ; le rang qu'il doit occuper dans cette Collection dépendra du goût ou du bon plaisir de chaque Lecteur.

TABLE

DES

MATIÈRES.

Les Chiffres indiquent la Page.

A.

ACCIDENT extraordinaire arrivé à deux Russes, 105—à un vieillard, 106
Accouchemens à huit mois, 111
Adultère, 146
Ages (différentes dispositions des), 33
Aguesseau (d') à son fils, 61
Alexis (Prince), 212
Alpes (inscription dans les), 38
Amalteo, 86
Ame, son union avec le corps, 129—son immortalité, 134, 196—son état après la mort, 147
Ame des bêtes, matérielle, 187—en guise de sel, 194
Américains, 30
Ami, Amitié, 60, 83, 155, 210
Amour, sa définition, 12, 84

Anciens et Modernes, 82
Anecdotes, d'un Religieux, 46—de Lady Berkeley, 52—de Zamperini, 54—de Pichler, 152—du Baron van Swieten, 169—de l'Abbé de Choisy, 170—de Lord Evelyn Stuart, 229
Annibal, 31, 32
Apparitions, 133
Arabes, 25
Argenson, 37
Aristote, son éthique, 155—son dilemme, 173
Aventure, arrivée à Turin, 176—d'un Evêque Irlandois, 184—du Prince de Russie, 213—attribuée à un mort, 225.
Axiome et Maxime, 186

B.

Barry (Mde. du), 103
Beau (le), 59, 87
Belle action de quatre grenadiers, 223
Bévue d'un Irlandois, 22
Bèze (Théodore de), 177
Billets de Banque, 58
Blé, 35, 36
Bons mots, de Lauraguais, 22—de Foote, 23—du Grand Duc de Russie, 27—de Rogerson, 27—du Dauphin, 39—du Cardinal de Luynes, 44—du Prince de Piémont, 50, 51—d'un Enfant à un Evêque 51—du Docteur Gatti, 81—de Lord Lansdowne, 82—de Lord Chesterfield, 84—du Cardinal de Retz, 85—de l'Abbé Raynal, 85—de Whitfield, 86—de Gouvernet, 86—d'un Suédois, 87
Brydone, 45
Burke, sur la Reine de France, 5, 6—sur les Jacobins Anglois, 7
Bussy (mot du Comte de), 186

C.

Calonne, 93
Cardinal, du Perron, 172—de Richelieu, 172
César (Jules), 90
Chancelier d'Angleterre, sa repartie à la Duchesse d'Hamilton, 187
Charlemagne (sa postérité), 33
Chasse extraordinaire, 11
Châtelleraut (Duché de), 4
Choisy (Abbé de), 170
Citerne d'argent, 104
Cœur et âme, 92
Coiffeur de Paris, 39
Connoissances (vingt bonnes) font la monnoie d'un ami, 210
Crillon (Duc de), 28

D.

Darien, usage ridicule de ce pays, 178
Définition de l'esprit, 186
Démons, leur état et leur séjour, 151
Desmond (Comtesse de), 2
Devise (jolie), 84
Dieu, sa préscience, 23, 110—son existence *à priori*, 118—sa définition, 120—ses attributs, 180
Distique d'Amalteo, 86
Duchesse d'Albanie, 65
Duels ridicules, 227

E.

Enfer, 149
Entêtement et fermeté, 42
Espace, 123, 178
Esprit (ne peut se comprendre), 15—des Allemands, 114
Estime en Amour, 84
Etres (chaîne des), 164
Excuse singulière, 43
Expression (belle) de Wieland, 85

G.

Galanterie d'un Financier, 93
Génération du Verbe, 156
Générations étonnantes, 86
Gibraltar offert, 107
Goût (le), 89
Grâces, 90
Grands (des), 203
Grands Seigneurs, 17
Grenadiers Piémontois, 223
Gresset (citations de), 3, 19
Guelfes et Ghibelins, 8

H.

Hasard, ce que c'est, 11
Histoire naturelle, 71
Hobbes, sa crainte des apparitions, 133

I.

Ile Atlantide, 112
Immortalité de l'âme, crue par les Juifs, 196
Incrédules invités à croire, 115
Intérêt accumulé, 58
Irlande (Evêque d') sa fin funeste, 184
Italie (état des sciences en), 65
Italienne (langue), 16
Ithaque (Ile d'), 48

J.

Janséniste, Moliniste, Ebéniste, 64
Johnson (Docteur), son mot sur l'amitié, 209
Jocelyn, 214
Juifs, croyoient à la résurrection, 196

L.

Lally-Tolendal, 109
Leibnitz, 60
Lettres, d'un Officier François, 40—du Marquis de la Gironde, 40—de Voltaire, 76—de Mademoiselle Edgeworth, 183—de M. Edgeworth, 193
Liaisons dangereuses, principal caractère de ce livre en Angleterre, 196
Liberté naturelle, 10
Londres, 220
Longévité remarquable, 202
Louis XV, 44
Louis XVI, 96—son évasion, 98

M.

Mal (plus de bien que de), 14—son origine, 15
Matière, sa définition par le Chevalier Newton, 162
Maupertuis, 94
Maximes, 10, 12, 84
Médecin et maladie, 81
Melchisédech, le même que Sem, 182
Mercy (Comte de), 1
Métaux, leur définition, 164
Mieux ennemi du bien, 3
Mirabeau (citation de), 3
Miracles (des), 179
Monades, 60
Monnoie d'un ami (la), 210
Monnoies de France et d'Angleterre, 57
Morgue, sa définition, 59
Mortemar, comment sauvée, 103
Musique, son exercice peut aider notre croyance aux choses difficiles, 126

N.

Naïveté, d'un valet ivre, 22—d'un Irlandois, 22, 103
Newton (Chevalier), son opinion sur la bible, 3
Nîmes (Maison Carrée de), 27
Northumberland (Duc de), 107

O.

Obélisques, leur transport, 195
Opiniâtreté, ce que c'est, 13
Orgueil et fierté, 42

P.

Papales (familles), 17
Passion malheureuse et touchante, 65
Passions, plusieurs peuvent loger dans la même cœur, 168
Patrie, 24
Paul (Saint), ses tentations, 146
Pichler, 152
Pise (aventure à), 61
Pitt (M.) 52, 94
Politique, 203
Pont du Gard, 26
Portrait, de Philautos, 221—d'Archonte, 221
Préjugés (effets des) des Grands contre leurs inférieurs, 208
Présomption définie, 85
Prétendant, 30, 44
Prêtres (mariage des), 143
Protagoras, 173
Pyramides d'Egypte, 111

Q.

Qualités sensibles, 130

R.

Raison, 156
Religion Chrétienne (preuves de la), 136
Roi d'Angleterre, sa fermeté, 215
Rois de France, régnoient à 13 ans, 173

S.

Salut des Gentils, 132, 174
Scrupule d'un Curé Anglois, 63
Soufflets singuliers, 21, 47, 48
Spinosisme, 13
Strophe d'une Ode de M. de Pompignan, 14
Subornination nécessaire, 167
Sueur de Sang, 159

T.

Terre, résultat de sa rondeur, 113
Théodore de Bèze, 177
Trinité, 126—de Platon, 174
Trogue Pompée sur Joseph, 142

V.

Van Swieten, 169
Vices et vertus, 26
Vienne, 23
Viry (Comte de), 216
Vitalité, qui se perd dans le mouvement, 131
Voleur converti, 220

Volonté, rapidité étonnante de ses actes, 126
Voltaire, son injustice envers Platon, 182

W.

Westminster (pont de), 166

DUTENSIANA.

1. *Comte de Mercy.*

Florimont, Maréchal de Mercy, né en 1666 et tué à la bataille de Parme en 1734, étoit petit-fils du Général Mercy tué à la bataille de Nordlingue en Souabe, le 10 Août 1645,* et fils du Baron de Mercy. Celui-ci avoit épousé Christine d'Alamont, fille unique et héritière des grands biens de Florimont d'Alamont et d'Anne Marguerite d'Argenteau: le Maréchal de Mercy avoit obtenu de l'Empereur François Ier, Duc de Lorraine, que la terre de Mercy qu'il possédoit en Lorraine, seroit érigée pour lui en Comté; et l'Empereur y ajouta d'autres fiefs, à

* On mit sur son tombeau ces mots: *Siste, viator, Heroem calcas.* Le Prince de Condé gagna la bataille de Nordlingue.

condition que si le Maréchal mouroit sans enfans, cette terre seroit dévolue aux ducs de Lorraine. Le Maréchal étant mort sans enfans, laissa tous ses biens en Hongrie à son cousin le Comte d'Argenteau (père de l'Ambassadeur), à condition de prendre son nom et ses armes ; ce qui fit qu'il racheta du Duc de Lorraine la terre de Mercy, et prit le nom de Comte de Mercy. La Maison d'Argenteau est du Limbourg. Le Comte de Mercy, Ambassadeur à Paris, est mort à Londres en 1794, le 25 Août.

2. *Comtesse de Desmond.*

Le Chevalier Raleigh, dans son Histoire du Monde, (Londres, 1736, folio, page 46,) dit : " j'ai connu la vieille Comtesse de Desmond " d'Inchiquin, province de Munster, qui vivoit en " l'année 1589 et long-temps après. Elle épou- " sa le Comte de Desmond pendant le règne " d'Edouard IV (1461—1483), et a reçu son " douaire de tous les Comtes de Desmond depuis " ce temps-là : toute la Noblesse de la province " de Munster peut témoigner la vérité de ce " fait."

Le Chevalier Temple, d'après l'autorité de Robert Comte de Leicester, dit : " Que la Com- " tesse de Desmond est morte à 140 ans, fort

" avant dans le règne de Jacques Ier, mort en " 1625." Elle jouissoit d'une très-bonne santé.

Il est étonnant que M. Horace Walpole (depuis Lord Orford), en alléguant le témoignage de la Comtesse de Desmond sur Richard III, dans ses Doutes historiques, n'ait pas appuyé ce qu'il en dit, en citant au long les passages que je viens de rapporter.

3. *Le Désir du Mieux gâte le Bien.*

Le mieux apparent qu'on cherche, détruit le bien réel dont on jouit, dit Mirabeau. Gresset, dans le Méchant, a exprimé très-bien la même pensée sur un différent sujet—*L'esprit qu'on veut avoir gâte l'esprit qu'on a.*

4. *Opinion du Chevalier Newton sur la Bible.*

L'Evêque de Landaff (Apologie du Christianisme, page 84, cinquième édition) dit: Que le Docteur Smith lui avoit raconté que causant un jour avec le Chevalier Isaac Newton, dans le temps qu'il écrivoit ses Commentaires sur Daniel, ce célèbre philosophe lui avoit dit: *Je trouve plus de marques d'authenticité dans les livres de la Bible que dans aucune histoire profane quelconque.* Le Docteur Smith étoit *Master of Trinity College, Cambridge.*

5. *Duché de Châtelleraut.*

Jacques 4e Lord Hamilton, et 2^d^ Comte d'Arran, tuteur de Marie Reine d'Ecosse, fut en 1548 créé Duc de Châtelleraut par Henri II, Roi de France, mais seulement Duc à brevet, et sans *la Pairie.* Il avoit deux fils, dont le premier continua la ligne des Lords Hamilton, et le second commença celle des Lords Abercorn.—Le second Duc d'Hamilton, qui mourut en 1651, n'ayant point laissé d'enfant mâle, la fille de son frère hérita des titres Ecossois; mais selon les lois de France et les termes de la patente, elle ne pouvoit pas transmettre le titre de Duc de Châtelleraut à Douglas Comte de Selkirk, qui, en l'épousant, prit le nom d'Hamilton, et fut ensuite créé Duc d'Hamilton en 1661.—Lord Abercorn, descendant directement de la ligne mâle de Jacques 4e Lord Hamilton, Comte d'Arran, auroit donc sans doute un meilleur titre à se croire Duc de Châtelleraut que le Duc d'Hamilton, si la Cour de France n'avoit pas jugé que ce titre étoit retourné à la Couronne; et la preuve qu'on l'a cru ainsi, est que les Rois de France, depuis ce temps-là, ont souvent accordé ce titre à plusieurs familles, et la dernière fois a été en 1730 au Duc de la Trémouille, qui en jouit encore. La première réversion du titre de Duc de Châtelleraut à la Couronne de France fut en 1570, lorsque le Com-

te d'Arran fut disgracié en Ecosse, et privé de ses titres et de ses biens: trois ans après, Charles IX, Roi de France, donna ce titre à Diane, fille naturelle d'Henri II.—Après sa mort, il passa, comme restitution, aux héritiers de *Bourbon Montpensier*, en 1588, fondé sur ce qu'il avoit appartenu au Connétable de Bourbon, quoique confisqué en 1524. Mademoiselle de Montpensier en fit la donation le 17 Décembre 1670, au Duc de Lauzun qu'elle devoit épouser; mais le mariage n'ayant pas lieu, la donation fut annullée. A l'extinction de la branche de Bourbon Montpensier (par la mort de Mademoiselle en 1693) ce titre retourna au Domaine, et y resta jusqu'en 1730, qu'il fut donné au Duc de la Trémouille.

6. *et* 7. *Portrait de la Reine de France.*

L'Ouvrage de M. Burke, intitulé *Réflexions sur l'Etat de la France en* 1790, est la plus belle production de son génie, et lui a mérité de grands éloges; c'est le livre le plus éloquent qui soit écrit en Anglois. C'est dommage qu'il ait été aussi mal traduit en François qu'il le fut alors: cela prévint l'effet qu'il auroit dû faire à Paris. Afin de donner à quelques Dames Françoises une idée du style de M. Burke, je traduisis le portrait qu'il faisoit de la Reine de France, et cette traduction

fut communiquée à cette Princesse par Madame la Duchesse de Fitz-james ; le voici :

.....On m'assure que cette grande Princesse, également l'objet de ce triomphe (6 Octobre 1789), a soutenu cette journée, qu'elle continue à soutenir les suivantes, qu'elle soutient la captivité de son mari, la sienne propre, l'exil de ses amis, la flatterie insultante des adresses, et tout le poids accumulé de ses malheurs, avec une patience sereine, d'une manière convenable à son rang, à sa naissance, et digne de la fille d'une Souveraine distinguée par son courage et ses vertus ; que, comme sa mère, elle a des sentimens élevés ; qu'elle paroît sentir avec toute la dignité d'une Romaine, que, dans la dernière extrémité, elle saura éviter la dernière disgrâce, et que, s'il faut qu'elle tombe, elle ne tombera pas par une main ignoble.—Il y a seize ou dix-sept ans que je vis la Reine de France, à Versailles, alors Madame la Dauphine ; et sûrement jamais image plus ravissante n'est apparue sur cette terre, qu'elle paroissoit à peine toucher. Je la vis rayonner dans l'horizon, ornant et animant la sphère élevée dans laquelle elle commençoit à se mouvoir ; brillante comme l'étoile du matin, pleine de vie, de splendeur et de charmes. Oh ! quelle révolution ! quel cœur pourroit contempler sans émotion cette élévation et cette chute ? Qui l'eût

dit, quand tout en elle inspiroit le respect, l'enthousiasme, et cet amour qui tient de l'adoration; qu'il viendroit un temps où elle seroit obligée de cacher dans son sein un antidote douloureux,* pour se soustraire à l'opprobre? Qui eût pu croire alors qu'elle seroit un jour exposée à des scènes aussi désastreuses, au milieu d'une Nation brave et généreuse, d'une Nation d'hommes d'honneur et de Chevaliers? J'aurois cru que dix mille épées se seroient élancées des fourreaux, pour punir le moindre regard qui eût eu l'air d'une insulte: mais le temps de la Chevalerie n'est plus; celui des sophistes, des économistes, des calculateurs, est venu, et la gloire de l'Europe est éteinte.

8. *Portrait des Jacobins.*

Voici encore un passage tiré du même livre, qui présente une belle image; il parle des sociétés de *Jacobins* Anglois qui s'étoient formées à Londres:

La vanité, la pétulence et l'esprit d'intrigue de plusieurs petites cabales, qui tâchent de couvrir leur peu d'importance par le tracas, le bruit, la jactance, et un échange mutuel de louanges,

* La Reine s'étoit munie d'un poignard.

vous portent peut-être à prendre le mépris tranquille que nous avons de leur capacité pour une approbation générale de leurs opinions; il n'en est rien, je vous assure. Parce que quelques sauterelles, cachées sous l'herbe, font retentir l'air de leurs cris importuns, pendant que des troupeaux nombreux de riche bétail, se reposant à l'ombre du chêne Anglois, ruminent en silence, n'allez pas vous imaginer que ceux qui font le bruit sont les vrais habitans des prairies, ou qu'ils sont en grand nombre, quand ce ne sont en effet que de vils et chétifs insectes, sautillans, incommodes et fâcheux par leur bruit, il est vrai, mais heureusement de courte durée.

9. *Guelfes et Ghibelins.*

La branche des Guelfes, en Allemagne, s'éteignit en Guelfe III, mort sans enfans en 1055.—Son père Guelfe II (mort en 1047) avoit donné sa fille Cunégonde en mariage à Azo II, Marquis d'Este, maître alors de la Lombardie intérieure, depuis les Etats de Gênes jusqu'à la Mer Adriatique.—Cet Azo II (mort aussi en 1055) eut trois fils: l'aîné fut nommé Guelfe, d'après son grand-père, c'étoit un Italien avec un nom Allemand; à la mort de son oncle Guelfe III, il hérita par sa mère des Etats de Bavière; c'est de lui que vient la Maison de Brunswick.—Le second fils d'Azo II fut Bertholde, qui épousa

Sophie de Carinthie, et par elle devint héritier des Duchés de Carinthie et de Zaringue : leur fils fut ce fameux Renauld, le héros du Tasse, qui vécut jusqu'à l'âge de cent ans.—Le troisième fils d'Azo II fut Marquis d'Este, et est la souche de la Maison d'Este de Modène.—Les partis des Guelfes et des Ghibelins se sont éleves au commencement du 13e siècle ; les premiers étoient pour les Papes, les seconds pour les Empereurs.—On donne encore une différente origine à cette querelle, mais celle-ci est la plus probable.—Tant que cette querelle dura, les *Ursini* étoient à la tête des Guelfes, et les *Colonna* à la tête des Ghibelins. — Le Dante, qui a tant parlé des Guelfes et des Ghibelins, étoit né en 1265, et mourut en 1321.

10. *Jules César.*

Jules César étoit né l'année 654 de la fondation de Rome, et 100 ans avant Jésus-Christ ; il fut tué l'année 710, v. c. âgé de 56 ans, 44 ans avant Jésus-Christ. Sa harangue dans le Sénat fut vers la fin du consulat de Cicéron, 63 ans avant Jésus-Christ : il avoit alors 37 ans, et n'avoit encore rien fait de remarquable, excepté une petite expédition contre des pirates, qui infestoient la côte d'Asie près l'île de Rhodes ; il avoit alors 25 ans. On douta s'il étoit entré dans la conjuration de

Catilina, puisqu'on lui donna la garde d'un des conjures.

11. *Maximes nouvelles.*

Les hommes *aiment* la bonté, parce qu'ils en ont besoin.

Ils *haïssent* les vertus opposées à leurs vices.

Ils *admirent* les talens auxquels ils ne peuvent arriver.

12. *Liberté naturelle n'existe point.*

Long-temps avant que l'on eût agité en France la question de savoir si l'homme étoit né libre, un auteur Anglois, *Soume Jenyns*, l'avoit décidée d'une manière assez plaisante.—Il est faux, dit-il, que tous les hommes naissent libres ; la première infraction de cette liberté, est leur naissance même, à laquelle ils sont assujettis sans leur consentement, ou celui de leurs représentans. Il est aisé de prouver que l'homme, par sa nature, n'est jamais un être indépendant et libre, depuis le premier jusqu'au dernier moment de sa résidence sur ce globe terrestre. Pendant les neuf premiers mois de son existence, il est confiné dans une prison étroite et obscure, et privé d'air et de lumière, jusqu'à ce qu'enfin, à peine tiré de son cachot par les soins d'un libérateur officieux, on le lie pieds et mains, on le met au pain, à l'eau

et au lait pendant quelque temps. A peine est-il débarrassé de ses liens, qu'il fait un si mauvais usage de sa liberté, que l'on juge nécessaire de le livrer à la discipline la plus rigoureuse ; d'abord sous une gouvernante, puis sous un maître d'école, tous deux tyrans dans leurs départemens respectifs. Par eux il est encore retenu sans l'autorité de la loi, condamné sans juré, et fouetté sans miséricorde.—Dans cet état d'esclavage, il avance plusieurs années, à l'expiration desquelles il est obligé, bon gré mal gré, de se reconnoître sujet d'un Gouvernement civil, et de se soumettre à son autorité, en dépit des efforts ingénieux qu'il peut faire pour lui contester ses droits, et quoiqu'il risque d'être pendu avec justice s'il ose désobéir à ses lois.

13. *Définition du hasard.*

Le hasard est l'enchaînement des effets, dont nous n'apercevons pas les causes.

14. *Chasse extraordinaire.*

En 1758, l'Empereur François Ier fit une chasse sur les terres du Prince Colloredo en Bohême, qui dura dix-huit jours. Il y avoit vingt-trois chasseurs, dont trois Dames. Il y eut 47,950 pièces de gibier et bêtes fauves tuées ; dont 19 cerfs—77 chevreuils—10 renards—18,243 lièvres — 19,545 perdrix—9,499 faisans — 114

alouettes—353 cailles—54 oiseaux différens.—L'Empereur tira 9,789 coups; la Princesse Charlotte de Lorraine, sa sœur, 9,010.—Il y eut en tout 116,209 coups tirés. On tint registre de tout.*

15. *Definitions de l'amour, par Ninon et Leibnitz.*

Ninon de l'Enclos définissoit l'amour une sensation plutôt qu'un sentiment; un goût aveugle, purement sensuel; une illusion passagère, que le plaisir fait naître, que la société détruit, et qui ne suppose aucun mérite ni dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne: elle disoit que c'étoit l'ivresse de la raison. Leibnitz le définissoit une affection, qui nous fait trouver du plaisir dans les perfections de ce que nous aimons.

16. *Maxime de Marc-Aurèle.*

Dans les événemens qui te chagrinent, dit *Marc-Aurèle*, ressouviens-toi que, loin que l'accident qui t'arrive soit un malheur pour toi,

---

* Quand le Roi de Naples fut en Allemagne vers l'an 1792, on dit, dans les gazettes Allemandes, que, dans les différentes chasses qu'il avoit faites en Autriche, en Bohême et en Moravie, il avoit tué 5 ours, 1,820 sangliers, 1,968 cerfs, 13 loups, 354 renards, 15,350 faisans, 1,121 lapins, 16,354 lièvres, 1,625 chèvres, 1,145 chevreuils, 12,435 perdrix.

ta constance à le supporter t'en fera retirer un avantage certain.

17. *Spinosisme.*

Spinosa ne reconnoissoit qu'une seule substance dans le monde, dont il disoit que les âmes individuelles n'étoient que des modifications passagères. Les Stoïciens supposoient une âme universelle qui étoit, selon eux, l'océan de toutes les âmes particulières.

18. *Accusation d'opiniâtreté souvent injuste.*

La plupart des personnes ne distinguent jamais leur autorité de la raison, ne considérant pas que si les autres ne sont pas de leur sentiment, ils ne sont pas aussi du sentiment des autres :* tout cela naît de cet orgueil qui fait prendre à chacun pour principe qu'il a raison. Cet orgueil est surtout le partage des ignorans ; ce qui a fait dire sans doute à Madame Déshoulières, de quelqu'un qui étoit dans ce cas : Il est

---

* Milord P. disoit que j'étois opiniâtre, parce que je soutenois contre lui l'existence de Dieu. Dans l'édition que j'ai donnée des Œuvres de Leibnitz, j'ai publié plusieurs de ses lettres à Muratori ; malgré cela, quelqu'un me soutenoit qu'ils n'avoient pas été contemporains, et j'étois un opiniâtre pour avancer l'affirmative.

tout orgueilleux d'être ignorant. Le contraire de ceux-ci étoit Socrate, qui, après avoir étudié tout ce que les hommes de son temps pouvoient savoir, en étoit venu au point d'avouer qu'il ne savoit rien; ce que Pascal appeloit une *ignorance savante*, qui se connoît.

19. *Belle strophe de Le Franc de Pompignan.*

Voici une des plus belles strophes qui se trouve dans la poésie Françoise: Voltaire fut forcé de l'admirer. même après qu'on lui eut dit qu'elle étoit de M. Le Franc de Pompignan: il s'agit des athées, qui nient l'existence de Dieu, dans le temps où ils jouissent de ses bienfaits:

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitans des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers:
Cris impuissans, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussoient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versoit des torrens de lumière
Sur ces obscurs blasphémateurs.

20. *Plus de bien que de mal.*

Il y a plus de bien moral dans le monde que de mal; il peut y avoir plus d'hommes méchans que de bons, parce qu'une seule mauvaise

action suffit pour qualifier un homme de méchant; mais, d'un autre côté, ceux qu'on appelle méchans font souvent dans leur vie dix bonnes actions pour une mauvaise. D'ailleurs on parle beaucoup plus d'un grand crime, comme d'un meurtre, que de cent bonnes actions, qui ne font point de bruit dans le monde; et cela même prouve que les premières sont beaucoup plus rares que les dernières.

21. *Origine du mal.*

Tous les êtres créés sont nécessairement finis et imparfaits, Dieu ne pouvant créer d'être semblable à lui-même: le mal qui résulte de là est donc essentiel. Cela prouve aussi que le mal, dans le physique aussi-bien que dans le moral, n'est pas positif; c'est une privation, un défaut attaché à la nature des êtres créés.

22. *Pourquoi nous ne comprenons point l'esprit.*

L'esprit étant le lieu des idées et les contenant, il s'ensuit nécessairement que l'idée que l'on veut se former de l'esprit, ne puisse jamais être l'idée de l'esprit; lequel, devant comprendre cette idée, ne peut pas être en même temps le contenant et le contenu. L'esprit et l'âme sont synonymes à cet égard.

23. *Langue Italienne.*

La langue Italienne est de toutes les langues vivantes, celle qui a existé le plus longtemps dans sa pureté. On trouve dans le *Dante*, qui écrivoit, il y a 500 ans, des morceaux d'une douceur et d'une élégance égales à ce qu'ont produit les meilleurs écrivains de ce siècle : en voici un exemple : il parle ici de sa maîtresse :

Ella è quanto di ben può far natura,
Per esempio di lei Bełta si pruova.
. . . . . .
. . . . . Di costei si può dire
Gentile in Donna ciò che in lei si truovà,
E bello è tanto quanto lei somiglia.
E puossi dire che il suo aspetto giova
A consentir ciò che par maraviglia ;
Onde la nostra fede è ajutata.

Le Dante est mort en 1321. Pétrarque est né en 1304. Supposé qu'il ait chanté Laure à 23 ans, il y a environ 480 ans qu'il écrivit les vers suivans.

Luci beate et liete,
Se non che il veder voi stesse v'è tolto,
Ma quante volte à me vi rivolgete,
Conoscete in altrui quel che voi siete.
Ne maì stato gioioso
Amor, o la volubil fortuna
Dieder' à chi più fur nel mondo amici,
Ch'i nol cangiassi ad una
Rivolta d'occhi.

Vaghe faville, angeliche, beatrici
De la mia vita, ove il piacer s'accende;
Cosi vedess' io fiso
Com' amor dolcemente gli governa!
Sol un giorno d'apresso,
Senza volgersi mai ruota superna;
Ne pensassi d'altrui, ne di me stesso,
E'l batter gli occhi miei non fosse spesso.

24. *Grands Seigneurs.*

Les grands Seigneurs ne sont pas mal dépeints dans la pièce de l'Abbé Régnier Desmarêts, mort en 1718 à 81 ans. On y trouve cette jolie métaphore :

Ce sont des ballons, que le sort
Pousse en l'air, ou plus ou moins fort,
Et dont il joue à sa manière;
Des globes de savon et d'eau,
Que pousse au bout d'un chalumeau
D'un enfant l'haleine légère;
Chaque globe est plus ou moins grand,
Mais tous ne sont pleins que de vent.

Dulcis inexpertis cultura potentis amici,
Expertus metuit.....

HORATIUS, Lib. I. Epist. v. 18.

25. *Familles Papales.*

Il est assez curieux de considérer combien de grandes familles ont été élevées, affermies, ou enrichies, pour avoir eu des Papes sur le trône. En voici un relevé que j'ai fait :

Fieschi	Innocent IV	1243
Visconti	Grégoire X	1271
Gaetano	Nicolas III	1277
Colonna	Martin V	1417
Piccolomini	Pius II	1458
	Æneas Silvius	1471
*Borgia	Alexandre VI	1492
Medici	Léon X	1513
	Clément VIII	1523
	Léon XI	1605
*Florent	Adrien IV	1522
*Del Monte	Jules III	1550
Caraffa	Paul IV	1555
Ghisleri	Pie V	1566
Buoncompagni	Grégoire XIII	1572
*Peretti Montalte	Sixte V	1585
*Castagna	Urbain VII	1590
Sfondrate	Grégoire XIV	1590
Facchinetti	Innocent IX	1591
Aldovrandini	Clément VIII	1592
Borghese	Paul V	1605
Ludovisi	Grégoire XV	1621
Barberini	Urbain VIII	1623
Pamfili	Innocent X	1644
Chigi	Alexandre VII	1655
Rospigliosi	Clément IX	1667
Altieri	Clément X	1670
Odescalchi	Innocent XI	1676
Ottoboni	Alexandre VIII	1689

Pignatelli - - - - -	Innocent XII - -	1691
Albani - - - - - -	Clément XI - - -	1700
Conti - - - - - -	Innocent XIII - -	1721
Orfini - - - - - -	Benoît XIII - - -	1724
Corsini - - - - - -	Clément XII - -	1730
Lambertini - - - -	Benoît XIV - - -	1740
Rezzonico - - - -	Clément XIII - -	1758
*Ganganelli - - - -	Clément XIV - -	1769
Braschi - - - - - -	Pie VI - - - - -	1775

Toutes ces familles (excepté celles qui sont marquées d'un astérisque) sont encore à présent distinguées et puissantes. Les seuls *Colonna* étoient de très-grands Seigneurs avant d'avoir eu un Pape de leur nom. La plus grande partie des autres, dont je viens de donner la liste, doivent entièrement leur élévation et leurs richesses au népotisme.

26. *Le Méchant, Comédie de Gresset.*

Je ne connois pas de comédie mieux versifiée que *Le Méchant* de Gresset; il excelle surtout à peindre vivement le ridicule. Le tableau qu'il fait de la ville de Paris est admirable. *Cléon*, le héros de la pièce, veut tromper *Florise*, qui craint que son goût pour la capitale ne lui fasse quitter la campagne. Il lui dit:

. . . . Paris ! il m'ennuie à la mort ;
Et je ne vous fais pas un fort grand sacrifice
En m'éloignant d'un monde à qui je rends justice.
Tout ce qu'on est forcé de voir et d'endurer
Passe bien l'agrément qu'on peut y rencontrer.
Trouver à chaque pas des gens insupportables,
Des flatteurs, des valets, des plaisans détestables.
Des jeunes gens d'un ton ! d'une stupidité !.....
Des femmes d'un caprice et d'une fausseté !.....
Des prétendus esprits souffrir la suffisance,
Et la grosse gaieté de l'épaisse opulence ;
Tant de petits talens où je n'ai pas de foi,
Des réputations, on ne sait pas pourquoi ;
Des protégés si bas ! des protecteurs si bêtes !
Des ouvrages vantés, qui n'ont ni pieds ni têtes !
Faire des soupers fins où l'on périt d'ennui ;
Veiller par air, enfin se tuer pour autrui ;
Franchement, des plaisirs, des biens de cette sorte
Ne sont pas, quand on pense, une chaîne bien forte.
. . . . . .
Je suis tenté, parbleu, d'écrire mes mémoires ;
J'ai des traits merveilleux, mille bonnes histoires,
Qu'on veut cacher.....

FLORISE.

Cela sera délicieux.

. . . . . .
. . . . . .

CLEON.

Oh ! fiez-vous à moi ; je veux les célébrer
Si bien, que de six mois ils n'osent se montrer.
Ce n'est pas sur leurs mœurs que je veux qu'on en cause ;
Un vice, un déshonneur, font assez peu de chose ;
Tout cela dans le monde est oublié bientôt :
Un ridicule reste, et c'est ce qu'il leur faut.

Qu'en dites-vous ? Cela peut faire un bruit du diable :
Une brochure unique, un ouvrage admirable,
Bien scandaleux, bien bon, le style n'y fait rien,
Pourvu qu'il soit méchant, il sera toujours bien.

Il y a plusieurs tirades de cet agrément dans la comédie du *Méchant*, et beaucoup de ces vers qui se retiennent et se citent comme :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs ...
L'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a.

27. *Soufflet reçu patiemment à Rome.*

J'ai connu un grand Seigneur de Rome qui, ayant reçu un soufflet dans la rue, fut sur-le-champ s'en plaindre au Gouverneur de la ville. Le Gouverneur, qui est toujours un ecclésiastique, mais qui n'étoit pas Romain, ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit surpris d'en apprendre la première nouvelle par lui-même.

28. *Autre à Venise.*

C'est à peu-près de même à Venise. Un étranger ayant donné un soufflet à un Noble Vénitien, lui offrit de lui donner satisfaction, l'épée à la main ; le Noble Vénitien lui répondit froidement ; *O! quà non usemo—Ce n'est pas l'usage ici.*

29. *Bévue d'un Irlandois.*

On demandoit à un grand nigaud d'Irlandois, quel âge il avoit : " Je n'ai que vingt-six " ans," répondit-il ; " mais je devrois en avoir " vingt-sept, car ma mère fit une fausse couche " l'année avant ma naissance."

30. *Réponse du Duc de Lauragais à un défi.*

Un François roturier fit appeler le Duc de Lauragais en duel ; tous deux étoient alors en Angleterre. Le Duc fit dire au roturier, que *pour se battre avec Arlequin, il falloit être Scapin.*

31. *Valet ivre.*

Beaumarchais m'a raconté qu'il avoit un domestique assez sujet à s'enivrer : le voyant entrer un matin dans sa chambre en chancelant, " Comment, maraut ?" lui dit-il, " déjà ivre de " si bon matin !"—" Pardonnez-moi, Monsieur, " c'est d'hier," dit le valet.

32. *Repartie de Foote à Lord Sandwich.*

Foote étoit très-heureux en reparties. Lord Sandwich lui disant un jour, " Foote, vous " courez risque de mourir un jour d'un mal hon- " teux, ou d'être pendu. "—" Milord, répliqua " Foote, c'est selon que j'embrasserai votre maî- " tresse ou vos principes."

33. *Cour de Vienne.*

La Cour de Vienne est la plus brillante et la mieux composée qu'il y ait en Europe. J'y ai vu plusieurs Princes souverains, des Frères de Rois et d'Electeurs, au service de l'Empereur, sans compter plusieurs grands Seigneurs, comme les Princes de Lichtenstein, Esterhazy, Colloredo, d'Ausberg et autres, qui par leur rang et leurs richesses, sont les plus grands sujets qu'aucun autre Souverain puisse compter parmi ses courtisans. La société y est extrêmement amusante et très-propre à former un jeune homme. Pendant un an que j'y ai été, j'ai remarqué que les jeunes Anglois y perdoient leur air gauche, et les jeunes François leur fatuité : c'est que les femmes y sont aimables, spirituelles et bonnes. Avec ces qualités, elles ne peuvent manquer de plaire; elles veulent bien prendre la peine de corriger ces défauts naturels aux jeunes gens, et le font de manière à ne pas les rebuter.

34. *Préscience de Dieu.*

Toutes les difficultés élevées au sujet des décrets de Dieu et de sa préscience (que l'on prétend devoir nécessiter nos actions), ne viennent que de l'abus des mots, lesquels, employés pour accommoder les choses à notre portée, sont appliqués à Dieu dans le sens que nous les appliquons

à nous-mêmes. Le mot Prescience, par exemple, ne peut pas être appliqué à Dieu : il n'y a ni passé ni avenir pour lui. Tout lui étant présent dans tous les intervalles du temps, on ne doit pas dire de lui qu'il prévoit ce qui arrivera, mais qu'il voit ce qui arrive. Il a laissé aux hommes la liberté d'agir : il les punit, ou les récompense, selon l'usage qu'ils font de cette liberté. On ne doit pas dire, par rapport à Dieu, qu'il prévoit ce que tel homme fera, mais qu'il voit ce qu'il fait. Ainsi quand Dieu a parlé par les prophètes, par rapport à lui, il disoit ce qui arrivoit ; par rappor tà nous, ces prophètes prédisoient ce qui arriveroit. En un mot, Dieu par son éternité, est présent à tous les temps, comme il l'est à tous les lieux par son immensité.

35. *Ce qui constitue la Patrie.*

On me dit souvent que je suis François, parce que je suis né en France ; mais je soutiens toujours qu'y étant né de parens Protestans, qui m'ont élevé dans leur religion, je n'ai pas pu regarder la France comme ma patrie : puisque le Gouvernement même de ce Royaume avoit pour maxime que l'on ne connoissoit point de Protestans en France, et c'est ce qu'un Ministre des affaires internes me dit une fois à moi-même. En effet, quand je pris mon parti, on excluoit alors

les protestans de tous les avantages dont jouissent les sujets d'un Etat. Un Protestant ne pouvoit pas contracter de mariage valide ; ses enfans étoient réputés illégitimes : il ne pouvoit exercer aucun emploi ni dans l'épée, ni dans la robe, ni dans l'église. Il faut cependant que chaque homme ait une patrie ; et s'il ne la trouve pas où il est né, il a droit d'en chercher une ailleurs : c'est la résolution que je formai dès l'âge de quinze ans, et que j'exécutai quelques années après, en passant en Angleterre. Deux grands hommes de ce siècle, le feu Roi de Prusse et le feu Prince de Conti, (j'écris ceci en 1794) ont senti la force de ce raisonnement, dans les conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec eux sur ce sujet, et sont convenus que j'avois raison. J'ai prêté serment au Roi d'Angleterre ; j'ai été plusieurs fois chargé des affaires de Sa Majesté dans une Cour étrangère ; j'ai une pension de l'Etat, un bénéfice dans l'Eglise : je continue à dire que je suis plus Anglois que la plupart de ceux qui ne le sont que par le hasard de leur naissance.

36. *Si les Arabes ont été conquis.*

C'est une erreur de croire que l'Arabie n'a jamais été conquise : *ab Assyriis Persisque sæpe victi,* disent Hérodote, livres 2 et 3, et Xénophon dans la Cyropédie, livres 1, 2, 3, 4, 8. Strabon, écrivain, très-exact dit au livre 16^{e}

qu'Alexandre le Grand avoit eu le dessein d'y établir le siége de son Empire. Ælius Gallus, Général Romain, l'ami et le protecteur de Strabon, soumit une partie de l'Arabie Heureuse ; et les Turcs en ont été maîtres pendant long-temps. On en peut voir les preuves dans les voyages de Niebur en Arabie, et surtout au second tome, page 15, 26 et 27, édition *in* 8°.

37. *Vices et vertus ; chez qui on les trouve.*

La plupart des vices consistent dans les défauts ou les excès ; la plupart des vertus dans l'observance d'un juste milieu. Les vertus se trouvent moins dans le bas peuple et chez les grands, que dans la classe moyenne des hommes : le peuple connoît moins ses devoirs, c'est leur défaut ; les grands les connoissent, les transgressent, et donnent dans l'excès : la généralité des hommes, qui forment l'état moyen, les connoît mieux et les pratique davantage.

38. *Pont du Gard.*

Le *pont du Gard* a été bâti par *Agrippa*, et est supposé avoir fait partie d'un aqueduc qui conduisoit à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airain

39. *Anecdote sur la Maison quarrée à Nîmes.*

La *maison quarrée* étoit un temple élevé à l'honneur des Césars *Caïus* et *Lucius* fils d'Agrippa. Le duc de Choiseul, qui avoit toujours de grandes idées, forma le projet de transporter ce bel édifice dans le parc de Versailles. Les mesures étoient prises: on avoit déjà trouvé un architecte, qui avoit fait son plan de numéroter toutes les pierres du bâtiment, et de les replacer si bien ensemble, que l'on ne se fût point aperçu du dérangement. La chose ne fut cependant pas mise en exécution : la ville de Nîmes étoit au désespoir de se voir enlever sa belle église ; on ne voulut pas lui donner ce chagrin. Si la chose eût eu lieu, la question de celui qui, admirant une belle église à la campagne, demandoit si elle avoit été faite sur les lieux, seroit devenue moins absurde.

40. *Bon mot du Grand Duc de Russie.*

Paul, Grand Duc de Russie, disoit des troubles de Genève, que c'étoit une tempête dans un verre d'eau. Ce mot convenoit bien à l'héritier du plus vaste empire qui existe.

41. *Bon mot d'un Médecin.*

Le Docteur Rogertson, Médecin Ecossois, attaché à l'Impératrice de Russie, allant de

Pétersbourg en Ecosse, passa par Paris vers l'année 1786. M. Necker, malade depuis quelque temps, désira le consulter: le Docteur nous dit ensuite qu'il n'avoit aperçu autre chose en lui qu'*une ambition rentrée*. Ce mot est fort joli pour un étranger, s'il est de lui pourtant; car on a prétendu depuis que le Docteur Tronchin en avoit dit autant de M. Turgot.

42. *Anecdote du Duc de Crillon et du Général Murray.*

Le Chevalier Mann, Ministre d'Angleterre à Florence, me communiqua, en 1782, l'anecdote suivante. Un aide-de-camp du Général Murray, alors Gouverneur de Minorque (le Capitaine George Donn) et un nommé La Rivière, commis de son Secrétaire, avoient déposé, qu'ayant été successivement mandés au Duc de Crillon par le Général pour affaires de cartel, le Duc leur avoit peu à peu insinué, et surtout au commis, qu'il étoit autorisé par la Cour d'Espagne à offrir au Gouverneur de Mahon une somme considérable, s'il vouloit rendre cette place; ajoutant que l'on prendroit des mesures pour écarter tout soupçon de connivence. Il proposoit de payer un million comptant au Général Murray, qui pouvoit nommer ce qu'il exigeoit de plus. Le Duc, pour les mieux persuader de prêter l'oreille à ses offres, avoit avancé qu'en l'année 1756 on s'y étoit pris de la même manière, ce qui rendoit compte de la

facilité avec laquelle la forteresse s'étoit rendue, sur la prise seule des redoutes de *la Reine* et d'*Anstruther*.

Le Général Murray, indigné de cette proposition, écrivit au Duc la lettre suivante :

" Monsieur,

" Quand un de vos Rois proposa à votre " brave ancêtre d'assassiner le Duc de Guise, il " fit la réponse que vous auriez dû faire au Roi " d'Espagne, quand il vous a chargé d'assassiner " le caractère d'un homme, dont la naissance " n'est pas moins illustre que la vôtre, ou celle " du Duc de Guise.

" Je ne puis désormais avoir rien à démêler " avec vous que les armes à la main, et je ne " veux plus admettre aucun commerce entre " nous qui ne soit hostile au souverain degré."

Le Duc de Crillon lui répondit :

" Monsieur,

" Votre lettre nous remet chacun à notre " place ; elle me confirme dans l'estime que j'ai " eue toujours pour vous. J'accepte avec plai- " sir votre dernière proposition."

Le Chevalier Mann me fit voir la lettre ori-

ginale que le Général Murray lui écrivoit là-dessus, dont je fis cet extrait.

43. *Prétendant désiré en Amérique.*

L'Abbé Fabroni, Recteur de l'Université de Pise, m'a assuré avoir vu, au commencement de la guerre d'Amérique, des lettres des Américains de Boston au Prétendant, pour l'engager à aller se mettre à leur tête. Je savois que le Duc de Choiseul avoit dessein d'envoyer ce Prince en Amérique en 1760; mais je ne me serois pas douté que des républicains aussi déterminés que les Bostoniens eussent désiré un Prince de la Maison de Stuart pour leur Chef.

44. *Américains las du Gouvernement Anglois.*

Ces Bostoniens avoient, depuis long-temps, le dessein de se soustraire à la domination Angloise; car M. de Bougainville m'a dit que lorsqu'il étoit en Canada, il traduisit une lettre d'eux à M. de Montcalm, par laquelle ils lui proposoient de se donner à la France.

45. *Prétendant, son caractère.*

Le Prétendant n'étoit pas si pauvre d'esprit qu'on le publioit; je l'ai vu plusieurs fois, et j'ai eu une fois une conversation de deux heures avec lui: il parloit bien plusieurs langues, et

paroissoit fort bien entendre les intérêts politiques des Cours de l'Europe. Celle dont il se louoit le moins étoit la Cour de France ; il s'en plaignoit à plusieurs égards. Outre la manière dont on l'avoit joué dans l'expédition de 1745, il disoit que c'étoit à la persuasion de la France qu'il s'étoit marié avec une Princesse de Stolberg ; et que le Duc d'Aiguillon, alors Ministre des affaires étrangères, lui avoit promis, en considération de ce mariage, une pension de 250,000l. qui ne lui avoit jamais été payée.

46. *Passage d'Annibal en Italie.*

J'ai étudié, Polybe à la main, la route que fit Annibal en Italie ; je ne comprends pas qu'il puisse y avoir deux opinions sur ce sujet. Polybe étoit homme de guerre ; il avoit beaucoup de capacité : il dit qu'il a fait le voyage des Alpes, exprès pour vérifier la marche du Général Carthaginois ; il avoit conversé avec les Généraux Romains, qui avoient fait la guerre contre ce grand homme : il doit avoir causé avec des habitans des Alpes qui avoient vu passer cette armée : son témoignage est donc irrécusable. Il dit qu'Annibal passa par le pays qui est au confluent de l'*Isère* et du *Rhône*, ou le *Viennois ;* que de là il traversa le pays des Allobroges, qui est le *Dauphiné*, et partie de la Savoie, qu'il descendit des Alpes dans les plaines arrosées par le Pô, et que

la première ville qu'il prit fut Turin : ainsi, selon Polybe, Annibal tint la même route que l'on tient encore aujourd'hui, excepté qu'au lieu d'avoir pris par le Mont Cénis, il aura passé par la montagne d'Exiles. Ce qui me porte à le croire est, que tous les auteurs s'accordent à dire que le Général, pour encourager son armée, lui fit voir, du sommet d'une montagne, les belles plaines du pays qu'ils alloient conquérir : or, d'après les conversations que j'ai eues souvent avec plusieurs officiers Piémontois, qui connoissoient le mieux les Alpes, il n'y a que la montagne d'Exiles dont le sommet puisse offrir ce point de vue à une armée. Tite-Live s'accorde à faire descendre Annibal par Exiles ; mais il se trompe quand il le fait entrer par la vallée de Briançon.

47. *Comment Annibal pénétra dans les Alpes.*

Voulant toujours outrer la chose, on a représenté comme une merveille, qu'Annibal eût fondu les Alpes, pour me servir de l'expression de quelques auteurs. Cela se réduit pourtant à un procédé fort simple : il arrivoit sans doute alors, ce qui arrive encore assez souvent aujourd'hui, que de grosses masses de rochers, se détachant du haut des montagnes, roulent dans les vallons et embarrassent les chemins. Tite-Live dit seulement, que, dans un de ces cas-là, Annibal fit allumer un grand feu autour du rocher, et que,

lorsqu'il fut rougi par la chaleur du feu, il fit verser dessus une grande quantité de vinaigre, qui, s'insinuant dans les veines du rocher, entr'ouvert par la chaleur et calciné, l'amollit et lui facilita le moyen de le briser aisément. Il y a quelques années que M. *Dupla*, curé de Montgaillard au pays de Foix, renouvela l'expérience d'Annibal, et par le même procédé, parvint à tracer un chemin de cent toises de longueur et de douze pieds de largeur à travers un rocher dur, inaccessible et entouré de précipices: ce chemin conduit à présent de la ville de *Foix* à *Devernajou*, et autres lieux circonvoisins, et est de la plus grande utilité dans cette partie de la province.

48. *Postérité de Charlemagne.*

Charlemagne, né en 742, proclamé Roi de France en 768, couronné Empereur à Rome l'an 800, mourut à Aix-la-Chapelle le 28 Janvier, 814. Il ne laissa à sa mort qu'un fils légitime, Louis le Débonnaire (qui lui succéda), deux filles Abbesses, et sept enfans naturels. Il avoit eu deux fils qui moururent avant lui: *Pepin le Bossu*, relégué à l'Abbaye de Pruyon, pour avoir conspiré contre la vie de son père (il mourut en 810); l'autre fils, *Charles* fut Vice-Roi de la France orientale, ou partie de l'Allemagne, et mourut en 811 sans lignée.

Le dernier Roi en France, de la race de Charlemagne, a été *Louis V*, dit le *Fainéant*, mort sans enfans, à l'âge de vingt ans, l'an 987, après un règne de deux ans.

Après sa mort le Royaume appartenoit de droit à *Charles*, oncle de *Louis V*, et fils de *Louis IV* d'*Outremer :* mais ce Prince s'étant rendu odieux aux François, par sa conduite et son alliance avec *Othon*, Roi de Germanie, les Seigneurs le regardèrent comme un transfuge et un déserteur, ils l'exclurent de la succession, et déférèrent la couronne à *Hugues Capet*, Duc de France, Chef de la troisième race.

Ce même *Charles* (fils de *Louis d'Outremer*) fut pourvu du Duché de la Basse Lorraine, comprenant le Brabant, et d'une partie de la Haute Lorraine, par son cousin l'Empereur *Othon II.* Il voulut révendiquer ses droits à la Couronne de France contre Hugues Capet ; ce qui occasionna une guerre civile, qui dura quelques années, et fut enfin terminée par la capture de *Charles* dans la ville de Rheims le 2 Avril, 991. Il fut conduit en prison à Orléans, où il mourut l'année 992.

Otton, fils de ce Duc Charles, succéda à son père dans le Duché de Basse Lorraine et de Bra-

bant. Il mourut l'an 1007 sans laisser de postérité, et fut le dernier mâle de la race de Charlemagne.

Gérard III, Comte d'Alsace, fut créé Duc de Lorraine à l'âge de dix ans, l'an 1048, dans la même diète de Worms, où Brunon, Evêque de Toul, son cousin, fut nommé Pape, et prit le nom de Léon IX. Il étoit de la maison d'Hapsbourg, et arrière-petit-neveu de Gontran, tige de la Maison d'Autriche. G. Patin, p. 479, tome premier, parle d'un procès du Prince de Condé contre le Duc de Lorraine, où l'Avocat-général *Talon* prouva que celui-ci n'étoit pas descendu de Charlemagne, ni de Godefroi de Bouillon, mais de Gérard d'Alsace.

49. *Quantité de blé requise pour nourrir un homme.*

Il faut deux septiers de blé, de 240 livres pesant chacun, pour nourrir un homme par an; c'est un livre de 16 onces par jour, du plus beau pain. Un arpent produit en France six septiers; un septier de froment est 12 boisseaux chacun de 20 livres pesant. Un million de boisseaux de blé peut nourrir 50,000 hommes par an.

50. *Commerce des blés.*

L'auteur de l'Examen du Ministère de Colbert (Bruni, ancien Directeur de la Compagnie des Indes) pense que le blé, dans un Etat propre au règne des arts, doit être un objet *d'économie intérieure*, mais jamais, par sa nature, un objet de commerce.

Le même auteur dit: Un Etat ne doit pas faire cultiver avec le projet immédiat de vendre à autrui, mais faire travailler beaucoup chez lui, pour faire cultiver et consommer beaucoup dans son sein —Dans l'hypothèse de la consommation intérieure, l'Etat compte deux sujets, l'un vendeur, l'autre acheteur, et visiblement deux bénéfices; puisque c'est dans ce même Etat que s'est formée la valeur propriétaire qui a vendu, *premier bénéfice;* et que c'est dans le même Etat encore qu'a été produite par le travail la valeur d'industrie qui a acheté la valeur de subsistance, *second bénéfice* du même genre.

Un pays qui commerce de ses subsistances, quand il peut en nourrir des ouvriers, ses sujets, donne à autrui sa propre population.

M. Necker, dans les mêmes principes, ajoute: C'est la Pologne, abâtardie par le Gouvernement féodal, qui vend ses grains à l'indus-

trieuse Hollande ; c'est l'Afrique, ignorante et barbare, qui vend les siens à Marseilles ; c'est l'Amérique naissante qui vend ses blés à l'Europe perfectionnée ; c'est la France, éclairée par Colbert, qui les consomme elle-même.—On objecte que les manufactures détournent de la culture des terres, en présentant aux hommes des occupations plus attrayantes ; on répond que les artistes ne sont nourris que par les subsistances superflues, qui ne peuvent exister que par la culture ; ainsi les arts ne sont pas les rivaux de l'agriculture, mais son encouragement et sa récompense. Les Colonies d'une Puissance, pour bien remplir les vues du possesseur, doivent cultiver des productions hétérogènes à celle de leur patrie principale, nécessaires ou utiles aux consommations de celle-ci, et dépendre d'elle pour leur subsistance et autres objets de première nécessité. C'est de ce maintien exact que dépend toute leur utilité.

51. *Famille d'Argenson.*

On confond souvent les trois d'Argensons, tous trois Ministres d'Etat ; en voici l'éclaircissement.

M. d'Argenson, né à Venise (en 1652) où son père étoit Ambassadeur, fut Lieutenant de Police à Paris, ensuite Garde des Sceaux, Ministre d'Etat, et mourut à Paris en 1721.

Marc Pierre d'Argenson, son fils, naquit à Paris en 1696, fut Lieutenant Général de Police, Chef du Conseil du Régent, Conseiller d'Etat en 1724, Secrétaire d'Etat pour la Guerre, Surintendant des Postes: il établit l'Ecole militaire, fut disgracié en 1757, et se retira à sa terre des Ormes en Poitou, où il mourut en 1764.

René Louis d'Argenson, frère du dernier, fut Ministre des affaires étrangères, et mourut en 1756. Il étoit bon politique, excellent citoyen; avoit un esprit agréable, perfectionné par la lecture: étant réservé par caractère, on l'appeloit, aussi sottement qu'injustement, *d'Argenson la bête*. Il a écrit les *Considérations sur le Gouvernement*, 1765, 8°; et *Loisirs d'un Ministre d'Etat*, 2 volumes *in*-8° 1787. Marc Pierre étoit père du Marquis de Voyer d'Argenson, mort en 1783, que j'ai beaucoup connu.

52. *Belle inscription Latine des Alpes.*

Un des plus grands ouvrages entrepris dans le siècle dernier, est le passage de la Grotte près les Echelles, à l'entrée des Alpes; ce passage est taillé dans le roc, qui a de chaque côté plus de cent pieds de hauteur. Il fut fait par *Charles Emmanuel*, le Grand, père du Roi Victor. Voici une très-belle inscription en marbre, placée en cet endroit:

Carol. Eman. Sabaudiæ Dux.
Pedem. Princeps, Cypri Rex.
Publicâ felicitate partâ, singulorum commodis intentus,
Breviorem securioremque viam regiam a naturâ occlusam,
Romanis intentatam, cæteris desperatam,
Dejectis scopulorum repagulis,
Æquatâ montium iniquitate; quæ cervicibus imminebant
Præcipitia pedibus substernens, æternis
Populorum commerciis patefecit.
Ann. Dom. 1670.

53. *Bon mot au sujet du Cardinal de Rohan.*

Le Dauphin, père de Louis XVI, disoit du Cardinal de Rohan: C'est un Prélat respectable, un grand Seigneur fort affable, et un drôle bien découplé.

54. *Anecdote ridicule d'un Coiffeur de Paris.*

Le Prince Lanti m'a raconté à Rome, qu'étant allé à Paris, il envoya un jour chercher un coiffeur: bientôt après on introduisit dans sa chambre un homme bien mis, et l'épée au côté; il vouloit à toute force le faire asseoir avant de lui parler; mais l'autre lui ayant dit enfin qu'il étoit le coiffeur, et qu'il venoit pour le coiffer, le Prince s'assit, en lui recommandant de se dépêcher. " Mon Prince," lui dit cet homme, " je suis le " physionomiste! permettez que j'appelle mon " second:" et il fait entrer un garçon perruquier avec tout son appareil. Plaçant ensuite le Prince

à sa fantaisie, il l'observe avec attention, le prenant par le menton, pour mieux examiner son visage ; puis s'adressant à son second, " Visage à " marons, dit-il : maronnez Monsieur ;" et se retira en faisant une humble révérence.

55. *Lettre d'un Officier François après la bataille de Rosback.*

Quelques jours après la bataille de Rosback, on intercepta une lettre d'un Officier François, qui parut si singulière, qu'on en prit des copies, qui couroient à Berlin, et l'on se pâmoit de rire en la lisant. Voici la lettre :

" Enfin le jour tant désiré est arrivé. Nous " nous sommes mesurés avec le Roi de Prusse, et, " contre notre attente, nous avons été battus à " plate couture. Notre Colonel a été tué à la " tête du régiment ; le Marquis de **, qui étoit " le meilleur de mes amis, a eu la tête empor- " tée d'un coup de canon ; mais ce sont leurs af- " faires : pour moi, je me porte bien." On appeloit cela de la gaieté Françoise.

56. *Belle lettre du Marquis de Gironde au Roi.*

Voici une autre lettre d'un François au Roi, bien différente de celle-ci. Elle fit beaucoup de bruit quand elle parut ; elle est noble, hardie, et

produisit l'effet désiré. Cette lettre est du Marquis de Gironde, en 1783.

" SIRE,

" Il ne reste plus au Marquis de Gironde, " votre Lieutenant-Général de l'île de France, " qu'à demander par grâce à Votre Majesté ce " qu'elle accorde à tous ses sujets à titre de justice: la liberté de me pourvoir devant mes " juges naturels pour réclamer mon droit de " l'Ayde de la ville de Clermont, que l'un de vos " Contrôleurs-Généraux m'a enlevé sans prétexte ni forme, et que l'autre refuse constamment de me restituer. Ce patrimoine de mes " ancêtres, qui n'a jamais été dominal, est un " franc-aleu noble, aussi ancien que la Monarchie: ma propriété, fondée sur des titres nombreux, est inattaquable; ma prétention est une " maxime du droit public. Je dis à vos Contrôleurs-Généraux: Ou rendez-moi mon bien, ou " payez-moi sa juste valeur; et puisqu'ils me refusent la justice, que je ne puis douter que " Votre Majesté a dans le cœur qui me soit rendue, je la supplie très-respectueusement qu'elle " me permette de la demander dans les tribunaux " chargés de me la rendre. Ce n'est pas une " affaire qui ait la moindre relation à celles du " Gouvernement, c'est l'abus de l'autorité de " ceux qui sont en place."

57. *Distinction fine entre orgueil et fierté.*

La Comtesse Amélie de Boufflers tourmentoit souvent une Demoiselle Angloise qui demeuroit chez sa belle-mère ; l'autre lui répondoit quelquefois assez sèchement. " Mademoiselle, " vous êtes bien orgueilleuse," lui dit un jour la Comtesse.—" Vous vous trompez, Madame," lui dit l'Angloise, "je ne suis que fière." " Quelle " différence faites-vous donc entre les deux ?" lui demanda la Comtesse. " Madame, *l'orgueil est* " *offensif, et la fierté est défensive.*' Cette distinction si juste, faite par une étrangère, manquoit aux Synonymes de l'Abbé Girard.

58. *Autre du Prince de Conti à Diderot.*

J'ai entendu feu M. le Prince de Conti faire une observation également juste à un homme de l'Académie Françoise ; ce n'étoit rien moins que le célèbre Diderot. Je l'avois amené chez ce Prince, qu'il désiroit de remercier en personne d'une pension qu'il lui avoit accordée. Le Prince nous reçut au lit : deux chaises furent placées à côté du lit ; mais en deux minutes, l'homme de lettres se mit si bien à son aise avec Son Altesse, qu'il se trouva assis sur le lit, et les voilà à discuter sur les affaires politiques qui agitoient alors le Parlement de Paris (c'étoit dans l'hiver de 1776). Le Prince y jouoit un rôle distingué, et s'oppo-

soit avec chaleur aux mesures des Minis
Roi. Monseigneur, dit Diderot, il paroî
vous êtes bien *entêté* (il avoit dessein de le lo
Alte-là, M. Diderot, répondit vivement le Prince; ce mot n'est pas dans mon Dictionnaire: *entêté* veut dire, opiniâtre pour le mal; et *ferme*, est opiniâtre pour le bien. N'est-ce pas *ferme* que vous vouliez dire? Diderot, sans être embarrassé, convint que la distinction étoit juste. Nous fûmes ensuite chez la Comtesse de Boufflers, avec qui il n'étoit pas aisé de se familiariser; mais Diderot, qui n'y regardoit pas de si près, fut à peine assis à côté d'elle, que, tout en causant, il lui mettoit la main sur les genoux, au grand étonnement de cette Dame, qui lui demanda s'il en avoit usé ainsi avec l'Impératrice de Russie, qu'il avoit été aussi remercier d'une pension. Il répondit tout uniment qu'oui, que c'étoit son habitude.

58. *Excuse singulière du Roi de Prusse à son Neveu.*

Dans le temps que Frédéric le Grand, Roi de Prusse, se mouroit d'hydropsie, comme la maladie traînoit en longueur, il dit un jour à son Successeur: "Je vous demande pardon, mon Ne-
" veu, de vous faire attendre si long-temps."

60. *Repartie du Cardinal de Luynes à Louis XV.*

Louis XV tenoit assez souvent des propos très-désagréables à ses courtisans, sans avoir dessein de leur faire de la peine. Un jour que le Cardinal de Luynes lui faisoit sa cour : " Cardi-
" nal, lui dit le Roi, votre bisaïeul est mort d'apo-
" plexie ; votre père et votre oncle sont morts
" d'apoplexie ; vous m'avez l'air de devoir mou-
" rir un jour d'un coup d'apoplexie."—" Sire, ré-
" pondit le Cardinal, heureusement que nous ne
" sommes pas au temps des Rois Prophètes."

61. *Dureté de Louis XV à M. de Hautefort.*

M. de Hautefort, relevant d'une longue maladie, pendant laquelle Louis XV avoit envoyé savoir de ses nouvelles, n'eut rien de plus pressé que d'aller l'en remercier. Comme il parloit de sa convalescence, le Roi, qui le voyoit pâle et blême, dit : " Belle convalescence!" et puis l'entendant tousser, " M. de Hautefort, dit-il, voilà " une toux qui sent le sapin." J'ai rapporté dans un autre ouvrage plusieurs traits de Louis XV du même genre, que j'omets ici.

62. *Le Prétendant à Londres.*

Lorsque le feu Roi de Suède étoit à Florence il eut une longue conversation avec le Prétendant, le 1er Décembre 1783, dans laquelle

celui-ci dit, que, dans le mois de Septembre 1750, il avoit été à Londres avec le Colonel Brett. Le premier endroit où il débarqua fut à la Tour de Londres; il en examina l'extérieur, et trouva qu'il étoit très-facile d'en faire sauter la porte avec un pétard. Il fut ensuite en un logement à Pall-Mall, où le soir même se trouvèrent plus de cinquante de ses partisans, entre lesquels il nomma le Duc de B—t, et le Lord W—d; et il assura le Roi, que s'il avoit vu jour à rassembler seulement 4000 hommes, il se seroit mis à leur tête. Il resta à Londres quinze jours sans que le Gouvernement parût le savoir. Le Roi de Suède répéta le jour même cette conversation au Chevalier Mann, de qui je la tiens. Le Chevalier Holker, Anglois, m'a dit qu'il étoit de ce voyage, et que le Gonvernement étoit instruit, et se contenta de l'observer.

63. *Erreur de M. de Brydone.*

M. Brydone se flattoit d'avoir vu, du sommet du Mont Etna, un horison de huit cent milles de diamètre, dont le rayon auroit été de quatre cent milles: or, en faisant attention à la convexité du globe, il est prouvé qu'il faudroit que l'Etna eût seize milles de hauteur pour voir à cette distance, même avec le meilleur télescope. L'Etna n'a que deux milles de haut, selon les mesures les plus exactes, et il n'est pas possible de décou-

vrir la terre à plus de cent cinquante milles de là. Ceci s'accorde avec ce que me dit un jour Lord Seaforth ; que se baignant dans la mer, près de l'île de Malte, il vit le soleil se coucher derrière le Mont Etna, dont il n'apercevoit alors que le sommet ; on compte la distance de Malte au Mont Etna d'environ cent cinquante milles.

64. *Anecdote d'un Religieux enfermé à Turin.*

Au mois de Juin 1781, le Ministère de Turin fut averti qu'un certain Père Casimir, Récolet, étoit enfermé dans un cachot au couvent de la *Madonna delli Angioli*, où il étoit enchaîné depuis cinq ans de la manière la plus cruelle. Un Turc au service du Marquis d'Entraives, se promenant un jour dans le jardin de ces Pères, avec le cuisinier du couvent, entendit quelqu'un se plaindre par le soupirail d'un caveau ; il fit son rapport, et l'on approfondit la cause. On savoit déjà que ce Père Casimir avoit été mis dans un cachot, et même l'Archevêque de Turin en avoit souvent demandé des nouvelles au Père Gardien, qui avoit d'abord refusé d'en rendre compte, et avoit fini par dire qu'il étoit mort. Le Roi de Sardaigne, sur l'avis qu'on lui donna de ce qui se passoit, envoya visiter le couvent, et l'on trouva dans le cachot ce pauvre Religieux dans un état horrible, mangé de vers aux parties de son corps

blessées par les chaînes, les jambes toutes retirées, et plus mort que vivant. Le Gardien du couvent fut exilé dans un couvent de son ordre à la campagne, déclaré incapable d'exercer aucun emploi; châtiment que l'on trouva beaucoup trop doux, vu la cruauté qu'il avoit commise envers son malheureux confrère, à qui l'on avoit infligé une peine aussi affreuse, pour s'être enfui à Venise avec une femme; quoiqu'il fût revenu, de lui-même, se remettre au pouvoir de ses supérieurs.

65. *Soufflet donné, et comment rendu.*

Une dame de condition à Paris, devant se séparer d'avec son mari, vint au lieu du rendez-vous où devoit se passer l'acte, avec son avocat et son procureur. " Monsieur," dit-elle à son mari, qui l'attendoit avec ses avocats, " je n'entends " point les affaires, ainsi ne me faites point de " question; ces Messieurs sont ici pour vous " dire mes raisons, et recevoir vos réponses." Le mari ayant commencé par exposer les griefs qu'il avoit contre sa femme, lui supposa entre autres des torts qu'elle crut tellement offensans pour son honneur, qu'enfin impatientée, elle se lève et l'interrompt par un soufflet qui met sa perruque de travers. Le mari, sans se démonter, rajuste sa perruque, et se tournant vers l'avo-

cat de sa femme : " Monsieur, puisque c'est " vous qui recevez les réponses pour Madame, " voici celle que j'ai à lui faire ;" et il donna un tel soufflet à l'avocat, qu'il le renversa par terre, et la conférence fut rompue.

66. *Autre Anecdote sur le même sujet.*

Un homme de qualité à Paris, dont on m'a dit le nom, que je ne veux pas citer, ayant eu une querelle avec sa femme, s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Pleine de colère, elle court chez son avocat, pour le consulter sur une plainte qu'elle vouloit porter contre son mari. L'avocat informé par elle qu'il n'y avoit point de témoins de l'injure, lui dit que la plainte seroit inutile, et qu'il n'y avoit point de remède. Elle revient : en rentrant, son mari va au-devant d'elle, et veut savoir où elle a été. " Chez mon " avocat, Monsieur, pour le consulter sur le " soufflet que vous m'avez donné ; mais comme " il m'a dit que je ne pourrois en rien faire, je " ne veux point le garder, et je vous le rends :" en disant cela, elle donne un soufflet à son mari, et se retire précipitamment pour éviter la récidive.

67. *Ile d'Ithaque.*

L'Ile d'Ithaque (*Théachi* ou *Thiaki*) est séparée de celle de Céphalonie par un canal de

trois ou quatre milles de large ; elle a environ vingt-cinq milles de tour. Ceux qui ont avancé que l'on n'y voyoit que des rochers stériles, ne l'ont pas parcourue, et ne l'auront probablement vue que de loin en mer et dans l'hiver, où les feuilles des vignes, qui couvrent une partie des collines, n'existent plus, et donnent un air de nudité aux rochers ; mais dans l'été, et de Céphalonie même, elle présente un aspect riant. Un des grands produits est en raisins de toute espèce, dont on fait du vin, ou que l'on fait sécher : il y a des oliviers, des mûriers blancs pour les vers-à-soie, et toutes sortes de grains dans les vallées ; car on y voit peu de plaines, quoiqu'il y en ait cependant d'assez fertiles. Le Mont *Nérite*, qui conserve encore son ancien nom, est fort élevé, et bien ombragé de fort beaux arbres. La ville et le port sont situés au pied de cette montagne, et garantis par là des vents du Nord et de l'Est, ce qui en rend le séjour très-sain. A quelque distance de *Théachi*, on voit des ruines, que l'on prend encore pour les restes du Palais d'Ulysse ; et la mémoire de Pénélope y est même à présent dans la plus grande vénération. La ville n'est pas bien peuplée, les habitans ne faisant pas eux-mêmes le commerce de l'exportation de leurs denrées ; ils attendent que les marchands de Céphalonie et de Corfou viennent les leur acheter. Ce qui fait le plus de

plaisir est l'intérieur de l'île, où l'on trouve des vallons charmans, des vues vraiment pittoresques, et surtout une vallée étroite, où coule paisiblement une rivière agréable. Les collines qui la resserrent sont ornées des plus beaux arbres toujours verts; ce qui forme un ensemble qui répond à l'idée que nous donne Elien de la Vallée de Tempé. Cette île est soumise aux Vénitiens, et dans le Gouvernement de Céphalonie. *Ceci s'écrivoit en* 1794.

68. *Trait du Prince de Piémont.*

Le Prince de Piémont n'avoit pas encore sept ans, lorsque son précepteur, le Cardinal (alors le Père Gerdil) lui expliquoit la fable de la boîte de Pandore. Il lui disoit que tous les maux qui affligent le genre humain étoient enfermés dans cette boîte fatale; que Pandore, excitée par la curiosité, l'ouvrit, et qu'aussitôt ils en sortirent pour se répandre sur la surface de la terre. " Comment, mon père!" dit le jeune Prince, " tous les maux étoient renfermés dans cette " boîte?" " Oui, Monseigneur," répondit le précepteur. " Cela ne se peut pas," répliqua le Prince, " puisque la *curiosité* tenta Pandore; et " ce mal qui étoit déjà dehors, n'étoit pas le " moins grand, étant l'origine de tous."

69. *Autre du même.*

Quand le Prince de Piémont fut parvenu à l'âge de 15 ou 16 ans, son père, désirant qu'il s'instruisît des affaires, le faisoit quelquefois appeler au Conseil. Le Prince crut qu'il pouvoit y dire son avis, et peu à peu le donnoit assez librement ; mais quand il s'aperçut que l'on n'en tenoit nul compte, il jugea qu'il étoit inutile pour lui de se trouver au Conseil, et il ne manqua pas de prétextes pour s'en absenter. Le Roi n'insista pas sur sa présence, et ne lui parloit jamais d'affaires. Un jour cependant qu'il étoit avec le Roi et la Reine, qui agitoient ensemble une question d'Etat, le Prince, sans en être prié, déclara ce qu'il pensoit : le Roi l'interrompit, en lui disant : " Ah ! ah ! je crois que vous voulez vous mêler " de régler mes affaires."—" Pardonnez-moi," dit le Prince, " je ne me mêle que de régler " ma montre, et je vous assure qu'elle va bien."

70. *Repartie spirituelle d'un Enfant à un Evêque.*

M. de Châteauneuf eut l'esprit fort précoce. Il n'avoit pas neuf ans qu'un Evêque, croyant l'embarrasser, lui dit : " Mon enfant, dites-moi " où est Dieu, et je vous donnerai une orange." " Monseigneur," reprit l'enfant, " dites-moi où " il n'est pas, et je vous en donnerai deux."

71. *M. Pitt et M. Fox.*

Rien n'étoit plus intéressant que d'entendre M. Pitt et M. Fox dans un débat de la Chambre des Communes. Tous deux avoient infiniment d'esprit, d'énergie, de chaleur, et d'éloquence. Ceux qui se piquoient de prononcer entre eux sans partialité, accordoient cependant la supériorité à M. Pitt ; il avoit aussi un plus bel organe, et quoiqu'il parlât avec beaucoup de rapidité, et sans jamais hésiter, il n'étoit pas possible de substituer une meilleure expression à celle qu'il employoit. Ce qu'il y avoit de singulier relativement à ces deux célèbres antagonistes, est que leurs pères avoient toujours été opposés l'un à l'autre dans leur carrière politique, comme l'ont été presque toujours les fils, qui tous deux surpassent leurs pères. M. Pitt est plus jeune de dix ans que M. Fox. Dès l'âge de vingt-trois ans et demi, il étoit Premier Ministre : jamais Administration si longue n'a été si brillante, si solide, et n'a joui d'une confiance aussi générale.

72. *Anecdote plaisante de Lady Berkeley.*

Lady Berkeley avoit épousé en secondes notes Lord Nugent, Pair d'Irlande, dont elle se sépara ensuite de corps et de biens. Je n'entre point dans les raisons de cette séparation : ce qu'il y avoit de sûr étoit l'aversion que Lord Nugent

professoit ouvertement pour Lady Berkeley, et dont il lui donnoit des preuves toutes les fois qu'il trouvoit l'occasion de la mortifier. Il arriva que se trouvant tous deux en même temps aux eaux de Bath, Lord Nugent, qui avoit beaucoup de crédit parmi la bonne compagnie, prit à tâche d'écarter Lady Berkeley de toutes les fêtes; et ayant invité un jour les dames à un grand déjeûné, qui devoit être suivi d'un bal dans les salles publiques, on peut bien penser que Lady Berkeley ne fut pas invitée, et elle forma le projet de s'en venger: voici comment elle s'y prit:—Au jour marqué pour le déjeûné, elle va de grand matin avec une amie, au lieu du rendez-vous; après avoir fait un tour dans les salles, elle passe dans l'endroit où bouilloit l'eau pour le thé, et feignant de se trouver mal, elle envoie, l'un après l'autre, les garçons chercher différens secours; et dès le moment qu'ils eurent quitté leur poste, elle et son amie jetèrent dans les bouilloires une quantité de *jalap* suffisante pour causer l'effet qu'elles souhaitoient. Cela fait, elle resta tranquille, et joua si bien son rôle qu'on ne se douta de rien; ensuite elle demanda à rester dans un endroit retiré, d'où elle pouvoit tout observer sans être vue.

Cependant la compagnie arrive; on déjeûne, la conversation s'anime, les violons donnent le signal, tous paroissent disposés à devenir gais,

lorsque le *jalap* mêlé avec le thé commença à produire l'effet accoutumé. Chacun s'efforçoit de se contenir autant qu'il étoit possible ; mais sans égard au respect humain, le *jalap* les obligea de sortir l'un après l'autre, et le Lord Nugent des premiers, au grand plaisir de Lady Berkeley, qui s'amusa infiniment des grimaces et des contorsions que les convives faisoient pour ne paroître pas pressés par la nécessité de se retirer. Elle sortit enfin la dernière, après avoir vu finir la fête beaucoup plus tôt qu'on ne s'y étoit attendu.

73. *Anecdote singulière de Zamperini.*

Vers l'année 1775, la Zamperini, actrice de l'Opéra, revenant de Lisbonne par mer, fut tellement effrayée par une tempête, qu'elle en tomba dans un état de stupidité dont rien ne fut capable de la tirer. Arrrivée à Venise, au milieu de sa famille, on lui donna tous les secours que peut suggérer la médecine, mais en vain. Elle mangeoit, buvoit, dormoit, et faisoit toutes les fonctions de la vie animale ; mais elle ne connoissoit personne, elle ne prenoit intérêt à rien, et sembloit plongée dans l'état de stupidité le plus profond. Quelqu'un s'avisa un jour de jouer du clavecin devant elle : aussitôt elle fut émue ; peu après elle parut s'animer au point de prendre part à la musique, et vint jusqu'à chanter les airs favoris qu'on lui jouoit. Cela fut répété souvent

pendant six mois, et toujours avec les mêmes symptomes et les mêmes effets ; une personne digne de foi m'a dit l'avoir vue plusieurs fois dans ces circonstances. Au premier aspect on l'eût prise pour une idiote : l'approchoit-on du clavecin, aussitôt qu'on en jouoit, sa physionomie changeoit, et elle chantoit peu à peu, avec autant d'expression et de feu que jamais ; mais un moment après elle retomboit dans le même état d'insensibilité. Madame de Durazzo, Ambassadrice Impériale à Venise, eut la curiosité de la voir : elle fut touchée de sa situation, la prit chez elle, et à force de soins, de médecine, et surtout de musique; elle eut après deux ans la satisfaction de la voir entièrement revenue à son premier état de santé et de connoissance ; et en 1778 elle parut sur le théâtre de Venise avec le plus grand succès.

74. *Passion malheureuse et touchante.*

Dans le Comté de Hampshire en Angleterre, la fille d'un curé de campagne, étant reduite, par la mort de son père, à la dure nécessité de chercher une ressource pour subsister, n'en trouva point d'autre que d'entrer au service d'une ancienne connoissance de sa mère, en qualité de femme de chambre. Emilie (c'étoit son nom) avoit reçu de ses parens la meilleure éducation. Elle étoit jolie, d'une figure très-agréable, sensée, sage, réservée, et du maintien le plus mo-

deste. Malheureusement pour elle, un jeune gentilhomme assez riche, ami de la maison où elle étoit, fréquentoit souvent cette maison. Le maître et la maîtresse n'entretenant qu'un seul laquais pour tout domestique, la pauvre Emilie, qui aidoit ordinairement à servir le thé, ayant occasion de voir ce jeune homme, en devint éprise avant de s'être aperçue des progrès funestes de ce sentiment en elle; et lorsqu'elle s'en aperçut, sa raison la portant à le combattre, elle y fit des efforts inutiles, et si fâcheux pour elle, que sa santé en fut vivement altérée. Sa maîtresse, qui l'aimoit tendrement, après avoir consulté en vain les médecins, l'envoya chez une amie à 20 milles de là, pour essayer si le changement d'air pourroit lui être favorable. L'absence de l'objet de son affection contribua sans doute à son rétablissement; elle revint chez sa maîtresse, et la même occasion de voir ce jeune homme se présentant encore, fit revivre sa passion. Fermement résolue de se vaincre ou de mourir plutôt que de céder au penchant, qui l'entraînoit malgré elle, elle tomba dans l'état de santé le plus déplorable. Les médecins n'en pouvant découvrir la cause, jugèrent qu'elle devoit être affectée d'un profond chagrin, et la prononcèrent en danger. Sa maîtresse affligée la conjura de lui confier son secret; lui dit pour l'y porter, le danger où elle étoit de mourir, et lui promit, non-seulement de ne pas trahir sa con-

fiance, mais de faire son possible pour apporter le remède convenable à son mal. Touchée de l'amitié de sa maîtresse, elle lui déclara sa passion, la pria de la cacher à celui qui en étoit l'objet; reçut avec résignation l'annonce d'une mort, qui la délivreroit enfin d'un amour malheureux que tous ses efforts n'avoient pu surmonter. Sa maîtresse ne put se défendre de faire part à son mari de cette circonstance. Ils résolurent ensemble de sonder le jeune homme à ce sujet, et peu à peu, trouvant qu'il avoit fait attention au mérite d'Emilie, ils l'engagèrent à avoir pitié de sa situation. Il y consentit; il demanda à la voir; à quoi ayant été préparée par sa maîtresse, il entra en conversation avec elle; il lui témoigna le plus grand désir de la voir rétablir, et fut même jusqu'à l'assurer que si elle pouvoit se remettre, il seroit charmé de l'épouser: " m'épouser !" s'écria-t-elle, en élevant ses bras, et fixant les yeux sur lui; " m'épouser !" et, sa tête tombant en arrière, elle expira dans le moment.

75. *Rapport des monnoies de France et d'Angleterre.*

Une livre d'or Angloise, de 5760 grains, est monnoyée en 44 guinées et demie, de douze parties d'or pur, et d'une d'alliage.—La guinée contient 118 grains 615$^{déc.}$ d'or pur, sans alliage.—Le louis d'or (avant 1785) contenoit 113 grains 27$^{déc.}$

de grains Anglois d'or pur, sans alliage.—Les grains François sont aux Anglois comme 121 71$^{déc.}$ à 100.

Un écu Anglois contient 429 grains 68$^{déc.}$ d'argent pur, sans alliage. Un écu de 6 liv. François contient 409 grains 49$^{déc.}$ d'argent pur, sans alliage. La proportion d'alliage, dans la vaisselle d'argent et autres ouvrages d'orfévrerie en France étoit (avant la révolution) de 11 deniers 10 grains. En Angleterre la vaissselle, etc. est au même taux que la monnoie : 20 guinées mesurent un pouce de tous côtés:—20 pieds cubes contiendroient plus de 238 millions de guinées.

76. *Poids de la dette nationale en billets de Banque de* 10 *liv. st.*

Cent hommes ne pourroient pas porter la dette nationale de l'Angleterre en billets de Banque de 10 livres sterling, dont 512 font une livre pesant ; de sorte que 242 millions de livres sterling (qui étoit la dette nationale en 1770 quand ce calcul a été fait) pèseroient 47,650 livres, ce qui feroient pour cent hommes 473 livres chacun.

77. *Curieux effet de l'intérêt accumulé.*

Un sol Anglois mis à intérêt accumulé *(compound interest)* sur le pied de 5 pour 100, à

la naissance de Jésus-Christ, auroit produit l'année 1786 la somme énorme de

290,991,000000,000000,000000,000000,000000

liv. sterling ; ce qui feroit envíron 110 millions de notre terre en or solide. Au lieu qu'à intérêt simple, il n'auroit produit que.....7*s.* 6*d.*

78. *Definition du beau, par Plutarque.*

Plutarque, dans son traité sur la manière de bien écouter, parle ainsi du beau : ὡς ἐν ἔργῳ δὲ παντὶ, τὸ μεν καλον ἐκ πολλῶν οἷον ἀριθμῶν εἰς ἕνα καιρὸν ἡκοντων ὑπό συμμετρίας τινὸς καὶ ἁρμονίας ἐπιτελειται, etc. *En toutes choses, le beau est le résultat de plusieurs qualités qui concourent ensemble, et forment par leur accord une harmonie parfaite.* C'est précisément le systême du Père André : *Essai sur le Beau.*

Le goût est le sentiment du *Beau*, considéré dans les objets relatifs aux beaux arts.

79. *Définition de la morgue.*

Je définis la morgue : un composé de fierté, de dureté, de gravité, et de bêtise, en doses égales.

80. *Définition de l'amitié.*

L'amitié se soutient, dit Plutarque, par la vertu, la familiarité, et l'utilité.

81. *Explication des Monades.*

Leibnitz, pénétré de l'idée d'une liaison universelle entre tout ce qui existe, dit: Que chaque être représente la totalité des êtres. Le moindre changement qui arrive dans une substance est un tableau vivant de ce qui arrive dans toutes les autres, et, *pour l'Intelligence Suprême, c'est l'histoire de l'Univers.* Elle y voit se concentrer tous les rapports qui enchaînent le présent, le passé et l'avenir. Notre âme est une de ces substances représentatives: il faut donc que chacun de ces états renferme une infinité d'autres états; chacune de ces perceptions, une suite infinie d'autres perceptions; chacune est, pour ainsi dire, un long raisonnement dont les termes sont rapprochés et confondus. Que de grands et de magnifiques spectacles ne nous présente-t-il pas! Une harmonie universelle, le monde faisant un tout, où chaque chose est à sa place; *chaque être est un petit miroir de l'Univers;* l'Univers un grand miroir des perfections de l'Etre infini; enfin, notre propre perfection comprise dans la perfection générale. Nous portons tous avec nous ce que nous devons être dans l'éternité; ce germe se développe dans une suite d'états par lesquels nous

passons, et ne cesserons de passer. C'est dans ce sens que Leibnitz a raison de dire que la mort est bannie de son système : elle n'est qu'un développement avantageux de nos facultés, qui élargit la sphère de nos connoissances, de notre activité, de notre bonheur.

82. *Réponse de M. d'Aguesseau à son fils.*

Le Chancelier d'Aguesseau, avec toutes les connoissances et l'esprit possible, étoit fort irrésolu ; son fils, qui étoit tout le contraire, lui disoit un jour : " Mon père, vous savez tout, et ne " décidez jamais sur rien." " Mon fils," répondit le Chancelier, " vous ne savez rien, et décidez " toujours sur tout."

83. *Aventure extraordinaire à Pise.*

Lorsque j'étois à Pise en 1783, il se passa une scène assez extraordinaire, qui faisoit le sujet de toutes les conversations. Le Chevalier F***, après avoir fait sa cour à la Marquise **, dont il étoit passionnément aimé, prit la résolution de se marier avec une fort aimable demoiselle de condition de Pise. Pour éviter les importunités de la Marquise, qui cherchoit à le détourner de ce mariage, il cessa tout-à-coup d'aller chez elle. La Marquise, désolée de la perte de son amant, et ne sachant comment le rappeler à elle, s'avisa de s'adresser à une vieille et pauvre femme de cette

ville, qui avoit la réputation d'employer avec succès des moyens surnaturels pour faire retrouver des effets perdus ; et le Chevalier étant considéré comme un effet précieux appartenant à la Marquise, par droit d'une longue possession, la vieille entreprit de le lui ramener aussi amoureux que jamais.

Pour commencer à tirer parti de la crédulité de cette amante délaissée, la vieille lui demanda de l'argent pour acheter les drogues nécessaires à ses conjurations, ainsi que quatre cents aunes de ruban, qui devoit aller d'une maison à l'autre, pour servir de moyen de communication à ses enchantemens. La nuit étant prise, la vieille introduite chez la Marquise, et ses femmes rétirées, on commença à procéder à l'opération. Toutes les bougies furent éteintes, et une lampe allumée, dont la foible lueur dans une grande chambre permettoit à peine d'apercevoir les objets : la vieille brûla quelques drogues dans un réchaud, qui produisirent une fumée épaisse ; et ayant ordonné à la Marquise de se déshabiller toute nue, elle répandit sur elle certains onguens, en récitant une longue kirielle d'imprécations.

L'obscurité, la fumée, le langage extraordinaire de la vieille, l'idée de se trouver toute seule nue au milieu de la nuit avec une vieille

sorcière, firent alors une telle impression sur l'esprit de la pauvre Marquise, qu'elle tomba en convulsions, en faisant des cris qui alarmèrent tous les domestiques: on accourt, on force la porte, on donne des secours à la Marquise, et l'on s'empare de la vieille, qui fut livrée à la justice. Au lieu d'étouffer cette affaire, la prétendue sorcière fut condamnée à passer trois heures au pilori, et ce fut ce qui occasionna le plus grand scandale ; car cette misérable, n'ayant rien à risquer, et voulant se disculper de l'imputation de sortilège, commença à entretenir le peuple assemblé autour d'elle de l'histoire des amours de la Marquise et de son amant, y ajoutant plusieurs anecdotes relatives à d'autres personnes de la ville dont elle étoit l'entremetteuse : et si l'Archevêque de Pise, qui fut informé sur-le-champ de cette scène, n'y eût mis fin au plus tôt, toutes les intrigues de la ville se trouvoient exposées au grand jour. La Marquise se tint cachée chez elle, la vieille fut mise au cachot, et l'amant ne s'en maria pas moins.

84. *Plaisant scrupule d'un Curé.*

Un pauvre Curé de village en Kent, un peu gouguenard, entra un jour chez un perruquier de la ville voisine pour se faire faire une perruque. Celui-ci avoit une bonne éclanche de mouton qui sortoit de la broche, à laquelle il invita le Curé de

prendre part. Le Curé accepte, et eut lieu d'être satisfait de la bonne réception que lui fit le bon barbier, qui n'épargna pas sa meilleure bierre en cette occasion. Après le dîner, le Curé alloit se retirer, lorsque le barbier l'arrêta, en lui disant, qu'il oublioit de se faire prendre la mesure de sa perruque. " Non," dit le Curé ; " vous en avez " trop bien agi avec moi pour que je vous joue " un mauvais tour : la vérité est, que n'ayant " point d'argent, je n'avois pas dessein de payer " la perruque que vous m'auriez faite ; je vais la " commander chez un autre, qui probablement " ne me fera pas un aussi bon accueil que vous."

85. *Janseniste, Moliniste, et Ebéniste,*

Dans le temps des troubles qui agitèrent l'église de France, sur les questions du Jansénisme et du Molinisme, le Gouvernement s'en mêla, et défendit que l'on écrivît ou parlât davantage sur ce sujet ; et la Police à Paris avoit ses espions pour veiller à l'observance de cet ordre. Un jour que l'on causoit là-dessus dans un caffé, un homme qui ne paroissoit pas trop bien entendre la question, se mêla de dire son avis. Sur quoi il fut accosté par quelqu'un, que l'on vit bien être un espion de Police, qui lui dit : " Ah ! ah ! " Monsieur, vous êtes Janséniste ?" " Non, " Monsieur," répondit l'autre. " Comment, " Monsieur, vous êtes donc Moliniste ?" " Moi !

" non, Monsieur, je vous assure." " Et que " diable êtes-vous donc ?" " Monsieur, je suis " *Ébéniste.*"

86. *Duchesse d'Albanie.*

Le Prétendant, retiré en Toscane, y avoit pris le nom de Comte d'Albanie ; en 1784, il reconnut ouvertement la fille qu'il avoit eue, 37 ans auparavant, d'une demoiselle Ecossoise, et qu'il avoit fait élever à Paris dans un couvent. Il la fit venir à Florence, la créa Duchesse d'Albanie, et lui donna l'Ordre du *Thistle*, dont elle étoit toujours décorée. Il lui destinoit le bien mobilier de sa famille, qui pouvoit se monter à deux millions, argent de France. Il lui avoit donné les Diamans de la Couronne d'Angleterre que Jacques II, son grand-père, avoit emportés avec lui en 1688, ainsi que le fameux Rubis, engagé autrefois par la République de Pologne au célèbre Sobiesky, son beau-père ; mais cette Duchesse d'Albanie mourut avant son père, à l'âge d'environ 40 ans.

87. *Tableau des arts et des sciences en Italie.*

L'opinion que je me suis formée de l'état présent des sciences et des arts en Italie, après avoir appliqué mon attention à cet objet, est fort au-dessus de celle que j'en avois avant que d'y avoir été. Pendant mon séjour dans les grandes

villes de ce beau pays, j'ai cherché à y connoître les savans et les gens de lettres, et j'en ai trouvé plusieurs dont le génie et les lumières ne le cèdent en rien à ceux dont on relève tant le mérite en France : mais ils auroient besoin de secours pour cultiver leurs talens et se faire connoître au-dehors. Quelques-uns vivent sous le gouvernement de Princes qui manquent de volonté ou de moyens pour encourager les efforts des esprits disposés aux sciences ; d'autres sont privés des ressources d'une grande ville, comme Paris, pour y concevoir le germe de leurs idées, le faire croître avec succès par le commerce des gens de lettres, et le polir en le présentant à la bonne compagnie. J'en ai connu à qui il ne manquoit que des prôneurs zélés pour avoir au moins une réputation égale à celle de plusieurs importans de Paris. En général, c'est un désavantage pour le progrès des arts et des sciences, de n'avoir pas dans un grand pays une seule et grande capitale, qui soit le point de réunion du génie et des talens, et un Gouvernement puissant pour les mettre en œuvre et les récompenser.

Malgré tous ces inconvéniens, j'ose avancer que quoique l'Italie n'ait guères plus de la moitié de la population de la France, elle n'a pas fourni moins de grands hommes depuis un siècle que la nation la plus peuplée de l'Europe. Je ne parlerai

point de la prééminence des Italiens dans la peinture, la sculpture, et l'architecture ; il n'y a personne qui ne reconnoisse leur supériorité dans ces arts, et qui n'aille les étudier chez eux. Pour la musique, il ne faut qu'avoir des oreilles pour en juger : Guy d'Arezzo, il y a près de 800 ans, inventa la méthode de la noter sur des lignes parallèles, pour indiquer les tons, et donna des noms à chaque ton : depuis ce temps-là les Italiens ont constamment perfectionné cet art, et leur goût est la règle de toutes les autres nations. Que ce soit l'effet du climat, ou l'harmonie de leur langue, la poésie est portée parmi eux au plus haut degré d'excellence : Le Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, Guarini, Bembo, Redi, Caro, Marchetti, Chiabrera, Metastasio, mille autres dont l'énumération seroit infinie, ont surpassé les poètes modernes de toutes les nations. Ils ont eu aussi d'excellens historiens : Machiavel, Guicciardini, Davila, Fra Paolo Sarpi, Gianoni, en font foi ; et de nos jours, l'Histoire de la Guerre de Veletri, par Castruccio Buonamici, est écrite en Latin avec toute la pureté du siècle d'Auguste, et le génie de Tacite. L'Histoire des Révolutions d'Italie, par Denina, est une des meilleures productions du siècle en ce genre, malgré les entraves où se trouvoit l'auteur. Pour l'érudition et les antiquités, c'est la patrie des Aldes, de Scaliger, de Vacca, Sadoletti, Gori, Baronius,

Bianchini, Ligori, Noris, Muratori, Pacciaudi, Ficoroni, Venuti, Maffei, Zeno, Mazocchi, etc.

En médecine, ils ont eu des génies de la première classe. Fabricius ab Aquapendente, et Césalpin, ont enseigné la circulation du sang; et Harvey, qui avoit étudié sous le premier à Padoue, l'a ensuite démontrée. Salviani, Malpighi, Redi, Baglivi, Morgagni, Fallope, ont fait de très-belles découvertes en cette science, et les trompes fallopiennes portent encore le nom de ce dernier. La botanique et l'histoire naturelle leur ont aussi les plus grandes obligations. Césalpin a établi le système de Linnée, qui le reconnoît lui même: Aldovrandi, Marsigli, Redi, Targioni, Tozzetti, Salviani, Pompeo, Neri, Fontana, le Père de la Torre, ont publié des ouvrages remplis d'idées infiniment utiles pour l'avancement de ces sciences; ainsi que l'Abbé Spalanzani, sur qui toute l'Europe savante a les yeux fixés.

Dans l'algébre, l'astronomie, la géométrie, et les mathématiques, quelle nation a fourni plus de grands hommes? On regarde avec raison Cavallieri comme l'inventeur du calcul des infiniment-petits: son maître Galilée, dont le nom seul est un éloge, est le fondateur de la saine astronomie: son ami Torrecelli, mort jeune, a beau-

coup contribué à perfectionner la physique et la géométrie. Viviani fut aussi un digne disciple de Galilée. Eustace Manfredi étoit en même temps savant astronome et bon poète. Borelli a donné plusieurs excellens ouvrages d'astronomie, de mathématiques, de physiologie, qui font autorité parmi les plus savans. Guglielmini a, pour ainsi dire, formé une nouvelle science dans son ouvrage de la nature des rivières et des eaux courantes; et il étoit aussi habile médecin que grand physicien et mathématicien. Le Père Boscovich, que j'ai connu à Pise, et qui a écrit des poèmes Latins sur les sciences exactes, avec l'élégance de Virgile; le Père Boscovich, par la profondeur et la généralité de ses connoissances, doit être nommé immédiatement après Descartes, Newton, et Leibnitz. Et que dirons-nous du célèbre La Grange de Turin, sans rival en Europe pour l'algèbre et la géométrie? Dès l'âge de dix-neuf ans il avoit publié des traités qui faisoient l'étonnement de MM Euler et d'Alembert. Il ne faut pas omettre de parler de Jean Baptiste Porta, à qui, malgré ses rêveries, la physique et l'histoire sont redevables de plusieurs inventions ingénieuses, entre autres de celle de la Chambre obscure. Je passe sous silence les grands jurisconsultes, Accurse, Bartoli, Alciat; les métaphysiciens Moniglia, Genovese: mais ce seroit une preuve d'ignorance ou d'injustice d'omettre de parler de

Zabaglia, dont la méthode aussi simple que savante dans la mécanique, fut si utile dans les travaux qui lui furent confiés à Rome, et dans les autres parties de l'Italie.

On juge bien que je n'ai pas prétendu faire ici une revue bien exacte de tous les grands hommes qu'a produits l'Italie ; on trouvera peut-être que j'en ai oublié quelques-uns, et l'on aura raison. J'aurois dû parler, par exemple, de l'Abbé Fortis, habile naturaliste ; du Docteur Toaldo, Professeur d'Astronomie à Padoue ; de Tiraboschi, savant auteur d'une histoire de la littérature Italienne, en 12 vol. in-4° ; du Comte Alfieri, de Turin, grand poète tragique ; du Marquis Gagliani, savant éditeur de Vitruve ; de l'Abbé Gagliani, son frère, auteur du dialogue sur les blés, qui fut si fort approuvé à Paris, et d'un traité en Italien sur les monnoies, trop peu connu ; du bon Goldoni, le Molière de son pays ; du Père Frisi ; du Marquis et du Père Beccaria ; des deux Comtes de Veri de Milan ; du Comte de Saluces, Président de l'Académie Royale de Turin, savant chimiste et physicien ; du Chevalier Andréani, qui a imaginé un eudomètre pour mesurer la salubrité de l'air ; lesquels vivent la plupart encore aujourd'hui, et que j'ai tous vus et fréquentés : mais la liste en seroit trop longue, et je m'arrête ici pour prendre haleine.

88. *Arrangement d'un cabinet d'histoire naturelle.*

Le Cabinet d'Histoire Naturelle de Vienne a été formé à Florence, par le Chevalier Baillou, qui le vendit à l'Empereur François I, et en fut nommé le Directeur. La description qu'en a donnée *Joannon de St. Laurent,* disciple de Baillou, à Lucca, en 1746, in-4to, étant devenue très-rare, j'en ai fait un extrait, que les amateurs en ce genre ne seront pas fâchés de trouver ici.

PRINCIPES MINÉRALOGIQUES.

Il y a trois grandes divisions: les Pétrifications, les Métaux, les Pierreries.

Les PÉTRIFICATIONS sont: 1°. des corps pénétrés ou enveloppés de la matière des pierres; 2°. des corps dans lesquels, ou autour desquels, cette matière s'est moulée exactement, et tellement confondue avec les parties de ces corps, qu'ils ne paroissent plus qu'avec le caractère de pierres. Du premier ordre de ces corps sont, les bois et les os fossiles; quelques pierres, où sont représentés des végétaux, des poissons, etc.: du second ordre, sont plusieurs crustacées et testacées, comme les échins, les cancres, et une infinité de coquilles de toutes sortes.

Les corps se pétrifient en admettant le suc

pierreux dans leurs pores. Les dents, les os, corps plus compactes, ne se pétrifient qu'après une espèce de calcination naturelle, qui en a consumé les huiles, et disposé leur contexture à recevoir le suc pétrifiant.

Les parties homogènes d'un corps pétrifié, considéré comme dépendant du règne minéral, sont les parties terrestres, pierreuses, crystallines, et métalliques, engaînées dans la contexture du fossile. Les parties hétérogènes du même corps (hétérogènes du règne minéral) sont ses fibres, son squelette ; en un mot, ces parties du fossile qui ont conservé sa contexture originelle. Cela s'entend pour le règne minéral simplement ; ce seroit le contraire, si l'on considéroit les fossiles dans un autre sens.

Dans un cabinet, il faut tâcher d'avoir les corps analogues des corps pétrifiés, pour déterminer quelles sont les parties hétérogènes relativement au règne minéral.

Les neuf collections des analogues sont : 1° les plantes marines ligneuses de substance cornée ; 2° les plantes marines pierreuses et poreuses ; 3° les coraux ; 4° les crustacées ; 5° les coquillages ; 6° les plantes marines pétrifiées ; 7° les plantes terrestres, bois, feuilles, et fruits pétrifiés ; 8° les

crustacées, et les coquillages pétrifiés; 9.° les poissons et leurs parties, avec celles de quelques autres animaux pétrifiés,

Les MÉTAUX sont des mixtes de terre vitricible, de sel vitriolique, de soufre. De ces mixtes, il se forme des dissolutions, des *crocus*, qui colorent les corps crystallins exposés à leur action, et les font servir de transition aux pierres précieuses. La terre séparée reste composée de petits canaux ou tuyaux, criblés par l'évaporation des sels et des huiles.

La 10.e collection consiste en terres, sables, et graviers; la 11.e collection, en sels, fossiles, nitres, aluns, vitriols; la 12.e collection est composée des souffres, des bitumes, ou sels unis à un phlogistique.

La terre des métaux est peut-être une sorte de suc, ou matière pierreuse. Dans le cuivre, au microscope, elle est comme un composé de petits rubis; dans l'étain, elle est crystalline; elle est talqueuse dans le plomb.

Cette terre est vitricible; c'est donc un suc pierreux qui en est la base, le même qui fait le fond des sables, des graviers, des cailloux.

Ainsi la 13e collection des *sucs pierreux*, est une suite naturelle des précédentes.

Il y a différens sucs pierreux, qui, unis par accident à des terres, des sables, des graviers, forment à proportion du mélange, les différentes espèces de pierres.

Et peut-être, par la même raison, les sucs qui feroient la terre des métaux, en s'unissant aux sels et aux souffres convenables, feroient-ils les genres et les espèces de métaux.

C'est d'après ces motifs que le Chevalier Baillou, considérant en premier lieu les pierres dans leurs familles, les distribuoit dans les collections suivantes, d'où il passoit aux métaux.

Ces collections sont : la 14e, des incrustations et des pierres sablonneuses et graveleuses ; la 15e, des albâtres, et pierres serpentines tendres ; la 16e, des marbres granits et porphyres ; la 17e collection est composée de toutes les différentes sortes de jaspes; la 18e, des agates, chalcédoines, et cornalines ; la 19e collection consiste dans ces pierres à prétendues vertus, comme la pierre *stellaris*, les pierres judaïques (qui ne sont que des épines d'échin), la crapaudine, la turquoise, etc. et l'aimant qui seul a une vertu efficace parmi les pierres de cette classe.

Il est une grande partie de métaux en leur état naturel, qu'on mettroit dans le nombre des pierres, à en juger par le coup-d'œil. Il n'y a même que les gens de l'art qui les distinguent.

Le pyrite, presque pure pierre, mais sulphureuse, qui souvent a du métal, et qui en est l'avant-coureur, offre une transition des plus naturelles, et fait la 20e collection des pyrites ou marcassites: la 21e collection consiste dans les métaux et autres minéraux, tels qu'on les trouve dans leurs mines.

Le *suc pierreux*, qui forme les pierres précieuses, est pur; ce qui les colore est la seule chose qui s'y unisse: c'est la substance la plus parfaite du métal, ou du minéral, leur fleur.

Les *quartz* et *flueurs*, qui dépendent des métaux, font partie de la 21e collection; et ils ont trop de rapport, par la couleur et la transparence, avec les pierres précieuses, pour ne pas se nuancer avec elles. Ils servent donc de transition à la 22e collection des *crystallisations* et des *pierres précieuses* attachées à leurs mines, décrites au long dans le corps de l'ouvrage. Relativement à cette classe, le Chevalier Baillou établit deux principes: 1.° que chaque sorte de pierre précieuse se forme d'un suc qui lui est particulier,

et qui affecte une configuration propre à son genre; 2.° que l'essence des pierres précieuses n'est pas qu'elles soient colorées (ce n'est qu'un accident); mais elle consiste dans leur dureté, leur gravité spécifique, et leur configuration.

La 23.e collection consiste dans les pierres précieuses taillées; enfin, la 24.e collection est composée des pierres factices. De la turquoise au rubis, toutes les pierres fines peuvent être imitées par le moyen de la chymie; mais l'examen de leur gravité spécifique et de leur dureté, dévoile au naturaliste la vérité de leur état.

Selon les principes du Chevalier Baillou, on peut passer par les plantes marines ligneuses aux plantes marines molles, et de là à la botanique terrestre; et des crustacées et des testacées on peut aller aux poissons, aux amphibies, reptiles, quadrupèdes, oiseaux, etc.

89. *Deux lettres de Voltaire à mon sujet.*

J'allois autrefois souvent à Paris; je voyois beaucoup ce qu'on appeloit alors *les Philosophes.* C'étoit surtout chez Madame Geoffrin, chez le Baron d'Holback, et chez d'Alembert, qu'étoient leurs principaux rendez-vous. C'étoit là que l'on tramoit sourdement la destruction de

la Religion, du Clergé, de la Noblesse, du Gouvernement. Dès l'année 1766, je disois aux Evêques liés avec eux, Ils vous détestent; aux grands Seigneurs qui les protégeoient, Ils ne peuvent soutenir l'éclat de votre rang, qui les éblouit; aux financiers qui les prônoient, Ils envient vos richesses. On continuoit à les admirer, à les flatter, à les prôner. En 1769, je tentai d'alarmer la société sur les progrès qu'ils faisoient; je publiai à Rome une brochure, intitulée le *Tocsin*, qui fut ensuite réimprimée à Turin et à Paris. J'y dévoilois leurs desseins destructeurs. L'année suivante, ayant eu occasion de voir Voltaire à Genève, il me prit à partie sur cette publication; mais je crois que je ne me tirai pas mal de cette attaque. Je passai les années 1774, 1775 et 1776 à Paris, et fis paroître le Tocsin, sous le titre de *l'Appel au Bon Sens*, toujours n'en voyant pas moins les philosophes, car on les trouvoit dans toutes les compagnies: j'allois même quelquefois chez M. d'Alembert; et comme je leur avois déclaré guerre ouverte, je n'avois pas de duplicité à me reprocher. Ils me ménageoient cependant, non que j'eusse rien en moi qui pût leur en imposer; mais j'avois le bonheur d'être bien vu de feu M. le Prince de Conti, de feu M. le Duc de Choiseul, et de plusieurs autres personnes qu'ils craignoient. Malgré cela, ils ne perdoient pas l'occasion de me dénigrer. Condorcet, sous le nom d'un théologien,

écrivant contre l'Abbé Sabathier, qui m'avoit loué, en prit occasion de me critiquer. Le Chevalier de Chatellux, qui étoit dévoué aux soi-disant philosophes, m'avoit fait beaucoup de politesses en 1774; il désira même être lié d'amitié avec moi, du moins il me le dit. Il publia un ouvrage, *De la Félicité Publique*, où il fait mention honorable de moi: mais ayant envoyé son livre à Voltaire, celui-ci, choqué de me voir loué par un de ses sectateurs, lui en fit de sanglans reproches, dans une lettre conçue en termes injurieux contre moi: et ce même Chevalier de Chatellux, qui m'avoit demandé mon amitié, fut lire cette lettre dans les cercles, entre autres chez la Maréchale de Luxembourg et chez Madame de Trudaine, deux maisons où j'allois souvent, et dans lesquelles je n'en fus pas moins bien reçu. Un de mes amis fit sentir au Chevalier de Chatellux combien une telle conduite étoit peu digne d'un homme bien né, et exigea de lui une sorte de réparation de sa faute, ce qu'il fit; mais deux ou trois ans après, il n'en donna pas moins cette lettre à l'impression. Quand Beaumarchais invita ceux qui avoient des lettres de Voltaire, à les lui envoyer pour les publier, je fus informé de cela; et du moins, à mon corps défendant, je crus devoir communiquer aux éditeurs de Voltaire deux lettres que j'avois de M. de Voltaire lui-même, qui pouvoient servir de contre-poison au tort qu'il vouloit me faire; mais

Condorcet, principal éditeur, ne les inséra pas, quoiqu'elles valussent bien cent autres qu'il a publiées. La première est, lorsque je lui écrivis pour le consulter sur l'édition que je voulois donner de toutes les œuvres du célèbre Leibnitz. Voici sa réponse :

" *Au Château de Ferney, par Genève.*
6 Novembre 1764.

" MONSIEUR,

" Vous rendez un grand service à tous les amateurs des sciences, en faisant une collection complète des œuvres du célèbre Leibnitz. Près de la moitié étoient éparses comme les feuilles de la Sybille ; et il y a même bien des choses qui ressemblent assez aux oracles de cette vieille, c'est-à-dire qu'on ne les entend guères : vous les enrichirez sans doute, Monsieur, de vos judicieuses remarques. Je suis malheureusement peu à portée de vous servir ; je commence même à désespérer de pouvoir lire ce recueil intéressant, car je suis en train de perdre entièrement la vue. L'état où je suis ne me permet pas de vous écrire de ma main ; je n'en suis pas moins sensible à l'honneur que vous me faites, j'en sens tout le prix. J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse st ime, MONSIEUR,

" Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

" VOLTAIRE,

" Gentilhome ord. de la Chambre du Roy."

La signature, (de près d'une ligne) toute entière de Voltaire, est de sa main, et assez singulière; j'en dirai un mot, après avoir rapporté l'autre lettre qu'il m'écrivit, pour me remercier du présent que je lui avois fait d'un exemplaire de mon édition de Leibnitz, en 6 vol. in-4to., très-bien relié.

" Monsieur,

" Vous rendez un grand service aux lettres, et vous me faites un présent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le fit adorer. Je croirai posséder Leibnitz chez moi, si jamais vous me faites l'honneur de venir dans mon hermitage.

" Pardonnez à un vieux malade, s'il ne vous remercie pas plus au long; je n'en suis pas moins pénétré de reconnoissance et de tous les sentimens que je vous dois.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

" *Au Château de Ferney, ce 9 Juin 1768.*" " Voltaire."

Le contraste entre ces lettres et la lettre injurieuse qu'il écrivoit contre moi au Chevalier Chatellux, est on ne peut pas plus frappant, et n'a pas besoin de commentaire. Ce que j'avois à dire de la signature de la première lettre est ceci : J'avois vu plusieurs lettres de la main de Voltaire, et j'avois remarqué dans toutes un défaut d'orthographe. J'étois bien éloigné de conclure qu'il l'ignoroit ; mais j'observois cela en compagnie. Quelqu'un me soutint que je me trompois, et paria que je ne pourrois pas produire une faute d'orthographe dans une lettre de Voltaire. Je dis que j'en avois deux, et les proposai pour pari : on l'accepte ; je les vais chercher ; mais comme il y avoit plus de vingt ans que je ne les avois lues, j'avois oublié qu'il n'y avoit que la signature de sa main. Cependant, dans la signature de la première lettre il se trouve une faute d'orthographe, et même à la rigueur deux, ensorte que je gagnai mon pari. Je n'ai pas besoin de les indiquer, elles sautent aux yeux.

90. *Bon mot du Chevalier Gatti.*

Le Chevalier Gatti, habile médecin, disoit un jour au Grand Duc de Toscane : Quand on est malade, c'est une dispute entre le malade et la maladie ; on appelle un médecin, qui vient, les yeux bandés, un bâton à la main, pour ter-

miner la querelle ; s'il frappe sur la maladie, il guérit le malade ; s'il frappe sur le malade, il le tue.

91. *Anciens et modernes.*

On se nourrit des *anciens*, on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages ; et quand l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite : semblable à ces enfans *drus* et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice.—*Caractères de La Bruyère, chap.* 1er.

92. *Réponse de Lord Lansdowne à l'Abbé Morellet.*

L'Abbé Morellet, au commencement de la Révolution en France, parut un des plus zélés à la favoriser : il écrivit contre la Noblesse, et par ses discours et ses ouvrages, il se montra l'un des plus ardens défenseurs de l'Assemblée Nationale ; mais lorsque, par les opérations de l'Assemblée, il se vit privé de son bénéfice, de sa pension et d'un traitement de six mille livres qu'il avoit, pour faire un Dictionnaire de Commerce, il commença à blâmer la conduite de l'Assemblée. Il écrivit alors à Lord Lansdowne une longue lettre, dans laquelle il se plaignoit beaucoup des revers qu'il avoit éprouvés ; sur

quoi Lord Lansdowne lui répondit : " Qu'il de-
" voit se regarder comme un soldat blessé dans
" une armée victorieuse."

93. *De l'amitié.*

L'amitié est l'union des deux corps par une seule âme, ou une âme en deux corps : Μία ψυχὴ δυὸ σώμασι ἐνοικοῦσα, selon *Aristote* en *Diogènes de Laërce*. Plutarque a dit à peu près la même chose : Μίας ψυχῆς ἐν πλείοσι διῃρημένης σώμασι. Tome 1, page 167, ligne 19, édit. *Reisk.*

94. *De l'amitié.*

S. Augustin (Confess. lib. IV. c. VI.) exprime bien fortement le regret que lui causoit la mort de son ami : " M'étant toujours regardé
" comme un autre lui-même, je m'étonnois de
" me voir vivre après sa mort ; je sentois que son
" âme et la mienne n'avoit été qu'une seule âme
" en deux corps. La vie m'étoit en horreur ; il
" me sembloit n'être vivant qu'à demi ; et ce-
" pendant je craignois de mourir, de crainte que
" celui que j'avois tant aimé ne mourût entière-
" ment."

95. *Différentes dispositions des âges.*

A vingt ans on tue le plaisir ; à trente on le goûte ; à quarante on le ménage ; à cinquante on le cherche ; à soixante on le regrette.

96. *L'estime en amour.*

La Comtesse Amélie de Boufflers disoit: " Il ne peut être question d'estime en amour; " car quel est le but d'un amant, sinon de faire " perdre à celle qu'il aime tout droit à son " estime?" Ceci est très-juste, pourvu qu'on l'applique seulement à l'amour de galanterie.

97. *Sir Th. Robinson.*

Le Chevalier Robinson, grand et fluet, demandoit un jour à Lord Chesterfield de faire quelques vers sur lui; Lord Chesterfield fit aussitôt ce distique, qui perdroit à être traduit:

Unlike my subject now shall be my song;
It shall be witty, and it sha'n't be long.

98. *Jolie devise.*

C'est une jolie devise que celle qui se trouve sur une médaille, représentant le vent qui souffle sur une girouette; la girouette dit: *Si tu ne changes, je ne tourne.*

99. *Maxime de Marc-Aurèle.*

Les événemens malheureux de notre vie peuvent être tournés à notre avantage par notre constance à les supporter. C'est la pensée de *Marc-Aurèle*, rapportée au No. 16, mais exprimée différemment.

100. *Bon mot du Cardinal de Retz.*

Les Rois de France, disoit le Cardinal de Retz, n'ont pas cru s'abaisser, en se liant eux-mêmes à leurs ordonnances ; semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois.

101. *Belle expression de Wieland.*

Belle expression dans ce passage d'*Agathon*, par Wieland ! " Je jouissois de cette félicité, " qui donne aux jours la rapidité des instans, et " aux instans la valeur des siècles."

102. *Bon mot de l'Abbé Raynal.*

L'Abbé Gagliani et l'Abbé Raynal étoient les deux plus grands parleurs que j'aye connus. Un ami du dernier, qui s'amusoit de tout, voulant se donner le plaisir de les faire rencontrer ensemble, invita l'Abbé Gagliani chez lui. L'Abbé Gagliani entama la conversation, s'en empara si bien, et parla avec tant de volubilité, que l'Abbé Raynal ne trouvoit pas le moindre intervalle pour placer un mot ; sur quoi se tournant vers son ami, il lui dit tout bas : S'il crache, il est perdu.

103. *Présomption définie.*

La présomption a tant de hauteur et si peu de base, qu'elle est facile à renverser. *Mémoires de Madame de Staël.*

104. *Mot singulier de Whitfield.*

On reprochoit à M. Whitfield d'avoir consacré aux hymnes qui se chantoient dans son église, des airs connus pour appartenir à quelques chansons mondaines : " Voudriez-vous, dit-il, " que le diable fût en possession de tous les " beaux airs ? "

105. *Joli distique d'Amalteo.*

Une jeune et jolie fille, borgne de l'œil droit, avoit un frère borgne de l'œil gauche. Voici un distique par *Amalteo* sur ce sujet, digne des beaux temps de la Latinité :

Blande puer ! lumen quod habes concede sorori ;
Sic tu cœcus Amor, sic erit illa Venus.

106. *Trois générations étonnantes.*

M. de la Musanchère, Evêque de Nantes, est mort à 80 ans : son père avoit 81 ans quand il vint au monde, et son grand-père avoit 84 ans quand son père naquit ; ensorte qu'il y avoit 245 ans entre la naissance de son grand-père et sa mort.

107. *Bon mot de M. de Gouvernet.*

M. de Gouvernet dînant un jour, en 1793, à Londres avec la Chevalière d'Eon, dans le temps qu'elle parloit d'aller en France se mettre

à la tête d'une légion, lui demanda si ce seroit une légion de poissardes ?

108. *Prompte repartie d'un Suédois.*

Dans le temps que le Roi de Suède étoit à Paris, en 1771, une Dame disoit de lui à un Suédois : " *Votre Roi est un tête*"—" *Couronnée*, " Madame," reprit-il, en l'interrompant.

109. *Système du Beau.*

De tous ceux qui ont traité du *beau*, le Père André, Jésuite, est le seul qui en ait donné des idées claires, et qui ait posé des principes sûrs pour le discerner. Platon, parmi les anciens, discute ce sujet dans son dialogue d'Hippias ; mais après avoir pendant long-temps dit ce que le beau n'est pas, il vous laisse dans l'ignorance sur ce qu'il est. Plutarque et S. Augustin ont posé le principe qui constitue le beau. Le premier, dans son discours *περι τῦ ἀκούειν*, dit ; *τὸ μεν καλὸν ἐκ πολλῶν οἷον ἀριθμῶν εἰς ἕνα καιρὸν ἡκόντων, ὑπό συμμετρίας τινὸς ϗ ἁρμονίας ἐπιτελειται* : (vid. No. 78). C'est la variété réduite à l'unité par l'harmonie et la symétrie, et c'est cette idée qui le Père André a si bien développée dans son ouvrage. S. Augustin avoit aussi avancé que *Omnis porrò pulchritudinis forma unitas est. Epist.* 18, *édit. P. P. Benedict.* L'expression de celui-ci n'est pas aussi complète que celle de Plutar-

que, mais elle tend au même principe. Voyons en peu de mots comment le Père André a développé l'idée de Plutarque ;

Il établit plusieurs sortes de beaux ; le beau moral, le beau sensible ou visible, le beau musical, le beau dans les ouvrages d'esprit.

Dans le beau moral, il y a trois sortes de beaux.—Le beau moral *essentiel*, ou la conformité du cœur avec l'ordre essentiel, qui est la loi de toutes les intelligences. Le beau moral *naturel*, conformité du cœur avec l'ordre naturel, qui est la loi générale de toute nature humaine.—Le beau moral *civil*, qui est la loi commune de tous les hommes réunis dans un même corps de cité ou d'Etat. Ceci s'applique à toute espèce de Gouvernement ; ce sont toutes les volontés se réunissant dans une seule. Dans la conduite d'un individu, comme dans la conduite d'un Etat, il faut que toutes les actions tendent à une même fin ; c'est donc toujours la variété réduite à l'unité qui constitue le beau.

De même, dans le beau *visible*, c'est l'accord qui résulte des proportions que la nature ou l'art mettent dans leurs productions ; un ensemble de parties, si bien arrangées, à l'aide de la symétrie, que l'on puisse en saisir le tout d'un coup-d'œil.

Ainsi, pour le beau *musical*, toutes les parties d'un concert, les voix, les différens instrumens, doivent être tellement d'accord, qu'elles forment une belle harmonie, un son que l'oreille puisse saisir comme un seul son.

En suivant ce principe ingénieux, on trouvera qu'il peut s'appliquer également à un tableau, à un poeme, à un parterre, à un bâtiment, etc. Le livre du Père André, *Essai sur le Beau*, in-12°, n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être; cependant, j'ose dire que c'est l'ouvrage le plus propre à former le goût. Voyez N° 78.

110. *Sur le goût.*

Le goût est le *discernement du beau*. Un vrai connoisseur des arts, qui voit l'ouvrage d'un grand maître, en saisit, au premier coup-d'œil, le mérite et les beautés: il peut y trouver ensuite des défauts; mais il vient toujours à ce qui lui a plu; il aime mieux admirer que trouver à redire. Commencer à trouver des défauts où il y a de grandes beautés à saisir, est une preuve sûre de manque de goût. J'ai fait cette remarque pendant le cours de plusieurs années en Italie: tous les jeunes gens cherchoient les défauts dans les plus beaux ouvrages du Corrége, du Guide, de Raphaël, dans la Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvédère, le bâtiment de S. Pierre: ceux qui

profitoient des leçons qu'on leur donnoit, n'y voyoient plus que les beautés. Le ridicule saute aux yeux des enfans; ils n'ont pas encore l'esprit assez formé pour apercevoir les bonnes qualités.

111. *Sur les grâces.*

Les grâces sont des agrémens qui accompagnent notre maintien, nos discours et nos actions. Elles consistent dans le rapport des attitudes, des gestes, des expressions, des pensées, avec la fin qu'on se propose: c'est *le mouvement propre à la chose.*

112. *Alexandre et César.*

C'est grand dommage que le parallèle de Plutarque entre Alexandre et César ne nous soit pas parvenu. Je crois qu'il n'eût pas hésité à donner la prééminence au premier. Une seule considération doit décider la question. Alexandre est mort à 33 ans, et déjà il avoit fait les grandes choses qui nous étonnent encore; César, long-temps après cet âge, n'avoit encore rien fait de remarquable. Il naquit 100 ans avant Jésus-Christ, et fut tué l'an 44 avant notre ère: il avoit environ 37 ans dans le temps de la conjuration de Catilina; il est encore douteux qu'il ait trempé dans cette conjuration, puisqu'on lui donna à garder un des conjurés. La seule action par laquelle il se fût distin-

gué alors étoit qu'à l'âge de 25 ans il avoit armé quelques vaisseaux contre les pirates, qui infestoient les environs de l'île de Rhodes, et les côtes voisines de l'Asie. Il fut dix ans à conquérir les Gaules avec les armées Romaines, alors victorieuses partout; et l'on sait par lui-même le peu de résistance que fit Pompée à la bataille de Pharsale. D'un autre côté, considérons Alexandre, qui à l'âge de dix-sept ans décide par sa valeur du gain de la bataille de Chéronée, et y sauve la vie à son père: voyons-le, à vingt ans, se faire déclarer Chef de la Grèce dans l'expédition contre les Perses; et, avant de passer en Asie, ne voulant pas laisser d'ennemis derrière lui, voyons-le marcher contre les Illyriens et les Tréballiens (la Hongrie et la Bulgarie), nations guerrières que son père n'avoit jamais pu soumettre, les réduire aux termes qu'il voulut leur prescrire: et trouvant à son retour les Thébains déclarés contre lui, il les bat, détruit cette République, alors la première de la Grèce; et plein de confiance, passe à vingt ans en Asie avec 35 mille hommes. Si l'on considère ensuite sa conduite politique, on ne peut que l'admirer, autant que sa valeur: après avoir gagné la bataille d'*Issus*, au lieu de poursuivre Darius, il réfléchit qu'il convient de ne pas le laisser maître de la mer; il marche donc vers Tyr, la prend, s'assure des forces maritimes du Roi de Perse, passe en Egypte, y fonde une

ville encore célèbre par son nom, subjugue l'Egypte, revient sur ses pas, soumet toute l'Asie connue, à son obéissance ; il adopte en partie les usages des Perses, épouse une fille de Darius, et fait épouser à ses Généraux les filles des principaux Seigneurs Persans, dont il fait élever les fils à la Macédonienne. Rien n'est plus beau, sur ce sujet, que les deux traités de Plutarque, intitulés *De la Fortune d'Alexandre.* Voyez N° 10.

113. *Distinction entre le cœur et l'âme.*

Le cœur, en langage métaphysique, est l'âme, considérée comme le siége des sensations ; de même que l'esprit est l'âme, considérée comme le siége des idées : les sensations, quoique occasionnées par les mêmes objets, peuvent être différentes chez les différens individus, suivant leur constitution particulière. Le résultat de toutes les sensations formant donc un toutd ans chaque individu, qui s'appelle le cœur, comme le résultat des idées forme un tout qu'on nomme l'esprit, il est naturel que le cœur, aussi-bien que l'esprit, soit différent dans différens sujets, et que chacun ait son cœur, comme on dit que chacun a son esprit. Ainsi, quoique deux personnes aiment le même objet, elles n'en seront point affectées de la même manière ; par la nature de leurs constitutions différentes, cet objet n'aura pas fait sur elles une même impression. De là cettadiversité dans

la manière de penser et de sentir, presque aussi remarquable que dans les visages. Cette diversité paroîtroit encore plus grande, si chacun vouloit ouvrir son cœur, et communiquer sa pensée avec franchise.

114. *Galanterie d'un Financier.*

Un Financier à Paris, sachant qu'une Dame qu'il aimoit, avoit tous les ans grande envie de manger les premiers petits pois de la saison, lui en apportoit un jour un plat qu'il avoit payé cent écus. " Hélas! dit-elle, Monsieur, je ne puis " profiter de votre attention ; mon médecin m'a " mise au lait." " Hé bien, Madame, il y a du " remède à tout," répondit-il, et il fit manger les petits pois à la vache dont elle prenoit le lait.

115. *Accident arrivé à M. de Calonne.*

M. de Calonne, dormant un jour dans son lit, le *ciel* du lit tomba sur lui et pensa l'étouffer. Les uns s'écrioient malignement à ce sujet : *Juste Ciel !* d'autres disoient que c'étoit un *lit de justice.* Il m'a dit lui-même qu'il se trouvoit tellement accablé sous le poids de ce ciel de lit, qu'il fut plusieurs heures sans pouvoir se remuer pour tirer sa sonnette, et fut obligé d'attendre l'heure où son valet-de-chambre entra.

116. *Bel argument de Maupertuis.*

C'est un bel argument en faveur de la religion que la conclusion de l'*Essai de Philosophie Morale*, de Maupertuis, au tome 1er de ses œuvres: " Tout ce qu'il faut faire, dans cette vie, " pour y trouver le plus grand bonheur dont no- " tre nature soit capable, est sans doute cela " même qui doit nous conduire au bonheur éter- " nel."

117. *Anecdote sur M. Pitt.*

M. Pitt, au commencement de 1784, retint sa place de Premier Ministre contre tous les efforts de l'Opposition ; et quoique leur nombre se fût accru jusqu'à avoir une majorité de cent voix contre lui, il fut six semaines sans vouloir leur donner la satisfaction de le voir quitter. Enfin la majorité contre lui allant toujours croissant, il dit un jour au Roi : " Sire, je suis mortifié de voir " que ma persévérance n'aboutit à rien, et qu'il " faudra enfin que je résigne." " En ce cas, dit " le Roi, il faudra donc que je résigne aussi." Ce fut alors que le Chancelier Thurlow conseilla au Roi de dissoudre le Parlement, et par là de prendre l'avis de la nation. En effet, le nouveau Parlement fit bien connoître que la nation approuvoit les mesures du Roi et de son Ministre ; car M. Pitt eut alors une très grande majorité, qu'il a toujours conservée depuis.

118. *Portrait de Charles I, convenable à Louis XVI.*

Quand l'infortuné Louis XVI périt d'une manière si cruelle, je fus frappé de la ressemblance qu'il y avoit entre son sort et celui de Charles I, Roi d'Angleterre; et je le fus encore plus lorsque, lisant l'histoire de la fin tragique de ce dernier Prince dans Clarendon, je trouvai tant de rapports entre leurs caractères, leurs vertus et leurs foiblesses. Je fis l'extrait du portrait que Clarendon a fait du Roi Charles; je le fis voir à plusieurs des Seigneurs et des Dames qui avoient approché le plus Louis XVI. Tous convinrent que ce portrait paroissoit avoir été fait pour ce digne et malheureux Roi. Voici ce portrait traduit exactement de Clarendon : je n'en ai omis que quelques faits, qui ne changent en rien la nature du portrait.

Il est nécessaire d'ajouter ici en peu de mots le caractère de Charles I, afin que la postérité connoisse quelle perte inestimable la nation a faite par la privation d'un Prince dont l'exemple auroit eu autant de pouvoir sur les mœurs et la piété de la nation que les lois les plus sévères. Pour parler d'abord de ses qualités, considéré comme homme, avant que de faire mention de ses qualités royales, il méritoit (si jamais personne l'a mérité) le titre d'honnête homme. Il

étoit si amateur de la justice, qu'il n'y avoit point de tentation capable de le faire pencher du côté de l'injustice, à moins qu'on ne lui déguisât tellement les choses, qu'il crût juste ce qui ne l'étoit pas. Comme il étoit naturellement plein de compassion, il ne faisoit jamais rien qui marquât en lui aucune dureté de cœur.....Il étoit fort ponctuel et régulier dans ses dévotions; il ne prenoit jamais aucune récréation, ni divertissement, qu'il n'eût assisté aux prières publiques, ensorte que, dans les jours de chasse, ses aumôniers étoient obligés de faire le service de meilleure heure: il étoit aussi très-exact à ses dévotions particulières dans son cabinet. Il exigeoit avec tant de sévérité qu'on parlât respectueusement de tout ce qui regardoit la religion, qu'il ne pouvoit souffrir aucune parole libre, ni profane, de quelque tour d'esprit qu'elle fût enveloppée. Quoiqu'il prît plaisir à lire des vers que l'on faisoit sur certains événemens, personne n'osoit lui en montrer de sales ou d'obscènes. Il étoit un si bel exemple de la foi conjugale, que ceux qui ne l'imitoient pas sur cet article, n'osoient se vanter de leur libertinage.

Ses vertus royales avoient des défauts, qui les empêchoient de paroître dans tout leur lustre, et de produire les fruits que l'on devoit en espérer. Il n'étoit pas naturellement fort libéral,

quoiqu'il donnât beaucoup. Il vouloit que chacun gardât son rang, et remplît ses devoirs; personne n'osoit se faire voir dans une place qu'il n'avoit pas droit d'occuper. Il n'aimoit pas les étrangers, ni les gens présomptueux; il écoutoit patiemment les affaires, et tâchoit de si accoutumer de plus en plus, se trouvant souvent dans le Conseil.

Il étoit naturellement intrépide, mais il n'étoit pas entreprenant. Il avoit un très-bon jugement, mais il ne s'y fioit pas assez, ce qui lui faisoit quelquefois changer d'avis pour en suivre un pire, et adopter les conseils de ceux qui ne jugeoient pas si bien que lui. Cette défiance de lui-même le rendoit plus irrésolu que la conjoncture de ses affaires ne le permettoit. S'il avoit été plus fier et plus hautain, il se seroit attiré plus de respect et de soumission.

Son peu de soin à appliquer des remèdes aux maux qui survenoient, provenoit de la douceur de son naturel, et de la délicatesse de sa conscience, qui, dans les cas où il s'agissoit de répandre du sang, lui faisoit toujours choisir la voie la plus douce, sans écouter les conseils de rigueur, quelque raisonnables qu'ils fussent.

Enfin, c'étoit le plus digne gentilhomme, le

meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur père; et le meilleur chrétien que son siècle eût produit; et s'il n'étoit pas le plus grand Roi, s'il manquoit de quelques-unes des qualités qui ont fait les Rois heureux et puissans, il n'y a jamais eu d'autre Roi malheureux qui possédât la moitié de ses vertus, ni aussi exempt de toutes sortes de vices que lui.

119. *Evasion de Louis XVI.*

Le 17 Août, 1791, je vis à Londres M.****: il étoit envoyé secrètement à la Cour de Londres par le Roi et la Reine de France. Il apportoit des lettres pour M. Pitt de la part du Comte de Mercy et du Comte de Fersen, et des lettres du Roi de Suède au Roi de la Grande-Bretagne et à M. Pitt. Il m'informa de plusieurs particularités relatives à l'évasion du Roi de France, et à l'état des affaires en France, dont une partie me fut confirmée ensuite par M. le Marquis de Bouillé.

Ce fut le Comte de Fersen qui conçut le projet de faire évader le Roi et toute la Famille Royale, et qui le mit en exécution. Le Baron de Breteuil et le Marquis de Bouillé furent au commencement les seuls, hors de Paris, qui furent mis dans le secret.

Le Baron de Breteuil jouissoit seul, de tous les anciens Ministres, de la confiance du Roi et

de la Reine, et agissoit en leur nom auprès des Puissances étrangères, pendant qu'il étoit à Soleure. Il fut même chargé plusieurs fois de communiquer au Comte d'Artois les intentions du Roi son frère, et cette voie ne plaisoit point du tout à M. le Comte d'Artois, et encore moins à M. de Calonne. Ce fut aussi lui qui, ayant vu M. de Calonne en Suisse, et pénétré son dessein d'aller à Vienne, dépêcha sur-le-champ un courrier au Prince de Kaunitz, pour l'empêcher d'y être reçu; et en effet il fut obligé à la dernière poste de retourner sur ses pas.

Si le Roi eût réussi dans le dessein d'aller à Montmédy, on étoit résolu de ne pas permettre à M. de Calonne d'approcher de sa personne; le Roi et la Reine ne vouloient l'employer en aucune façon. Deux mois avant sa disgrâce, il avoit tenté de gagner le Confesseur du Roi, pour l'engager à lui révéler ses secrets: le Confesseur le dit au Roi, sous la condition expresse de n'en parler à personne autre que la Reine.

Dès le mois d'Octobre, 1789, le Roi de France avoit recommandé au Roi d'Espagne de n'avoir aucun égard à quelque acte public que ce fût, qui paroîtroit en son nom, à moins qu'il ne lui fût confirmé par une lettre de sa main.

Si le Roi eût pu parvenir jusqu'aux fron-

tières, le Marquis de Bouillé devoit être sur-le-champ déclaré Maréchal de France, et prendre le commandement de l'armée qu'il auroit pu rassembler. Il m'a dit lui-même que de tout ce qu'il avoit à ses ordres en Lorraine, il ne pouvoit se fier qu'aux corps étrangers ; mais que l'Empereur devoit faire marcher aussitôt 40,000 hommes, dont 14,000 devoient être aux environs de Montmédy dans le moment de l'évasion du Roi, mais qui ne s'y trouvèrent pas. Le Roi d'Espagne devoit fournir 15,000 hommes d'infanterie, et 4,000 de cavalerie, et donner cinq millions en argent. Le Roi de Sardaigne devoit fournir 15,000 hommes, les Suisses 20,000 ; et le Roi de Suède s'engageoit à débarquer 16,000 hommes à Ostende.

Dans sa lettre au Roi d'Angleterre, le Roi de Suède demandoit si, dans le cas que la Cour de Londres observât une neutralité parfaite, il ne fourniroit pas bien, comme Electeur d'Hanovre, 12,000 hommes payés par les Princes François.

Le but de la mission de M.**** à Londres, étoit d'informer l'Administration que M. de Calonne n'étoit point autorisé à parler au nom du Roi de France, et de persuader cette Cour de prendre parti en faveur de Sa Majesté Très-Chrétienne, ou, si l'on étoit résolu de rester neutre, d'engager le Roi de Prusse et la Hollande à agir de

concert avec l'Empereur et les Princes d'Allemagne.

Une preuve que le Baron de Breteuil, et non M. de Calonne, a été le ressort secret qui a fait mouvoir l'Empereur et les autres Princes en faveur du Roi de France, est que, lorsqu'ils se sont mis en mouvement, ils n'ont point communiqué aux Princes François leurs projets, ni les moyens qu'ils se proposoient d'employer pour les faire réussir.

Les secours, de la part des Puissances étrangères, étoient alors conditionnellement convenus dans le cas de l'évasion du Roi. Depuis ce temps la Cour de Vienne avoit bien l'intention de prendre des mesures vigoureuses, pourvu que la Cour de Londres lui assurât le concours du Roi de Prusse en cette mesure; l'Empereur ne voulant en aucune façon faire marcher ses troupes, à moins que le Roi de Prusse n'en fît autant.

M. de Fersen fut à Vienne (en Août, 1791), de la part du Roi et de la Reine de France, pour concerter avec l'Empereur sur les secours qu'il donneroit, en cas que le Roi de Prusse pût être porté à s'unir avec lui; et le Ministre de l'Empereur à Londres devoit assurer cette Cour, qu'au cas de la sincère intention du Roi de Prusse de

prendre ce parti, Sa Majesté Impériale s'engageoit à prendre les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses pour le rétablissement de la Monarchie Françoise.

Le Comte de Mercy vint à Londres le 18 Août, pour confirmer au Gouvernement d'Angleterre tout ce que M. **** avoit avancé, et il en conféra souvent avec M. Pitt et les autres Ministres.

J'appris aussi de M.**** et du Marquis de Bouillé, des détails certains de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Le Duc de Choiseul en avoit été la cause en partie, quoique très-innocemment et par trop de zèle. Il avoit été mis dans le secret de l'évasion, et fut dépêché le 19 Juin à M. de Bouillé, pour l'informer de toutes les circonstances du départ du Roi et de la Reine. M. de Bouillé l'avoit chargé du commandement d'une escorte pour aller au devant de leurs Majestés: arrivé à la poste de Ste Menehoud et Châlons, il parut fort inquiet et agité de ne les pas voir venir au temps qu'ils devoient y être; après avoir attendu quelques heures, il monta à cheval, et fut plusieurs lieues à la rencontre du trésor, qu'il disoit être venu pour escorter, et qui étoit destiné à payer les troupes en Lorraine. Il se donna tant de mouvement et parut tellement

alarmé du retard de ce prétendu trésor, que les habitans du village en conçurent des soupçons qui les portèrent examiner les voitures du Roi lorsqu'elles arrivèrent; et voyant qu'elles prenoient la route de Varennes au lieu de celle qui conduit à Metz, le maître de poste de S$_{te}$ Menehoud prit un court chemin de détour, arriva à Varennes avant les voitures du Roi, donna l'alarme, et fut la cause de l'arrestation. Il est faux que le Roi ait été retenu pour avoir voulu s'arrêter à l'auberge pour manger.

120. *Naïveté d'un Irlandois.*

Un Irlandois assez sot, devint tout d'un coup très-riche par un héritage; sa vieille nourrice vint le voir, pour le féliciter et solliciter des secours dont elle avoit besoin. " Non, dit-il, je ne vous " donnerai rien, vous êtes une coquine: quand " j'étois enfant, vous m'avez changé en nourrice; " je me portois bien alors, et depuis ce temps-là " j'ai toujours été malingre."

121. *Beau trait de Madame du Barry.*

Un peu avant que la Comtesse du Barry fût guillotinée (le 8 Décembre 1793), un prêtre Irlandois trouva le moyen d'aller la voir dans la prison de la Conciergerie, et lui offrit de la sauver, si elle pouvoit lui fournir une certaine somme d'argent, pour gagner les geoliers et faire le voya-

ge. Elle lui demanda s'il ne pouvoit pas sauver deux personnes; il répondit que son plan ne lui permettoit pas de sauver plus d'une. " En ce " cas," dit Madame du Barry, " je vous donne- " rai bien un ordre sur mon banquier pour tou- " cher la somme nécessaire; mais j'aime mieux " que ce soit la Duchesse de Mortemart qui " échappe à la mort, que moi. Elle est cachée " dans un grenier de telle maison à Calais: voi- " ci un mandat sur mon banquier; volez à son " secours." Le prêtre, après l'avoir pressée de lui permettre de la tirer elle-même de la prison, la voyant résolue à préférer la Duchesse, prit le mandat, toucha l'argent, fut à Calais, tira la Duchesse de Mortemart de sa retraite, la déguisa en femme du commun, et la prenant sous le bras, la fit voyager à pied avec lui, disant qu'il étoit un bon prêtre constitutionnel, et marié avec cette femme; on crioit, *bravo!* et on le laissoit passer. Il traversa ainsi les armées Françoises, et vint à Ostende, d'où il passa en Angleterre avec Madame de Mortemart, que j'ai vue depuis à Londres.

122. *Citerne d'argent à Burleigh.*

La plus belle pièce de vaisselle d'argent que j'aye vue est une citerne d'argent, à Burleigh chez Lord Exeter; elle pèse 3000 onces, a quatre pieds de long sur trois de large, et deux pieds

et demi de hauteur: elle est soutenue par des pieds d'argent, et ornée de deux lions d'argent pour anses.

123. *Accident extraordinaire de deux canonniers Russes.*

M. de Lizakewitz, Secrétaire d'Ambassade de Russie à Londres, m'a raconté qu'étant avec la flotte Russe dans l'Archipel, lorsqu'en 1773 elle brûla la flotte Turque devant Smyrne, il y avoit deux canonniers sur le vaisseau de l'Amiral Russe, lorsque ce vaisseau prit feu dans un combat et sauta. Ces deux canonniers ayant été jetés en l'air, tombèrent dans la mer près d'un vaisseau Turc; ils furent sauvés, faits prisonniers, et mis aux fers sur le tillac. Trois jours après, le vaisseau Turc, sur lequel ils étoient, ayant été brûlé dans le port par les Russes, sauta aussi, et les deux misérables canonniers furent jetés en l'air du côté de la flotte Russe, et repris en mer; mais ayant eu chacun les deux jambes emportées par lesquelles ils étoient retenus aux fers, on leur fit l'amputation au-dessus des genoux, et ils ont vécu plusieurs années. M. de Lizakewitz les a vus tous les deux dans ce temps-là, et long-temps après.

124. *Funeste aventure d'un vieillard.*

Le Chevalier B—m, âgé de 70 ans, ayant marié son fils aîné à la fille du Chevalier Charles W—, la jeune épouse invita sa sœur, âgée de 17 ans, à venir passer quelque temps avec elle chez son beau-père à la campagne. Le vieux Chevalier devint éperdument amoureux de Mademoiselle W—, et offrit de l'épouser; la jeune demoiselle refusa sa main: il insista; elle demeura ferme, et se voyant tourmentée, elle prit le parti de quitter la maison de cet amant septuagénaire. La veille du jour fixé pour son départ, le vieux B—m, étant à souper, déclara qu'il ne pouvoit souffrir d'être frustré dans ses espérances; et quand les dames furent retirées, dit que, cette même nuit, il étoit résolu d'avoir Mademoiselle W—, de quelque façon que ce fût, ou *de mourir dans la peine.* Son fils, qui vit qu'il étoit échauffé par le vin, se détacha de la compagnie pour avertir Mademoiselle W— de ne pas se coucher cette nuit, et recommanda à sa femme de veiller avec elle. En effet, après minuit, le vieillard voulut entrer dans la chambre de la jeune demoiselle, et la trouvant fermée, il enfonce la porte; mais au premier pas qu'il fit dans la chambre, il tomba mort d'un coup d'apoplexie, et accomplit ainsi sa prédiction.

125. *Gibraltar offert et refusé.*

Il est bien vrai que l'on a pensé une fois à rendre Gibraltar aux Espagnols. M. Pitt (depuis Lord Chatham), dans sa dépêche à M. Keene, Ambassadeur à Madrid, du 23 Août 1757, lui donne ordre d'ouvrir une négociation avec la Cour d'Espagne pour l'engager à se joindre à l'Angleterre, et lui procurer le recouvrement de l'île de Minorque, auxquelles conditions on mettroit le Roi d'Espagne en possession de Gibraltar. M. Pitt informa en même temps l'Ambassadeur que cette mesure avoit été débattue et approuvée par le Roi et le Conseil du Cabinet. L'Ambassadeur, dans sa réponse du 26 Septembre 1757, écrit qu'il avoit trouvé dans M. le Général Wall, alors premier Ministre en Espagne, beaucoup de répugnance à faire cette proposition au Roi son maître ; et qu'il avoit été jusqu'à dire qu'il n'oseroit pas même en faire mention dans le Conseil, de crainte de se trouver le seul de son avis et de risquer par là d'affoiblir son crédit. Le Chevalier Keene étoit dès lors fort malade, et mourut le jour de Noël suivant, en sorte que cette affaire ne fut plus mise sur le tapis.

126. *Duc de Northumberland.*

Le feu Duc de Northumberland m'a dit, que lorsqu'il entra en possession des biens du

Duc de Somerset son beau-père, dans la province de Northumberland, le revenu ne se montoit pas à cinq mille livres sterling, parce qu'on avoit coutume de donner de longs baux, en recevant sur chaque bail une somme d'argent considérable: au lieu qu'en 1774 le Duc de Northumberland en recevoit cinquante mille livres sterling, tous frais faits, et taxes payées; c'est-à-dire quarante mille livres en terres, et huit mille en mines de charbon. Outre cela, son revenu en Yorkshire étoit de cinq mille livres sterling. Les maisons aux environs de l'hôtel de Northumberland, et ses terres dans la province de Middlesex, rapportoient cinq mille livres sterling net; le tout reçu chez un banquier à Londres. Les terres qu'il avoit en Northumberland, bonnes ou mauvaises, formoient un tiers de cette province, et en y ajoutant celles qu'il avoit dans les provinces d'York, de Cornwall, de Devonshire et de Middlesex, le tout se monte à une centième partie de l'Angleterre, ce qui est plus que la province de Rutland.

La dépense du Duc de Northumberland, en comptant ce qu'il donnoit à ses deux fils, se monta en 1775 à cinquante-cinq mille livres sterling, y compris sept mille pour l'élection de cette année. Pendant 20 ans, il dépensa annuellement sept mille livres sterling pour bâtir le château

d'Alnwick. Sa table, qui étoit cependant bien tenue, faisoit sa moindre dépense ; le boucher, volailler, boulanger, poissonnier, coûtoient douze cents livres sterling par an, pendant que les bougies se montoient à quatre cents, et le vin davantage. Tout compris pour sa table, celle des domestiques, leur argent à dépenser et le vin, le tout se montoit à cinq mille livres sterling ; les écuries, gages des domestiques, livrées, à la même somme. Sa maison de plaisance, *Sion*, lui coûtoit deux mille livres de taxes et d'entretien ; l'hôtel de Northumberland, mille ; Alnwick, trois mille ; son intérêt parlementaire, cinq mille par an.—Il avoit dépensé plus de deux cent mille livres sterling en bâtimens.

127. *Comte de Lally-Tolendal.*

Le Comte Lally-Tolendal étoit fils du Général Lally, qui fut décapité en Mai 1766 ; sa mère étoit la Comtesse de Molde, dame Flamande ; c'étoit un mariage secret, et la Comtesse, qui continuoit à porter le nom de son premier mari, avoit élevé son fils dans l'ignorance du nom de son véritable père. Pendant tout le temps que dura le procès du Général Lally, elle entretenoit sans cesse cet enfant de l'innocence du Général, et lui disoit tout ce qui pouvoit servir à l'intéresser en sa faveur. Enfin, le voyant condamné à mourir, elle s'avisa d'un étrange moyen pour exciter

l'esprit de ce jeune homme à le venger un jour. Elle confia son secret à un ami, qu'elle chargea de conduire son fils voir le supplice du Général; et après l'avoir entretenu de son innocence, tout le temps qui précéda ce spectacle, au moment où sa tête fut séparée de son corps, il lui dit: " Vous avez toujours désiré de savoir qui étoit " votre père; c'est lui que vous venez de voir " souffrir à tort; songez un jour à venger sa mé- " moire."

128. *Préscience de Dieu.*

Quand même les événemens de notre vie seroient préordonnés, on ne devroit pas dire pour cela que nos prières fussent vaines et inutiles; car, avant la création du monde, lorsque ce système et toutes les séries de ses événemens ont été préférés par Dieu à d'autres qui auroient pu exister, il n'est pas douteux que d'autres ont été aussi prévues dans l'enchaînement des choses, et qu'elles ont concouru (aussi-bien que les événemens) à déterminer Dieu pour le choix de ce système du monde actuellement existant; en sorte que ces mêmes prières qui décident Dieu à agir, ou à permettre, l'ont déterminé, au temps de la création, à décréter ce qu'il feroit ou permettroit. Voyez n.° 34.

129. *Naissance à 7 et 8 mois.*

On trouve extraordinaire qu'un enfant qui vient au monde à huit mois meure le plus souvent bientôt après, et que ceux de sept mois vivent. Plusieurs même voudroient en douter; mais la plus grande partie des accoucheurs assurent le fait, et Hyppocrate en donne ainsi la raison, au *tome* 1, *2ª classis, pag.* 37, *edit. Junta.* Il dit qu'à sept mois la conformation de l'enfant étant parfaite, il fait un premier effort pour venir au monde: s'il réussit, à la bonne heure, il est moins fort, mais il vit; sinon, il est tellement affoibli par cet effort inutile, que s'il en fait un autre au huitième mois et naisse alors, n'ayant pas eu le temps de recouvrer ses forces, il succombe bientôt; au lieu qu'au neuvième ou dixième mois, il a eu le temps de recouvrer assez de force pour soutenir avec succès la peine de venir au monde.

130. *Pyramides d'Egypte.*

Il y a toute apparence que les Juifs furent employés par les Rois d'Egypte à bâtir les Pyramides, et à d'autres travaux publics, comme de creuser des canaux, d'élever des digues, de bâtir des villes. Joseph. Lib. XI, Chap. 5, dit: Πυραμίδας δὲ ἀνοικοδομοῦντες ἐξέτρυχον ἡμῶν το γένος. Manethon, dans son *Histoire d'Egypte*, dit qu'on les faisoit travailler dans les carrières. Tous les

anciens historiens s'accordent à dire que les Rois d'Egypte employoient leurs esclaves à bâtir des villes, et à élever les monumens publics; entre autres choses dont Sésostris se glorifioit, c'étoit qu'il n'avoit point employé les naturels du pays à ces travaux, et il en fait le sujet des inscriptions qu'il plaçoit aux frontispices de ces monumens: ἀδεὶς ἐγχώριος εἰς ἐμὲ μεμόχθηκε. Pline, lib. 36, ch. 12, dit que les Rois d'Egypte faisoient travailler le peuple aux pyramides, afin qu'il ne fût pas oisif; et Aristote, lib. v. ch. xi, dit les pauvres, mais à plus forte raison les esclaves, du nombre des quels étoient les Juifs. Il n'y a pas de doute non plus qu'ils aient bâti les villes de Pithon et Rhamses, que le Targum de Jérusalem dit être *Tanis* et *Pelusium*.

131. *Ile Atlantide.*

On ne doit pas regarder tout ce que Platon a dit de l'île Atlantide, dans son Timée, dans Critias, et autres dialogues, comme un rêve philosophique. Il suffisoit que quelques vaisseaux Phéniciens et Carthaginois, après avoir été portés malgré eux sur les côtes de l'Amérique, eussent eu le bonheur d'en revenir, pour jeter les fondemens de l'opinion qu'il existoit une grande Ile ou un Continent aussi grand que l'ancien monde; ou bien, on peut admettre une autre idée de Platon dans le Timée, justifiée de nos jours par les dé-

couvertes des Russes, qui est qu'au Nord-Est de l'Asie, il y avoit des îles, d'où l'on découvroit les côtes occidentales de l'Amérique, et lesquelles ouvroient une communication entre les deux Continens. Quant à la communication par l'océan occidental, les îles Açores ont pu la faciliter; et il paroît même qu'avant que Christophe Colomb eût formé le dessein de découvrir l'Amérique, il avoit relâché à ces îles, et y avoit vu les manuscrits d'un vieux pilote de l'une d'elles, par lesquels il paroissoit qu'il avoit été en Amérique; et à la bibliothèque de S. Marc, à Venise, on voit une mappemonde du 14e siècle, où l'Amérique est indiquée, quoique d'une manière très-imparfaite. Il y a beaucoup d'apparence même que plusieurs voyageurs pouvoient avoir pénétré jusqu'à l'isthme de Panama; autrement comment Platon auroit-il pu imaginer qu'il y avoit dans cette grande île, ou continent, un isthme qui en réunissoit les deux parties, comme, dit-il, l'isthme de Suez joint l'Afrique à l'Asie? C'est cette même opinion qui faisoit dire à Sénèque, dans sa Médée, qu'il viendroit un temps où l'on découvriroit un nouveau monde, et que l'île de *Thulé* (l'Icelande) ne seroit plus la dernière de l'ancien.

132. *Résultat de la rondeur de la terre.*

De ce que la terre est ronde, il résulte qu'un homme, au haut du mât d'un vaisseau, qui feroit

le tour du monde, auroit parcouru plus de chemin qu'un autre qui seroit resté sur le tillac, parce qu'il auroit parcouru un plus grand cercle ; de même aussi la tête d'un homme parcourt plus de chemin que ses pieds. Il en résulte encore qu'un vase plein d'eau dans la plaine, étant transporté au haut d'une montagne, continueroit à couler par-dessus les bords sans être moins plein, parce qu'en s'élevant, l'eau seroit constamment pressée par une plus grande superficie de l'atmosphère ; d'où il s'ensuit que le même vase contiendroit plus d'eau au pied d'une montagne qu'au sommet, et plus à la cave qu'au grenier. Il résulte aussi de la rondeur de la terre, que deux fils tendus en l'air, avec chacun un poids, à une grande hauteur ne seront pas parallèles l'un à l'autre, mais feront partie de deux rayons, tendant chacun à se rencontrer au centre de la terre.

133. *De l'esprit des Allemands.*

Dupuy, qui a publié le *Perroniana*, est le premier qui ait avancé la proposition offensante pour la Nation Allemande, que l'esprit étoit rare chez elle, et qui l'a tellement indisposée contre les écrivains François : à la page 163 du *Perroniana*, édit. de Daillé, Amsterdam 1669, il dit : *Gretserus* est grandement louable, *il a bien de l'esprit pour un Allemand.*

134. *Incrédules invités à croire.*

Les incrédules disent que nous sommes incapables de connoître s'il y a un Dieu. Cependant, il est certain que Dieu est, ou qu'il n'est pas; il n'y a point de milieu. Mais de quel côté pencherons-nous? La raison, dites-vous, n'y peut rien déterminer; il y a un chaos infini qui nous sépare; il se joue un jeu à cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous? Par la raison, vous ne pouvez assurer ni l'un ni l'autre; par la raison, vous ne pouvez nier aucun des deux. Il ne faut donc pas blâmer ceux qui ont fait un choix: et celui qui prend croix, et celui qui prend pile, ont tous deux tort. Le juste parti à prendre est de ne point parier.

Fort bien, mais *il faut parier:* le contraire ne dépend pas de vous; vous êtes embarqué; et ne parier point que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas. Lequel prendrez-vous donc? Pesons le gain et la perte. En prenant le parti de croire que Dieu est, si vous gagnez, vous gagnez le tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Pariez donc qu'il est, sans hésiter. A la bonne heure, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons: puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, quand vous n'auriez que deux vies à gagner pour une, vous pourriez encore gager; et s'il y en avoit dix à gagner, vous seriez impru-

dent de ne pas hasarder votre vie pour en gagner dix à un jeu où vous dites qu'il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a ici une infinité de vies infiniment heureuses à gagner, avec pareil hasard de perte et de gain ; et ce que vous jouez est si peu de chose, et de si peu de durée, qu'il y a de la folie à le ménager en cette occasion.

Il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si l'on gagnera, et qu'il est certain que l'on hasarde ; et que l'infinie distance qui subsiste entre la certitude de ce qu'on expose, et l'incertitude de ce que l'on gagnera, égale le bien fini, qu'on expose certainement, à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi : tout joueur hasarde avec certitude, pour gagner avec incertitude ; et néanmoins il hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison ; au lieu que, dans notre proposition, il n'y a que le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain et de perte, et l'infini à gagner.

Ceux qui croient un Dieu rémunérateur et vengeur, direz-vous, sont heureux, s'ils espèrent leur salut ; mais ils ont pour contre-poids la crainte de l'enfer. Mais qui a le plus de sujet de craindre l'enfer, ou celui qui ne veut pas y croire, mais qui doit craindre d'y aller s'il y en a ; ou

celui qui est dans la persuasion qu'il existe, mais qui espère n'y pas aller? Quiconque n'ayant plus que huit jours à vivre, ne jugeroit pas que le parti le plus sûr est de croire, auroit entièrement perdu l'esprit. Or, si les passions ne vous possédoient pas, huit jours et cent ans sont une même chose.

Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnoissant, bienfaisant, sincère, vrai. A la vérité vous ne vous plongerez pas dans les délices, dans tous les plaisirs des sens; mais n'en aurez-vous point d'autres? Je vous dis que vous y gagnerez, même en cette vie: à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant dans ce que vous hasardez, que vous connoîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine et infinie, et que vous n'avez rien donné pour l'obtenir.

Vous dites que l'on n'est pas le maître de croire; que vous ne sauriez croire. Travaillez donc à vous convaincre, non pas par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez vous guérir de l'incrédulité, et vous en demandez les remèdes; apprenez-les de ceux qui ont été tels que vous, et qui n'ont présentement aucun doute. Suivez

la manière qu'ils ont suivie ; imitez leurs actions extérieures ; si vous ne pouvez encore entrer dans leurs dispositions intérieures, quittez ces vains amusemens qui vous occupent tout entier.

J'aurois bientôt quitté ces plaisirs, dites-vous, si je croyois ; et moi je vous dis que vous croiriez bientôt, si vous aviez quitté ces plaisirs. Or, c'est à vous à commencer. Si je pouvois, je vous donnerois la foi ; je ne le puis, ni par conséquent éprouver la vérité de ce que vous dites ; mais vous pouvez bien quitter ces plaisirs, et éprouver si ce que je dis est vrai.

C'est ainsi que Pascal, ce grand penseur et profond géomètre, raisonnoit contre les incrédules. Je n'ai fait qu'abréger ce qu'il a dit, et me suis permis quelques changemens pour rendre ses argumens plus intelligibles.

135. *Existence de Dieu* à priori.

La preuve de l'existence de Dieu *à posteriori*, est à la portée de tout le monde, parce qu'il y a une gradation infinie des phénomènes de la nature, qui prouvent l'existence d'une première cause à tous les esprits dégagés de tous les préjugés. Il étoit réservé au célèbre Docteur Clarke d'en donner la preuve *à priori* ; et voici comme il le fait :

Chaque chose qui existe a une raison qui la détermine aujourd'hui à exister, plutôt qu'à n'exister pas, ou qui l'a déterminée à cela, soit une fois, soit toujours. La raison ou le fondement de l'existence de l'être, qui n'a tiré son existence d'aucun autre être (soit que nous puissions en former une idée, soit que nous ne le puissions pas), la raison, dis-je, de son existence est en lui-même. Car bien que les simples preuves de raisonnement, par lesquelles nous faisons voir qu'il faut nécessairement qu'un tel être existe; bien, dis-je, que ces preuves ne nous donnent pas une idée distincte de l'existence par soi-même, et qu'elles ne fassent que nous donner une certitude que la chose est; cependant, lorsque nous avons des raisons *à posteriori*, qui nous assurent qu'une chose est certaine, il s'ensuit, par une conséquence inévitable, qu'il y a dans la nature des raisons *à priori* de l'existence de cette chose que nous savons devoir exister nécessairement, soit que ces raisons nous soient connues, soit que nous les ignorions. Or, puisque la raison, ou le fondement de l'existence de l'être, qui ne tire son existence d'aucune autre chose hors de lui, doit nécessairement être en lui-même; et puisqu'il y a de la contradiction à supposer que sa propre volonté soit la raison de son existence en tant que cause efficiente, il faut que l'absolue nécessité (c'est-à-dire la même nécessité

qui est la cause de la proportion immuable entre ces deux nombres 2 et 4), il faut, dis-je, que cette nécessité, en tant que cause formelle, soit le fondement de cette existence. Cette nécessité, au reste, est antécédente à l'existence de l'être lui-même, non pas, à la vérité, eu égard au temps, mais en ordre de nature ; au lieu que sa propre volonté est au contraire subséquente, en ordre de nature, à la supposition de son existence, et n'en sauroit par conséquent être la cause formelle.

Il n'est rien au monde de plus absurde que de supposer l'existence d'une chose, ou de quelque circonstance d'une chose, et de supposer en même temps qu'il n'y a absolument aucune raison pourquoi elle existe plutôt qu'elle n'existe pas. On conçoit facilement qu'il peut fort bien être que nous ignorions absolument les raisons, les fondemens, ou les causes d'un grand nombre de choses ; mais qu'un être étant supposé exister, il faille qu'il y ait dans la nature des raisons pourquoi il existe plutôt qu'il n'existe pas, sont deux choses qui ont une liaison aussi nécessaire et aussi essentielle, qu'il y en a entre deux corrélatifs, comme sont la hauteur et la profondeur, etc. Voyez No. 177.

136. *Définition de Dieu.*

Aucun philosophe n'a mieux défini l'Etre Suprême que le Chevalier Newton ; voici ce

qu'il en dit : " Le magnifique système du soleil, des planètes et des comètes, offre des mouvemens si réguliers, qu'on ne peut se persuader qu'ils soient les effets de causes purement mécaniques ; mais on est convaincu qu'ils ne peuvent procéder que de la sagesse du pouvoir d'un Etre intelligent et tout-puissant. Cet Etre gouverne toutes choses, non comme l'âme du monde, mais comme Seigneur sur toutes ses créatures ; et, relativement à sa domination, il est appelé le Seigneur Dieu, le maître universel ; car Dieu est un terme relatif, et se rapporte à ses créatures ; et la Divinité est cette domination de Dieu sur ses sujets. Dieu est un être éternel, infini, absolument parfait ; mais cet être tout parfait ne se nommeroit pas le Seigneur Dieu, sans sa domination. Nous disons, mon Dieu, votre Dieu, le Dieu d'Israël, le Seigneur des Seigneurs ; mais nous ne disons pas, mon Eternel, votre Eternel, l'Eternel d'Israël ; nous ne disons pas mon Infini ; ces titres n'ont aucune relation avec les créatures. Le mot Dieu signifie ordinairement le Seigneur, mais tout Seigneur n'est pas Dieu ; c'est la domination d'un être spirituel qui constitue un Dieu.

Il résulte de la domination de Dieu, que c'est un Etre vivant, intelligent et tout-puissant ; et de ses autres perfections, qu'il est suprême et

absolument parfait. Il est éternel, infini, tout-puissant, et omniscient; c'est-à-dire, sa durée embrasse toute l'éternité, sa présence tout l'infini. Il gouverne tout, et connoît tout ce qui est ou peut être; il n'est pas l'éternité ou l'infini, mais éternel et infini; il n'est pas la durée ou l'espace, mais il dure et est présent; il dure de toute éternité, et est présent partout; et en existant toujours et partout, il constitue la durée et l'espace..... ...Dieu est présent partout, non-seulement virtuellement, mais aussi substantiellement; en lui toutes choses sont contenues et se meuvent, mais sans être mutuellement affectées: Dieu n'est point affecté par le mouvement des corps; les corps n'éprouvent point de résistance par la toute présence de Dieu. Tout le monde convient que l'Etre Suprême existe nécessairement, et par cette même nécessité il doit exister toujours et partout. D'où il s'ensuit encore qu'il est partout le même, tout œil, tout oreille, tout bras, tout pouvoir de comprendre, d'agir, mais d'une manière non pas humaine ni corporelle, d'une manière enfin qui nous est absolument inconnue. Comme un aveugle ne peut avoir aucune idée des couleurs, de même nous ne pouvons avoir aucune idée de la manière dont Dieu voit et conçoit les choses; il n'y a en aucune façon rien de matériel ou corporel en lui: c'est pourquoi il ne peut être ni vu, ni touché, ni entendu, et ne doit point être adoré

sous aucune forme corporelle. Nous avons des idées de ses attributs; mais nous ignorons non-seulement sa substance, mais celle de toute autre chose. Dans les corps nous ne voyons que les formes, les couleurs; nous n'entendons que les sons, nous ne touchons que les surfaces extérieures, nous ne goûtons que les saveurs; mais leur substance réelle ne peut être connue ni par les sens, ni par la réflexion, encore moins pouvons-nous donc avoir aucune idée de la substance de Dieu. Nous ne le connoissons que par les excellens effets de sa sagesse et de son pouvoir, et par les causes finales: nous l'admirons à cause de ses perfections, et nous l'adorons à cause de sa domination; car nous l'adorons comme ses créatures, et un Dieu sans domination, sans providence et sans causes finales, ne seroit que le destin et la nature," etc.

137. *De l'espace.*

Quant à l'espace, voici ce que Newton en dit à la fin de ses questions d'optique: " Il y a un " Etre incorporel, vivant, intelligent, présent " partout, qui, *dans l'espace infini*, comme dans " son *sensorium*, voit, discerne, et comprend " tout de la manière la plus intime et la plus par-" faite." Il ne veut pas dire par là que l'espace est l'organe dont Dieu se sert pour apercevoir les choses; il ne dit pas non plus que Dieu ait besoin

d'aucun moyen pour les apercevoir ; au contraire, il dit que Dieu, étant présent partout, aperçoit les choses ; par sa présence immédiate dans tout l'espace où elles sont, sans l'intervention ou le secours d'aucun organe ou d'aucun moyen. Pour rendre cela plus intelligible, il l'éclaircit par une comparaison : il dit que l'âme étant immédiatement présente aux images, qui se forment dans le cerveau par le moyen des organes des sens, voit ces images comme si elles étoient les choses mêmes qu'elles représentent ; de même Dieu voit tout par sa présence immédiate, étant actuellement présent aux choses mêmes, comme l'âme est présente aux images qui se forment dans le cerveau. Newton considère le cerveau et les organes des sens comme le moyen par lequel ces images sont formées ; et non comme le moyen par lequel l'âme voit ou aperçoit ces images, lorsqu'elles sont ainsi formées : et dans l'univers il ne considère pas les choses comme si elles étoient des images formées par un certain moyen, ou par des organes ; mais comme des choses réelles, que Dieu lui-même a formées, et qu'il voit dans tous les lieux où elles sont, sans l'intervention d'aucun moyen. C'est tout ce qu'il a voulu dire par la comparaison dont il s'est servi, lorsqu'il suppose que l'espace infini est, *pour ainsi dire, le sensorium (tanquam sensorio suo)* de l'Etre qui est présent partout.

Le Docteur Clarke, s'étant chargé de répondre aux objections que le célèbre Leibnitz avoit faites contre cette définition de l'espace, a beaucoup éclairci la pensée de Newton. " Dieu, " dit-il, n'existe point dans l'espace, ni dans le " temps, mais son existence est la cause de l'es- " pace et du temps ; et quand nous disons que " Dieu existe dans tout l'espace et dans tous les " temps, nous voulons dire seulement qu'il est " partout et qu'il est éternel ; c'est-à-dire que l'es- " pace infini et la durée sont des suites nécessaires " de son existence ; non que l'espace et la du- " rée soient des êtres distincts de Lui, dans les- " quels il existe. Il est certain que l'espace n'est " pas une pure idée, car il n'est pas possible de " former une idée de l'espace qui aille au-delà " du fini ; et cependant la raison nous enseigne " que c'est une contradiction, que l'espace lui- " même ne soit pas actuellement infini. Il n'est " pas moins certain que l'espace n'est aucune " sorte de substance, puisque l'espace infini est " l'immensité, et non pas l'immense ; au lieu " qu'une substance infinie est l'immense, et non " pas l'immensité : comme la durée n'est pas une " substance, parce qu'une durée infinie est l'éter- " nité, et non pas un être éternel ; mais une " substance infinie est un être éternel, et non pas " l'éternité. D'où il s'ensuit que l'espace est une " propriété de la même manière que la durée.

" L'immensité est une propriété de l'être immense " comme l'éternité est une propriété de l'être " éternel." Voyez dans le recueil de Des Maiseaux, la 4e et la 5e Lettre de Clarke, et mon édition de Leibnitz, au 2^d^ vol.

138. *Mystère inexplicable de la Trinité.*

S'il est un mystère qu'il seroit inutile de chercher à comprendre, c'est certainement celui de la Trinité; mais ce n'est pas une raison pour n'y pas croire. Nous croyons tant de choses que nous ne comprenons pas, parce qu'elles sont au-dessus de notre capacité, que lorsqu'on est persuadé de la vérité de la religion Chrétienne par des preuves invincibles, les mystères qu'elle propose à la foi ne doivent pas l'ébranler. Quand un philosophe s'est convaincu de l'existence d'une force attractive dans les corps, et qu'il en a calculé les lois, il y croit sans la comprendre. Savons-nous comment l'âme est unie au corps? Et cependant nous n'avons pas le moindre doute sur cette union, sans que nous puissions concevoir comment elle se fait. Voyez un musicien au clavecin; il va exécuter une pièce de musique: pour exprimer la première note, il faut qu'il ait la volonté de diriger tel doigt sur telle touche du clavecin, tel autre doigt sur une autre touche pour exprimer la seconde, et de même successivement pour exécuter une sonate de dix mille notes. Voilà

dix mille actes de volonté qui se suivent si rapidement que l'attention s'y perd. Il n'y a pas de doute cependant que chaque touche du clavecin, qui est frappée des doigts, l'est par un acte exprès et distinct de cette volonté qui les dirige l'un après l'autre, afin d'exprimer chaque différente note. Conçoit-on comment la volonté influe sur chaque mouvement des doigts? A-t-on la moindre idée de ce mécanisme? Et cependant on croit à l'influence de la volonté sur les mouvemens de toutes les parties du corps.

Je ne me rappelle plus où j'ai lu le raisonnement suivant sur le mystère de la Trinité; mais il m'a paru si satisfaisant, que je ne puis m'empêcher de l'exposer ici. Je suis pleinement persuadé de la nécessité d'une révélation; celle de l'Evangile, fondée sur les prophéties, les miracles, et la pureté de sa doctrine, offre des preuves irrésistibles de la divinité de son origine qu'aucune autre ne peut fournir. Je trouve dans l'Ecriture Sainte cette proposition: " Qu'il y a trois qui " témoignent dans le Ciel, le Père, le Fils, et le " Saint-Esprit." D'où, ainsi que de plusieurs autres passages dans l'Ecriture, je connois qu'il y a une distinction faite dans la Divinité, sous ces trois noms de Père, de Fils, et de Saint-Esprit; et je trouve ces termes assez propres pour exprimer ce que nous savons de ce mystère. Je ne

puis trouver dans l'Ecriture Sainte aucun éclaircissement sur la nature de cette distinction, sinon que le Fils est engendré, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Je conclus de là qu'il doit y avoir quelque chose de plus qu'une simple distinction nominale, puisque nous sommes baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par où l'on doit entendre quelque chose de plus que si l'ordre en avoit été donné en ces termes: " Allez et baptisez toutes les nations au " nom de Jéhova, d'Elohim et d'Adonaï ;" et si rien autre n'étoit entendu sinon que les Apôtres dussent baptiser au nom de Dieu, ce n'eût été qu'une vaine tautologie. Je conclus aussi qu'il n'y a pas trois esprits distincts et différens, autrement il y auroit trois Dieux, contre tout ce que nous enseignent la raison et l'Ecriture Sainte; d'où j'infère qu'il doit y avoir dans la Divinité quelque chose de plus qu'une simple distinction nominale, et quelque chose de moins qu'une distinction de trois esprits distincts; et trouvant toujours chaque personne séparément, où conjointement, nommée Dieu, et adorée comme Dieu, je dis comme S. Athanase: J'adore la Trinité en unité.

Quoiqu'il soit impossible de mettre ce sujet à la portée de l'esprit humain, on peut néanmoins l'aider à se satisfaire par la comparaison suivante.

Le soleil engendre les rayons; du soleil et des rayons procèdent la lumière et la chaleur: ainsi Dieu le Père engendre le Fils; et du Père et du Fils procède l'Esprit de lumière et de grâce; mais comme le soleil n'est pas avant les rayons, ni les rayons avant la lumière et la chaleur, mais ils sont tous ensemble; ainsi ni le Père n'est avant le Fils, ni le Père et le Fils ne sont avant le Saint-Esprit; excepté quant à l'ordre, ou relativement l'un à l'autre, auquel égard seulement le Père est la première personne de la Trinité. Entre mille passages de l'Ecriture Sainte, qui confirment l'argument ci-dessus rapporté, on peut consulter les suivans: Genèse, Chap. 1, v. 1. 26; Chap. 11, v. 7.—S. Mathieu, Chap. 3, v. 16, 17; Chap. 9, v. 4, 6.—S. Jean, tout le Chapitre premier; Chap. 2, v. 24; Chap. 14, v. 8 et suivans; Chap. 9, v. 30 et suiv.; Chap. 16, v. 13, 14, 15; Chap. 20, v. 28.—S. Paul aux Romains, Chap. 9, v. 5; aux Philippiens, Chap. 2, v. 5, 6; aux Colossiens, Chap. 2, v. 9; à Timothée I, Chap. 3, v. 16.—1ère de S. Jean, Chap. 5, v. 7, 20.

139. *Union de l'âme et du corps.*

Voyez la trame d'une pièce de soie à différentes couleurs sur le métier; les fils sont si régulièrement arrangés, et les couleurs si bien disposées sans se confondre, que, par l'industrie du

tisserand, il en résulte un ouvrage merveilleux, représentant des animaux, des fleurs, etc. Ne seroit-ce pas ainsi que se forment, dans le cerveau, les images des choses aperçues par l'âme ? Les différentes vibrations des fibres combinées d'une manière presque infinie, doivent suffire pour lui présenter tous les objets, et les mêmes vibrations, peut-être plus foibles, pour les lui rappeler. On peut aussi comparer l'âme à une vedette au haut d'une tour, qui découvre une grande perspective ; tout ce que les yeux peuvent découvrir dans l'étendue de cette perspective, l'âme le voit rassemblé dans un très-petit espace, par un moyen qui nous est inconnu. Si un homme né sourd, et ne pouvant avoir par conséquent aucune idée de l'organe de l'ouïe, observoit quelqu'un qui de loin donneroit des ordres à plusieurs personnes, s'il les voyoit se mouvoir successivement en conséquence de l'influence que ces ordres auroient sur eux, il ne pourroit comprendre (n'ayant point de notion de la parole) par quel moyen cette seule personne feroit mouvoir toutes les autres. Il se peut que de même l'union de l'âme avec le corps, et son action sur lui, soient par un moyen analogue, et dont nous ne pouvons avoir aucune idée.

140. *Qualités sensibles.*

C'est une erreur de croire qu'il y ait dans les objets les qualités qu'ils nous font éprouver. Nous

imaginons que la couleur est dans les corps, quand il n'y a seulement en eux que la configuration des parties propres à réfléchir à nos yeux tels rayons de la lumière qui nous donnent l'idée de telle couleur. Ne voyant pas les particules de feu qui occasionnent en nous la chaleur, et (si elle est trop forte) qui nous brûlent en détruisant nos fibres, nous croyons que la chaleur est dans le feu, mais à tort : la chaleur n'est pas plus dans le feu, que la douleur n'est dans la pointe d'une aiguille qui nous pique.

141. *Vitalité qui se perd dans le mouvement.*

Mettez partie d'un grain de blé, qai aura été conservé dix, douze, quinze ans, dans une goutte d'eau, et vous verrez des milliers de petits animalcules se mouvoir, non comme les autres animaux, d'un mouvement spontané, mais oscillatoire. Vous les verrez, en un quart d'heure de temps, se reproduire, mourir ou se dissoudre, être succédés par une autre génération, et celle-ci suivie par une autre ; c'est comme le dernier degré de vitalité. A considérer donc tous les degrés de vitalité, depuis le spontané jusqu'au mouvement oscillatoire, ne peut-on pas dire que la vitalité, par une gradation naturelle, va se perdre dans le mouvement ?

142. *Salut des Gentils.*

Nous croyons, il est vrai, que, depuis la prédication de l'Evangile, il n'y a que la foi en Jésus-Christ qui puisse sauver les hommes; mais nous ne pouvons pas prononcer sur le sort de ceux qui n'ont jamais entendu parler de lui, l'Ecriture n'ayant rien dit là-dessus. Nous sommes cependant certains que Dieu ne les condamnera pas pour une ignorance invincible (Rom. chap. 2, v. 12 et suivans); c'est-à-dire, les Païens ne seront point jugés et condamnés pour des transgressions contre la loi de Moïse, qui ne leur avoit pas été donnée, mais pour leurs péchés contre les lois de la nature, de la raison et de leur conscience. Par la même raison, tous ceux qui pèchent sans l'Evangile, périront sans l'Evangile, non parce qu'ils n'ont pas cru en Jésus-Christ, qu'ils n'ont pas connu, mais parce qu'ils ont péché contre les lumières de la raison, contre des lois plantées dans le cœur de l'homme, en quelque lieu et quelque situation qu'il soit (Rom. ch. 1, v. 18, 20, 22). Mais aussi il faut convenir que les Païens vertueux, qui ont adoré un seul Dieu, peuvent être sauvés par le mérite et la médiation de Jésus-Christ, quoiqu'ils n'aient pas connu leur bienfaiteur: plusieurs Pères de l'Eglise* ont été de cette opinion, entre autres

* Καὶ οἱ μετὰ λογου βιώσαντες χριστιανόι εἰσι, κἂν ἄθεοι ἐνομίθησαν· ὅιον ἐν Ἕλλησι μέν Σωκράτης καί Ἡράκλειτος, καὶ

Justin le Martyr. Voyez N° 170. Voyez aussi Clarke, second volume, pages 283, 354.

143. *Ce que l'on peut croire des apparitions.*

A raisonner conséquemment, il n'y a pas de philosophes qui soient moins fondés à nier la possibilité des apparitions de spectres ou de fantômes, que ceux qui nient l'existence de Dieu. Hobbes nioit l'existence des esprits, et cependant il avoit peur de se trouver seul la nuit, ou dans l'obscurité. Quoiqu'il crût qu'il n'y avoit pas d'autre substance que la matière, il admettoit qu'il en pouvoit résulter des êtres bien ou malfaisans, des êtres formés par des corpuscules semblables à ceux qui excitent les pensées dans notre cerveau. On ne peut pas prouver qu'il n'y ait eu souvent des personnes qui aient cru voir des spectres, qui ont troublé leur imagination; il y a donc certaines

---

ὁι ὅμοιοι αὐτοῖς· εν Βαρβάροις δὲ Ἀβραὰμ, etc. *Justin, Apolog. 2.*

Τάχα δὲ καὶ προηγουμένοις τοῖς Ἕλλησιν ἐδόθη ἡ φιλοσοφία τότε, πρὶν τὸν κύριον καλέσαι καὶ τοὺς Ἕλληνας· ἐπαιδαγωγει γὰρ καὶ αὐτὴ τὸ Ἑλληνικὸν, ὡς ὁ νόμος τοὺς Ἑβραίους εἰς Χριστὸν· προπαρασκευάζει τοίνυν ἡ φιλοσοφία προοδοποιοῦσα τον ὑπὸ Χριστοῦ τελειούμενον. *Clemens Alex. Strom. I.*

Ὁ Θεὸς γὰρ αὐτοῖς ταῦτα, καὶ ὅσα καλῶς λέλεκται ἐφανέρωσε. *Origen. advers. Cels. lib. 6.*

parties du cerveau qui, étant affectées d'une certaine manière, peuvent représenter l'image d'un objet, qui n'a aucune existence hors de nous-mêmes, et peuvent faire croire à l'homme, dont la cervelle est ainsi modifiée, qu'il voit à deux pas de lui un spectre effroyable, un fantôme menaçant. Cela arrive souvent aux plus incrédules pendant leur sommeil, ou dans l'accès d'une fièvre ardente. Peut-on nier après cela qu'il ne soit possible à un homme éveillé, et qui n'est pas dans le délire, de recevoir, en certaines parties de son cerveau, une impression semblable à celle qui, par les lois de la nature, est liée avec l'apparition d'un fantôme ? Dans ce cas, ils ne peuvent pas s'assurer qu'il ne leur apparoîtra jamais un spectre. Hobbes devoit donc croire qu'une certaine combinaison des fibres, agitées dans son cerveau, pouvoit l'exposer à une telle vision, quoiqu'il ne crût pas que ce pût être un esprit, ou l'âme d'un homme mort ; et il n'est pas douteux que tout homme aussi incrédule que lui, avec encore plus de courage, ne manqueroit pas d'être fort troublé, s'il croyoit voir entrer dans sa chambre quelqu'un qu'il sauroit être mort.

144. *Immortalité de l'âme.*

Si l'âme mouroit, ce seroit, ou parce que ses parties viendroient à se séparer, ou parce qu'elle se détruiroit elle-même, ou parce que quelque

autre substance créée la détruiroit, ou parce que Dieu lui-même voudroit l'anéantir.

On ne sauroit dire que les parties de l'âme se séparent; car l'âme étant un esprit, n'a point de parties: le fer ne peut donc point la diviser, le feu ne peut point la consumer, et aucune maladie ne peut lui donner la mort, parce qu'elle n'a ni sang qui puisse s'allumer, ni humeurs qui puissent se corrompre.

Il est ridicule de dire que l'âme se détruise elle-même; car comment peut-on concevoir que l'âme, ou un être, ou substance quelconque, puisse se détruire?

Il est absurde de dire que l'âme est détruite par quelque substance créée et finie: car qui peut concevoir qu'une substance créée puisse détruire une nature spirituelle, sans en avoir reçu le pouvoir de Dieu? ce qui nous conduit à la dernière solution.

On ne sauroit prouver que Dieu anéantisse l'âme. On ne peut avoir aucune idée de la justice de Dieu, que l'on ne conçoive qu'elle demande que les bons soient récompensés, et que les méchans soient punis: or il est certain que cela n'arrive pas toujours dans ce monde; il faut donc

en attendre un autre, où le vice soit puni et la vertu récompensée ; et pour cela il ne faut pas que l'âme soit anéantie. Ajoutez à ces raisons le désir de l'immortalité, qui se trouve en nous, et le sentiment des plus grands philosophes, Socrate, Platon, Cicéron, etc.

145. *Preuves de la religion Chrétienne.*

Les incrédules nient la résurrection de Jésus-Christ, parce que ce fait n'est point rapporté par des écrivains profanes : un prodige de cette nature, disent-ils, n'auroit pu être oublié par aucun auteur contemporain. Mais qu'importe ce qui n'a point été dit ? Les témoignages qui manquent sont de nulle autorité, puisqu'ils ne sont point. On prétend que, si ce fait étoit vrai, la foule des contemporains l'auroit rapporté ; mais tous ces contemporains qui se sont convertis sur la conviction de ce miracle, ne forment-ils pas le témoignage que l'on demande ? On exigeroit seulement, dit-on, vingt textes formels d'écrivains profanes, et voilà la multitude immense des Juifs, des païens que ce prodige a rendus chrétiens, qui sont morts pour témoigner que le fait est certain ; voilà une foule d'auteurs qui étoient païens, Denis, sénateur d'Athènes, Quadratus, Aristide, Justin, Athénagoras et cent autres, qui se sont convertis par la force de la conviction de ce fait, qui ont témoigné de sa vérité par leurs écrits, et

qui sont morts pour assurer que ce fait est certain. On écrit ce qu'on veut, et souvent sans approfondir; mais on ne meurt pas de même: *J'en crois volontiers les témoins qui se font égorger*, dit Pascal, et il a raison. Veut-on des passages des historiens désintéressés, qui parlent de la résurrection de Jésus-Christ; eh bien, n'est-ce pas parler de ce prodige que de raconter la fermeté inébranlable de ceux qui mouroient pour en confirmer la certitude? Et n'est-il pas vrai que les historiens, les philosophes, les poètes ne cessent de dire que les Chrétiens souffroient, avec une constance plus qu'humaine, les supplices et la mort, en témoignage de la résurrection de Jésus-Christ? Les seules lettres de Pline le jeune à Trajan, à ce sujet, sont une preuve remarquable de la force de mon argument.

Supposons qu'un philosophe Païen, vivant soixante ans après le crucifiement de Jésus-Christ, ait écrit pour prouver que les faux miracles s'opèrent ordinairement dans l'obscurité et devant peu de témoins, et que, venant à parler de ceux de Jésus-Christ, il en parlât en ces termes: " Ses " œuvres étoient toujours au grand jour, parce " qu'elles étoient vraies; elles ont été vues de ceux " qu'il a guéris, de ceux qu'il a ressuscités des " morts; et ceux qu'il a guéris et qu'il a ressuscités " ont été vus, non-seulement au temps de leur gué- " rison, et de leur résurrection, mais long-temps

" après ; bien plus, ils ont été vus non-seulement
" pendant que Jésus-Christ étoit sur la terre, mais
" ils lui ont survécu, et même encore de nos jours,
" plusieurs de ceux-là sont vivans."

Si un témoignage semblable avoit été rendu par un philosophe d'Athènes, n'est-il pas vrai que les incrédules même ne pourroient s'empêcher de le considérer comme étant de grand poids, et peut-être que leur incrédulité en seroit ébranlée ? Eh bien, ce sont précisément les termes dans lesquels s'exprime un fameux philosophe Athénien, nommé *Quadratus*, qui vivoit environ 60 ans après Jésus-Christ. Mais, dira-t-on, il étoit Chrétien : or, envisagez la chose sans partialité, et voyez si son témoignage n'en est pas, par cela même, plus convainquant ? S'il fût resté dans l'idolâtrie, le monde n'auroit-il pas dit, qu'il n'étoit pas sincère dans ce qu'il avoit écrit, autrement il eût embrassé le Christianisme ? Or, une preuve qu'il croyoit ce qu'il écrivoit, et qu'il avoit bien approfondi les choses, est que non-seulement il quitta l'idolâtrie, mais il souffrit le martyre en témoignage de la vérité de sa nouvelle foi.

Aristide étoit un autre philosophe d'Athènes, contemporain de Quadratus ; il embrassa le Christianisme, et en fit l'apologie. Son ouvrage est

perdu ; mais il existoit du temps d'*Ado Vinensis*, (en 870), qui nous assure qu'il étoit très-estimé.

S. Augustin a dit : " Si les miracles sur lesquels " s'appuie la religion Chrétienne ne sont pas vrais, " son établissement, en dépit de l'opposition de " toutes les puissances de toute la terre, est seul " un grand miracle." Un auteur moderne a amplifié très-élégamment cette proposition : " Si Jésus-" Christ n'a pas réellement ressuscité, il sera vrai " que douze pêcheurs, sans expérience, et sans " autre appui qu'une folle audace, l'auront emporté " par la fraude la plus grossière, sur les ennemis de " leur doctrine les plus éclairés, les plus instruits et " les plus artificieux ; il sera vrai qu'une poignée " d'hommes méprisés, haïs et persécutés, sans ta-" lens pour plaire, sans preuves pour convaincre, " aura fait plier tout à la fois l'autorité, la politique " et la multitude ; il sera vrai qu'en promenant " par toute la terre, un système contraire à la " religion de tous les peuples, formellement com-" battu par tous les philosophes du monde, incon-" cevable à la raison des simples, inaccessible " à la sagacité la plus pénétrante, irréconcili-" blement opposé aux préjugés les plus univer-" sels, ils auront cependant renversé toutes ces " religions, humilié et fait taire tous ces sages, " vaincu toutes les répugnances de l'esprit, changé " toutes les préventions, et cela, encore une fois,

" par la seule exposition du fait le plus extrava-
" gant en apparence, le plus destitué de certi-
" tude; il sera vrai que les hommes les plus vils
" auront fait ce que les puissances les plus accré-
" ditées, les plus absolues, ne sauroient accomplir,
" n'oseroient même entreprendre; c'est-à-dire de
" faire concourir tous les hommes dans la croyance
" d'un fait, contre toute évidence du contraire;
" il sera vrai que les fourbes les plus malhabiles,
" les plus insensés dans leurs mesures, auront trou-
" vé l'art de perpétuer le souvenir du fait le plus
" incompréhensible, par l'institution d'un jour
" destiné partout à en honorer la mémoire; il sera
" vrai que durant dix-sept siècles, on n'aura pas
" su trouver le mot de l'énigme, ni inventer un
" dénouement tant soit peu vraisemblable à ce
" malheureux mystère, à ce prodige de séduc-
" tion. Que celui-là se montre, qui voudra se
" rendre protecteur de cette foule d'absurdités
" visibles." *Houteville*, 4.° page 313; Paris 1722.

146. *Autres preuves.*

Pour satisfaire en quelque sorte la curiosité de ceux qui désirent connoître les auteurs profanes qui ont parlé de Jésus-Christ, sans être convertis au Christianisme, j'en citerai ici quelques-uns des principaux: *Tacite*, Lib. 15, Chap. 44, parle de sa mort sous le règne de Tibère; *Sué-*

tone, en Claude, 25 ; et *Néro*, Chap. 16 ; *Lucien*, dans *Peregrin*, *Pline* le Jeune, *Ep.* 97, en ont parlé clairement. Le massacre des enfans par Hérode à Bethléem, est rapporté par *Dion*, dans sa Vie d'Octave César, et par *Macrobe*. Les ennemis même des Chrétiens, Celsus, Porphyre, et Julien, parlent des miracles opérés par Jésus-Christ ; mais ils les nomment des prestiges, ou les attribuent à la magie. *Chalcidius*, dans son commentaire sur le Timée de Platon, parle d'une nouvelle étoile qui parut (vers le temps de la naissance de Jésus-Christ), et sembloit annoncer la venue en terre d'un Dieu que de sages Chaldéens cherchèrent et vinrent adorer. Tertullien, dans son Apologétique, parle de la protection que Tibère accorda aux Chrétiens ; et s'adressant aux Romains qui avoient vécu dans ce temps-là, il leur rappelle que cet Empereur proposa au Sénat de faire recevoir le Christ au nombre des Dieux que Rome adoroit, mais qu'on lui représenta que ce seroit abolir le culte des autres Dieux. *Lampridius*, dans sa Vie d'Alexandre Sévère, dit que ce Prince vouloit élever des temples à Jésus-Christ dont il admiroit la vie et la doctrine, mais que ses conseillers l'éloignèrent de ce dessein par la même raison.—Le même auteur dit aussi que l'Empereur Adrien avoit eu la même idée. Quoi qu'il en soit, Alexandre Sévère adoroit en secret Jésus-Christ, dont il avoit un simulacre dans son

cabinet. Tacite et Suétone parlent de l'opinion qui prévaloit dans le monde, qu'il viendroit de l'Orient un Roi qui régneroit sur toute la terre; et ils rapportent à Vespasien les prophéties qui ne regardoient que Jésus-Christ. Le Targum de Jérusalem et plusieurs des auteurs Juifs contemporains parlent de Jésus-Christ, de ses miracles, auxquels ils refusent une autorité divine, il est vrai, autrement ils n'eussent pas pu se refuser à leur conviction. Ainsi les uns, par intérêt, pour ne pas perdre leur état; les autres, par la crainte de la persécution; d'autres, (et probablement le plus grand nombre) pour avoir entendu parler légèrement de Jésus-Christ, et ne s'être pas donné la peine d'approfondir les merveilles de sa vie, sont restés dans l'incrédulité, tout en témoignant de lui.

147. *Trogue Pompée sur Joseph.*

Trogue Pompée étoit un historien tellement estimé, qu'un des plus habiles écrivains de l'antiquité (Justin) a fait un abrégé de son histoire, dont le mérite généralement reconnu n'a pas peu contribué sans doute à faire perdre l'original. On trouve dans l'abréviateur un passage remarquable sur Joseph, qui s'accorde singulièrement avec ce qui est dit de lui dans le livre de la Genèse; le voici: "Joseph étoit le plus jeune des frères; il eut une supériorité de génie, qui le leur rendit

redoutable, et qui les porta à le vendre aux marchands étrangers, qui l'emmenèrent en Egypte, où il exerça l'art magique avec un succès qui le rendit très-cher au Roi. Il étoit plein de pénétration dans les prodiges, et dans l'explication des songes; il n'y avoit rien de si abstrait dans les choses divines ou humaines qu'il n'atteignît, jusques-là qu'il prédit une stérilité plusieurs années avant qu'elle arrivât. L'Egypte eût péri de famine, si le Roi n'avoit, par le conseil de Joseph, publié un édit par lequel il ordonnoit de faire des provisions pour plusieurs années. La science de Joseph étoit telle que les Egyptiens écoutoient les oracles de sa bouche, comme venant, non des hommes, mais de Dieu même.

148. *Mariage des premiers Prêtres.*

Il n'y a pas de doute que S. Pierre ne fût marié: S. Mathieu, Chap. 8. v. 14, parle de la mère de sa femme que Jésus-Christ guérit. Le mot πενθερὰν, qu'il emploie pour la désigner, signifie non-seulement belle-mère *(socrus)*, mais proprement mère de sa femme; lorsqu'il est question de belle-mère, comme seconde femme du père, c'est μητρυιὰ *(noverca)* que l'on emploie. Le nom de la femme de Pierre étoit *Perpetua*; elle souffrit le martyre à Rome quelque temps avant lui. S. Clément *(Recognitiones in Cotelerii P. P.* Lib. 7, sect. 25) en parle positivement, et Clément

d'Alexandrie dit qu'il la suivoit à l'exécution pour l'exhorter à mourir avec courage (Strom. Lib. 7, Sect. 11). Elle étoit fille d'Aristobule, surnommé Zébédée, et nièce de l'Apôtre Barnabas; ils avoient une fille nommée *Petronilla*. S. Clément, disciple de S. Pierre, et S. Ignace, disciple de S. Marc, disent tous les deux que S. Pierre et S. Paul étoient mariés (Euseb. *Hist. Eccl.* Lib. 3, Chap. 30.—Ignat. *Epist. ad Philadelph.*) S. Ignace n'est pas le seul qui ait dit que S. Paul étoit aussi marié; Clément d'Alexandrie (Strom. Lib. 7, Sect. 21), le conclut ainsi, de deux passages de cet Apôtre, Ire aux Corinthiens, Chap. 9, v. 5; et aux Philippiens, Chap. 4. v. 2 et 3. Dans le premier il dit: "N'avons-nous pas le "pouvoir de mener avec nous une sœur femme, "comme font les frères du Seigneur, et Céphas?" Or, cette sœur femme ne pouvoit pas être une étrangère, cela eût été trop scandaleux; et nous venons de voir que S. Pierre menoit avec lui sa femme, que les Martyrologues et autres auteurs disent avoir souffert le martyre à Rome lorsqu'il y étoit. Il ne s'ensuit pas de ce que dit S. Paul, qu'il menât la sienne avec lui; au contraire, il paroît qu'il n'en faisoit rien, mais seulement qu'il pouvoit le faire; et S. Clément en donne pour raison, qu'elle lui eût été inutile dans son ministère. Mais tous les auteurs des premiers siècles appliquent le second passage de S. Paul à

sa femme, et le σύζυγε γνήσιε est par les meilleurs interprètes traduit par *conjux germana*, ou *sincera conjux*; et à ce sujet S. Ignace aux Philadelphiens dit, que non-seulement S. Pierre et S. Paul, mais la plupart des autres Apôtres, étoient mariés. Théophylacte, qui ne convient pas du sens donné à ces mots, se fonde sur ce que cette apostrophe est au masculin, mais à tort; σύζυγος est neutre; et quant à γνήσιε, on sait que, dans le dialecte Attique, le masculin est souvent mis pour le féminin. Homère met κλητὸς pour κλητὴ, Euripide γενναῖος pour γενναία; et le même Théophylacte, dans l'Epître à Tite, Chap. I. interprète σωτήριος par *salutifera*. Cette apostrophe ne convenoit point à ceux qui coopéroient avec S. Paul dans le ministère de l'Evangile; il les appelle toujours συνεργὸς, et non σύζυγὸς. Les Evêques et les Prêtres étoient mariés dans la primitive Eglise. S. Paul, 1 Tim. Chap. 3, v. 2 et 12, dit qu'il faut qu'ils *soient*, ΕΙΝΑΙ, ΕΣΤΩΣΑΝ, maris d'une seule femme, non pas qu'ils n'aient eu qu'une seule femme. C'est ainsi que Théodoret l'interprète. " J'approuve, dit-il, le " sentiment de ceux qui disent que, comme les " Juifs et les Grecs avoient plusieurs femmes à " la fois, et qu'à présent que les lois des Empe- " reurs ne le permettent pas, ils entretiennent " des concubines avec leurs femmes; l'Apôtre " défend que l'on ordonne pour Evêques autres

" que ceux qui n'avoient qu'une seule femme." ΕΙΝΑΙ *μιᾶς γυναικὸς ἄνδρα* ; au présent, qu'il *soit*, non pas au passé, qu'il *ait été*. Je me suis étendu davantage sur ce sujet dans mon ouvrage *de l'Eglise, du Pape, et de quelques points de controverse*. Je n'ai voulu ici que présenter quelques argumens que j'avois omis là, et ajouter quelques citations que je ne connoissois pas alors.

149. *Tentations de S. Paul.*

Ἐδόθη *μοι σκόλοψ τῇ σαρκὶ*, II. Cor. Chap. 12, v. 7. Quelques commentateurs ont interprété cet aiguillon de la chair, dont se plaint S. Paul, par des désirs de concupiscence : mais quelle apparence qu'un aussi saint Apôtre, déjà vieux, fût incommodé des mouvemens de la chair, au point de s'en plaindre ? Il est plus probable, selon S. Ambroise, que S. Paul parle ici des intrigues, des persécutions, des calomnies de ses ennemis, qui ne le laissoient point en repos, et servoient, comme il le dit lui-même, à l'empêcher de se glorifier des avantages qu'il avoit reçus du Seigneur, s'il y eût été disposé ; ce sont ces ennemis qu'il appelle Satan, c'est-à-dire des suppôts de Satan.

150. *Convoitise est un adultère.*

Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle, dit

Jésus Christ. Un auteur Grec, cité par Chrysostôme *(Collectanea Antonii)*, a dit aussi Ῥίζα μοιχείας ἡ περίεργος θέα τῶν ὀφθεων. La source de l'adultère est la trop curieuse inspection des yeux.

151. *Etat de l'âme et du corps après la mort.*

Les anciens philosophes, Platon entre autres, croyoient qu'après la mort l'âme étoit revêtue d'un corps aérien et subtil, susceptible de toutes les sensations de peine et de plaisir, et par lequel l'homme devoit être puni ou récompensé dans une vie à venir. Ce sentiment n'avoit rien d'absurde, mais avoit besoin de preuves et de témoignages. La révélation nous a tirés de ce doute. Jésus-Christ (Math. Chap. 22) nous apprend qu'après la résurrection les hommes seront semblables aux anges, ἰσαγγελοι, c'est-à-dire qu'ils auront des corps immortels, incorruptibles, légers, lumineux, sans toutefois quitter les qualités corporelles, comme nous voyons qu'étoit le corps de Jésus Christ après sa résurrection : il étoit sensible, il avoit de la chair et des os. L'Evangile nous enseigne aussi que les hommes ne mangeront ni ne boiront, et qu'ils ne se marieront point : ils seront donc probablement dénués d'entrailles, et de différence de sexe. Nous sommes fondés jusques-là à établir nos conjectures : vouloir les pousser plus loin, est entrer dans des questions vaines et inutiles. Quant à l'état de l'âme immé-

diàtement après la mort, et avant qu'au temps de la résurrection générale elle reprenne son corps, il ne faut pas penser qu'elle soit dénuée jusqu'alors de tout sentiment. L'autre monde n'est pas autant éloigné de celui-ci que l'on se l'imagine: c'est notre union avec le corps qui nous en intercepte la vue; aussitôt que l'âme le quitte, elle passe dans un autre monde, ou plutôt dans un autre état de vie; car le monde n'est pas le même. Vivre avec ce corps, est vivre dans ce monde; vivre sans le corps est changer de scène, et commencer à voir ce que le voile de la chair nous cachoit: un nouveau spectacle se présente immédiatement à notre vue; l'obstacle matériel étant écarté, l'âme aperçoit ce qui auparavant étoit invisible. S. Paul nous dit (IIe aux Corinthiens, Ch. 5, v. 6 et 8): "Quand nous "sommes avec le corps, nous sommes absens du "Seigneur; mais quand nous sommes absens du "corps, nous sommes en présence du Seigneur." Il semble que cela doive suffire pour nous guérir de notre attachement au corps, à moins que nous n'aimions mieux, dit Sherlock, être toujours renfermés dans une prison, et regarder comme au travers d'une grille, au lieu de nous trouver en liberté, et de jouir d'une glorieuse perspective du monde. La mort nous ouvre les yeux, étend notre vue, et nous présente l'aspect d'un monde glorieux et nouveau, que nous ne pouvons ja-

mais apercevoir, tant que nous sommes détenus dans les liens de ce corps mortel.

152. *Lieu de l'Enfer, et durée de ses peines.*

Il y a deux grandes questions agitées sur l'enfer : le lieu où il est, et l'éternité de ses peines. Les anciens l'appeloient le Tartare, *l'ades*, ἅδης. Les Juifs l'appeloient *Gehenna*, de la vallée d'*Hinnom*. Homère et Hésiode le placent sous la terre ; d'autres le placent sous le *Ténare ;* d'autres sous le Lac *Avernus*, dans la Campanie ; d'autres, à la source du *Styx*, rivière d'Arcadie ; les premiers Chrétiens le plaçoient aux Antipodes, ou au centre de la terre, (voyez Tertullien). Peut-être que ce globe terrestre sera converti en un lieu de Gehêne pour le tourment des méchans et des mauvais anges. Selon Whiston, les comètes sont autant d'enfers destinés à transporter alternativement les damnés dans le voisinage du soleil, pour y être brûlés de son feu, et les reporter ensuite dans les régions du froid et des ténèbres, au-delà de l'orbite de Saturne. Swinden le place dans le soleil même ; et Pythagoras, avant lui, l'avoit placé dans la sphère du feu. Les raisons alléguées par Swinden sont sa capacité, sa distance de l'empyrée ou du ciel local, considéré comme le centre du système général de l'univers.—Origènes n'admettoit point l'éternité des peines de l'enfer ; et plusieurs au-

teurs graves, de notre temps, ont maintenu son opinion, entre autres le célèbre Archevêque Tillotson, qui la défend ainsi : Il observe que la mesure des peines, par rapport aux crimes, n'est pas toujours prise d'après le dégré des transgressions, mais des raisons du Gouvernement, qui inflige tellement les peines qu'elles puissent assurer l'obéissance aux lois, et en prévenir l'infraction. La première fin de la menace n'est pas la punition du crime, mais la prévention de la transgression de la loi. Dieu ne menace pas de punir l'homme, afin qu'il pèche et soit puni, mais afin qu'il ne pèche pas et soit sauvé ; c'est pourquoi plus la menace est grande, et plus la bonté se manifeste ; outre que celui qui fait la menace peut s'être réservé le pouvoir de l'exécuter, ou non. Il y a cette différence entre menacer et promettre, que celui qui promet est obligé de tenir parole ; mais celui qui menace, conserve toujours le droit de punir ou non, et n'est pas obligé de mettre la menace en exécution qu'autant que l'exigent les raisons de son Gouvernement. Ainsi, quand Dieu envoya Jonas annoncer la destruction de Ninive, il connoissoit ses droits, et fit ce qu'il lui plut, quoique la menace eût été positive, et indépendante de la repentance des habitans de cette ville.

153. *Démons, leur état et leur séjour.*

Les Démons chez les anciens étoient des esprits subordonnés à la Divinité et agissant sous ses ordres. Platon, dans son Timée, en fait des demi-dieux, à qui l'Etre Suprême commit l'arrangement des différentes parties du monde; c'est pourquoi Orphée les appelle Δαίμονας Ὀυρανίος καὶ ἠερίος καὶ ἐνύδρος. Dans l'Evangile les démons sont le plus souvent mentionnés comme possédant les esprits des hommes, et tourmentant leurs corps; ils sont aussi appelés des anges (Mathieu 25, v. 41): τῷ διαβόλῳ καὶ τοῖς ἀγγέλοις αὐτῦ, au Diable et à ses anges; et S. Pierre (2 Ep. ch. 2, v. 4.) εἰ γαρ ὁ Θεὸς, ἀγγέλων ἁμαρτησαὶντων, ὐκ εφείσατο; Si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché; où l'Apôtre désigne ceux dont Jude dit qu'ils n'avoient pas conservé leur puissance, mais avoient abandonné leur première demeure. Μὴ τηρὴσαντας τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν ἀλλὰ ἀπολιπόντας τὸ ἴδιον οἰκητὴριον, dont S. Jean (Ch. 8, v. 44), dit que le Chef ἐν τῇ ἀληθείᾳ ὐ ἔστηκε, n'étoit pas resté dans le chemin de la vérité. S. Pierre au même endroit dit, que Dieu les avoit précipités dans les ténèbres, où ils étoient retenus enchaînés pour le jour du jugement: σειραῖς ζόφυ ταρταρώσας παρέδοκεν εἰς κρίσιν τητηρημένυς. Et de même l'Apôtre Jude: εἰς κρίσιν μεγάλης ἡμέρας δεσμοῖς ἀϊδίοις ὑπὸ ζόφον τετήρηκεν. Ces mauvais anges, après avoir joui de la lumière céleste, se trouvent comme

dans les ténèbres, étant précipités dans les basses régions de l'air ; ce qui fait que S. Paul appelle Satan le Prince des Puissances de l'air : τὸν ἄρχοντα τῆς ἐξουσίας τοῦ ἀέρος (Ephes. Ch. 2, v. 2). Il faut savoir que ταρταρῶν signifie précipiter en bas, et τάρταρα s'entend de tout lieu qui est au bas, soit en terre, dans l'eau ou dans l'air. Ainsi Homère (Iliad. θ. M. φ.) dit τάρταρον ἠερόντα, ζόφον ἠερόντα : Les Tartares de l'air, les ténèbres de l'air.

154. *Anecdote de Pichler.*

Pichler, né à Rome d'un père Allemand, à été le plus habile graveur en pierres fines parmi les modernes, sans excepter Natter. Il a, plus qu'aucun autre, approché de la perfection des anciens. Je lui ai entendu dire qu'avec toute l'application qu'il avoit toujours mise à imiter les grands maîtres de l'antiquité, il n'osoit pas se flatter que le meilleur de ses ouvrages arrivât à égaler leurs ouvrages médiocres. Son ambition étoit cependant de travailler à faire quelque chose qui pût être cru antique. Il m'a raconté là-dessus, qu'ayant une fois trouvé une très-belle sardoine, il résolut de la graver en creux dans le goût antique. Il prit pour son sujet un homme jouant avec un cerceau ; et il y mit tant de soin que, tout modeste qu'il étoit, il en fut très-satisfait. A peine l'ouvrage étoit-il fini, qu'il disparut, sans

qu'il sût comment, sinon qu'il soupçonna que son apprenti le lui avoit volé ; mais il n'avoit pas de raison suffisante pour l'en accuser. Au milieu de ces doutes, Don Ciccio Alfani, grand antiquaire de Rome, et réputé bon juge en cette matière, entra chez lui plein d'enthousiasme ; il venoit pour lui faire voir un chef-d'œuvre de l'antiquité, qu'il avoit acheté de Christiani, autre antiquaire de Rome, pour cinquante sequins ; et Christiani l'avoit, disoit-il, acheté d'un paysan qui l'avoit trouvé en labourant la terre. Quel fut l'étonnement de Pichler, de reconnoître son propre ouvrage, l'homme au cerceau ! Il demande à Don Ciccio, s'il est bien sûr que ce soit une antique : celui-ci répond, " Qu'il n'y a pas à en douter, " qu'aucun artiste n'a jamais pu approcher de la " perfection d'un tel ouvrage." Pichler, flatté d'avoir obtenu ce qu'il désiroit, préféra l'honneur que lui faisoit le jugement de deux habiles antiquaires au recouvrement de son *intaglio*, et prit le parti de les laisser tous deux dans l'erreur. Quelques jours après, Don Ciccio Alfani vint le trouver : " Je vais à Paris, lui dit il, où je con- " nois deux amateurs, qui me payent bien ce que " je leur porte. Ne pourriez-vous pas imiter si " bien *l'homme au cerceau*, que l'on pût prendre " la copie pour l'original ? Personne ici n'en est " plus capable que vous." Pichler promit d'y mettre tout son savoir. Il copia son propre

ouvrage, et se tint à dessein un peu au-dessous de l'original, mais si peu qu'il n'y avoit qu'un habile connoisseur qui pût prononcer l'un inférieur à l'autre; et Don Ciccio, très-satisfait, le lui paya quarante sequins. Il part pour Paris, et vend ses deux prétendus antiques à ses bonnes pratiques: le premier à M. d'Augny, célèbre par sa magnifique collection de pierres précieuses; et l'autre, à un amateur dont j'ai oublié le nom. A quelques mois de là les deux connoisseurs se rencontrent, chacun avec l'homme au cerceau à son doigt: " Voyez, dit l'un, la belle acquisition " que j'ai faite d'une antique admirable." " Bon," dit l'autre, en tirant une bague de son doigt, " vous avez la copie de l'original que j'ai acheté " de Don Ciccio Alfani." " Vous vous moquez, " dit le premier, c'est moi qui ai l'original, et " vous avez la copie." Là-dessus grande dispute, suivie d'un pari de cent louis; et l'on convint de s'en rapporter au jugement de Pichler. Les deux bagues lui furent aussitôt expédiées par la poste: on lui écrivit; et Pichler, content de son succès, leur répondit, " Qu'ils pouvoient re- " tirer leur pari, et que c'étoit lui qui avoit gravé " les deux pierres." Je connoissois beaucoup M. d'Augny; en revenant de Rome, je fus dîner chez lui: je lui demandai à voir l'homme au cerceau; il me le montra: je lui dis ce que Pichler m'avoit raconté; il convint de la vérité du

fait, en ajoutant qu'il ne regrettoit pas les cent louis qu'il avoit donnés pour cette bague, d'autant moins qu'il avoit l'original. Je dois dire encore que Pichler découvrit par la suite que son apprenti, après l'avoir volé, avoit aposté un paysan pour vendre l'*intaglio* à Christiani, comme s'il l'eût trouvé en terre ; fraude communément pratiquée à Rome, et de laquelle, comme bien d'autres, j'ai été moi-même la dupe à mon premier voyage en cette ville.

155. *Ethique d'Aristote.*

Le traité de morale le plus complet, le plus méthodique et le plus didactique que nous ayons, est encore celui d'Aristote. Le célèbre Nicole a intitulé son ouvrage sur ce sujet, *Essais de Morale*, et il a eu raison ; on y trouve bien toute la morale, mais c'est plutôt une série de sermons qu'un traité de morale : c'est dans ce beau traité qu'Aristote a si bien défini l'amitié. La substance de ses principes est qu'aimer est un besoin. " Nulle amitié, " dit-il, sans besoin ; ce seroit un effet sans cause. " Les hommes n'ont pas tous les mêmes besoins : " l'amitié est donc fondée entre eux sur des mo- " tifs différens. Les uns ont besoin de plaisir ou " d'argent, les autres de crédit ; ceux-ci de " converser, ceux-là de confier leurs peines : en " conséquence, il est des amis de plaisir, d'ar- " gent, d'intrigue, d'esprit et de malheurs." Rien

de plus utile que de considérer l'amitié sous ce point de vue, et de s'en former des idés nettes.

156. *Est-il une raison?*

Il y a des personnes de beaucoup d'esprit qui traitent la raison de chimère, et comme insuffisante et sans force pour nous convaincre des grandes vérités métaphysiques; mais ce n'est de leur part qu'un pur sóphisme; car en voulant combattre contre la raison, ils le font ou avec raison, ou sans raison; dans le dernier cas ils ne font rien; et dans le premier, ils trahissent leur propre cause, et établissent cela même qu'ils veulent détruire. Voyez 169.

157. *Génération du Verbe selon Ficinus.*

Il est inutile et souvent dangereux de vouloir approfondir quelques-uns des mystères inexplicables de la religion Chrétienne. Celui de la génération du Verbe est sans doute le plus difficile, puisqu'il entre dans la connoissance de la nature de l'Etre Suprême, à laquelle notre esprit limité ne peut jamais atteindre. Cet article étant cependant un des objets de notre foi, et faisant partie du symbole de Nicée, a du fixer l'attention des esprits capables de s'occuper d'un si grand sujet. Parmi ceux qui en ont parlé le plus dignement, est *Marsile Ficin (della Verita della Religione*

Christiana, cap. 13), élève de *Gemisthius Pletho*, l'un des restaurateurs des lettres venues de la Grèce au milieu du 15e siècle. Voici comme il s'exprime à cet égard; et la matière est si délicate, que je n'ose la traduire.

Ficin, dans le traité cité ci-dessus, venant à cette question, *Come si fà la generazione del Verbo?* l'explique de cette manière: " Ogni vita genera prima la sua stirpe in se medesima, che fuori di se; e quantò è più prestante vita, tanto più interiore a se genera sua stirpe.....Così la vita rationale partorisce in se medesima la ragione delle cose..... Così la vita angelica, più alta che la vita rationale, partorisce in se, per virtù di Dio, conoscimenti e forme di se e delle cose..... La Vita Divina, essendo eminentissima e fecondissima sopra tutte, molto maggiormente genera prole à se similissima che non fanno gli altri generanti, e quella prola genera in se medesima, prima che fuori di se la spieghi: genera, dico, intendendo; si come Iddio, perfettamente intendendo se medesimo e in se tutte le cose, concepe in se medesimo un perfetto concetto di tutto se, e di tutte le cose; il quale concetto è imagine d'Iddio piena ed iguale, ed esemplare del mondo sopra pieno. Orfeo lo nominò Pallas, nata solamente del capo di Giove; Platone chiamò tal concetto figliolo del Padre Iddio, nella Epistola à Hermias (Plat.

tom. 3, p. 322); e nello Epinomide (tom. 2, p. 986) l'appellò ragione e *Verbo*, dicendo cosi: " Il verbo, sopra tutte le cose, divinissimo, " adornò questo mondo."* Mercurio Trismegisto, nel libro che tradusse Apuleo di Greco in Latino, e anche in quel altro che traducemmo noi, molte volte della sapientia d'Iddio parlando, la chiama, figliolo d'Iddio, e encora fà mentione dello spirito: simile cose truovo in Zoroastro. Dissono costoro quello che poteronno, etiam con l'ajuto d'Iddio; ma solo Dio l'intende interamente, ed intra gli uomini, colui più, al quale Iddio piu ne rivela. La fecondità di Dio, la quale è il bene infinito in atto, per la natura dello interno ed immenso bene, ab eterno propaga se medesima in atto, infinitamente; ma cio che è fuori di Dio è finito. Dio adunque propaga, cio è genera se, in se medesimo, ove certamente dello eterno padre è il figliolo eterno. È dunque necessario che questa stirpe molto maggiormente sia intima à esso Dio che la detta sopra stirpe dell' angelo al angelo. Imperoche nel angelo, perche altro è lo essere, altro lo intendere, però la forma e ragione, che intendendo quivi si genera, è differente assai dalla essentia del angelo; ma in Dio, perche l'essere e l'intendere è uno medesimo, la ragione, la quale

---

* Ὁ λόγος ἦν πρὸς τὸν Θεὸν. S. Jean, ch. 1, v. 1.

Iddio, sempre se intendendo, genera sempre, come espressima imagine di se, tutta una è in essentia che colui, che genera; benche per una certa relatione mirabile, come generata, si distingue del generante. Dio, per questa eterna cognitione e forma, conoscendo ab eterno se medesimo infinito bene, per la medesima, ab eterno spira infinito amore in se ed inverso se medesimo." Voyez N° 171.

158. *Sueur de sang.*

Il est dit (S. Luc, ch. 22. v. 44,) que Jésus-Christ à l'agonie et saisi d'une transe excessive, sua des gouttes de sang. Explication physique à part, voici des faits qui peuvent servir à expliquer ce texte.

Avicenne (lib. 2, cap. *de sudore*) rapporte avoir vu des sueurs jaunes, et d'autres vertes; et dans un autre ouvrage (*in Cantic.*) il dit avoir vu une sueur noire comme de l'encre, dont la cause étoit la mélancolie. Vid. *Olaüs Borrichius, acta Hafniensia—Bartholin, tom.* 1. *p.* 155, 1672—*Alsharavius Arabicus, lib. pratic. sect.* 2, *tractat.* 31, *cap.* 19.—Il y a eu des sueurs d'urine, arrivées par des rétentions d'urine; des sueurs qui avoient l'odeur des excrémens (*Appendix Ephemerid. Germanic. an.* 1688). Apulée, dans son apologie pre-

mière, dit, que Crassus s'étant baigné une seconde fois, après un grand repas, eut une sueur de vin (*Vid. et Franc. Zippée : Fundament Medic. Physic. pars* 2, *cap.* 3, *art.* 17). Nous avons un grand nombre d'observations de sang coulant ou transudant de quelques parties en particulier. Il en sort quelquefois par les oreilles, par les yeux, par les gencives. Bartholin (*de cruce hippomnem.* 4. *de sudore sang.*) dit avoir vu une dame à qui il ruisseloit des gouttes de sang du visage et de la main gauche, dès qu'on la touchoit. Voyez aussi Barlet, *de vitâ Scanderbegi.*—Henri, *ab Heers* (*Observat. Medic rarior. seu fons spadan. Lug. Bat.* 1685, *Observat.* 23), dit que, toutes les fois qu'un Flamand, qui buvoit les eaux de Spa, revenoit le matin de la fontaine, il lui sortoit du sang goutte à goutte de dessous les aisselles (*vid. Gasp. Pezoldus, Observat. Wratislaviæ*, 1715, *in* 12°. —*Benivenius de abditis morbis*—*Fernel. lib.* 6. *Pathologiæ, cap.* 4. *Paris*, 1567, *fol.*). Galien, *lib. de medicament. purgant. cap.* 4, parle d'une plante qui produit une sueur de sang. Marcelle Donati (*de Med. Hist. Mantuæ*, 1596, 4°. *cap.* 2), dit avoir été témoin de ce que l'on appelle, a la Martinique, maladie de Siam, où l'on sue du sang par les pores.—Enfin, il y a plusieurs sueurs de sang causées par des passions violentes; car, sans parler des sueurs de sang que rapportent Aristote (*lib.* 3, *Hist. Animal. cap.* 19—*et lib.* 3

partium animal. cap. 5.—*Galien, de utilitate respirationis.*—*Theophrastus, Cresius, de sudore, lib. de dignoscend. Morb. cap.* 2) *Durius*, dans les Ephémérides d'Allemagne (*Observ.* 179), dit qu'un jeune homme, ayant été mis en prison, eut une si grande frayeur, qu'il tomba en foiblesse et sua du sang par la poitrine, les mains, etc. M. Fagon, médecin de la faculté de Paris, dans sa thèse du 25 Janvier 1665 : *Ergo sudor sanguinis a natura vi.* Et ensuite, *sed et sensibus facta fides est : consecratam virginem, impurissimis sicariis ad eam corrumpendam advolantibus, stupri horrore, mundissimum sanguinem è venis, sudoris specie, profudisse.*—Collius *(tractat. de sanguine Christi, Mediolan.* 1617, *in-4°.)* dit avoir appris de gens dignes de foi, qu'en 1583 plusieurs personnes virent, en prison à Paris, un homme qui suoit du sang. Grégoire Leti, dans sa Vie de Sixte V, dit qu'un homme condamné à la mort eut dans la nuit une très-grande sueur de sang.—*Rossinus Lentilius*, dans les Ephémérides d'Allemagne, rapporte qu'un jeune enfant, complice du même crime que deux de ses frères condamnés à être pendus ayant été conduit à l'échafaud dans le temps de l'exécution, sua du sang par tout le corps.—Maldonat dit qu'un homme, ayant ouï sa sentence de mort, sua du sang.—Vigneul de Marville, tome 3, page 179, parle d'une femme qui mourut à Paris d'une sueur de sang si excessive, qu'il

ne s'en trouva pas dans ses veines une seule goutte après sa mort. M. de Thou (Hist. lib. 2) rapporte que le Gouverneur de Montmartin ayant été arrêté par Auguste, fils de Saluces, et menacé de mort, s'il ne rendoit sa place, en fut tellement affligé qu'il sua sang et eau. Enfin, voyez un cas très-extraordinaire arrivé à Gênes en 1703, rapporté par *Saporitius*, Médecin de Gênes, dans les Ephémérides d'Allemagne, de 1712. Centurie 1ere, Observ. 20.—Voyez aussi *Calmet*, dans ses Dissertations sur la Bible, au tome troisième.

159. *Matière définie par Newton.*

Voici le sentiment du Chevalier Newton sur la matière: " Il me paroît probable, dit-il, que Dieu forma la matière de particules solides, dures, impénétrables et mobiles, de telles formes et grandeurs et autres propriétés, et en telle proportion à l'espace, qu'elles tendoient le mieux à la fin pour laquelle il les formoit. Ces particules primitives, étant solides, sont incomparablement plus dures qu'aucun corps poreux qu'elles composent: elles sont tellement dures qu'elles ne peuvent jamais s'user ou se rompre, aucun pouvoir ordinaire n'étant capable de diviser ce que Dieu a fait UN au temps de la création. Tant que ces particules restent entières, elles peuvent composer des corps de la même nature et contexture dans tous les siècles; mais si elles pouvoient s'user ou se cor-

rompre, la nature des choses qui en dépendent viendroit à changer; l'eau et l'air composés de particules usées, de fragmens de particules, ne seroient plus de la même nature et contexture que l'eau et l'air composés au commencement de particules entières; il s'ensuit qu'afin que la nature puisse subsister la même, les changemens qui arrivent dans les choses corporelles ne doivent être attribuées qu'aux séparations diverses, aux nouvelles associations ou combinaisons, et aux différens mouvemens de ces particules permanentes; les corps composés étant sujets à se corrompre, non au milieu de ces particules solides, mais là seulement où elles sont unies ensemble, et se touchent en quelques points. On peut assigner par là les raisons de la diversité des corps: ainsi les particules qui se touchent par des surfaces plus grandes, vu leur attraction mutuelle, composent un corps très-dur; des particules qui ne se sont pas si fortement attirées ou mêlées les unes aux autres, composent un corps fragile et cassant *(brittle)*. Si elles se touchent l'une ou l'autre en de moindres surfaces, alors le corps n'est pas si dur que le corps cassant, mais il peut être plus solide; si elles se touchent seulement sans être l'une sur l'autre, le corps est élastique et revient à sa première forme; si elles sont posées ou glissées l'une sous l'autre, le corps est mou et se prête aisément aux coups; il est malléable, etc.; si elles se touchent

à peine, le corps tombe aisément en poussière, en petits morceaux *(a crumbling body)*; si elles sont rondes, glissantes, et aisément agitées par la chaleur, elles forment un corps fluide; si ces particules ont une surface égale et sont accrochées ou mêlées ensemble, alors elles forment un corps flexible ou pliant, etc. etc.

160. *Chaîne des êtres.*

Les bitumes, les soufres, lient les terres aux métaux; les vitriols unissent les métaux aux sels; les crystallisations tiennent aux sels et aux pierres; les amiantes, les litophytes, forment une sorte de liaison entre les pierres et les plantes; le polype unit les plantes aux insectes; le ver à tuyau semble conduire aux coquillages et aux reptiles; le serpent d'eau, l'anguille, forment un passage des reptiles aux poissons; le poisson volant, la macreuse, sont des milieux entre les poissons et les oiseaux; la chauve-souris, l'écureuil volant, enchaînent les oiseaux avec les quadrupèdes; le singe donne la main au quadrupède et à l'homme. Voyez N.° 88.

161. *Métaux définis.*

Les naturalistes et minéralogistes n'ont pas fait de distinction assez précise entre plusieurs métaux naturels et factices en usage dans la vie

civile; et il y a peu de personnes qui ne fassent quelque méprise dans la dénomination de ceux qui sont communément sous leurs yeux. Cela me détermina un jour à m'appliquer à débrouiller la confusion qui règne souvent à cet égard, surtout dans les noms qu'on leur donne en François et en Anglois: voici le résultat de mes recherches:

Cuivre natif; *metallo-rubrum, Linnæus.* Anglois, COPPER.

Cuivre Jaune; airain, laiton ou léton, χαλκὸς; Anglois, BRASS: composé de cuivre fondu avec la *pierre de calamine,* qui lui communique sa couleur jaune et sa dureté. Il est malléable et plus dur que le fer.—Valmont de Bomare parle d'un *cuivre jaune* natif très-estimé.

Bronze; métal factice, composé de 23 livres d'*étain* par 100 livres de cuivre. On en fait des cloches, des statues, des médailles, etc. Anglois, BRONZE, *bell-metal.*

Similor; Anglois, PRINCE'S METAL; 6 parties de cuivre sur 1 de ZINC.

Etain; métal blanc comme l'argent; Anglois, TIN: très-fusible, mou, flexible, le plus

léger des métaux, jamais employé seul pour les ustensiles. L'ÉTAIN, en usage pour assiettes, plats, cuillers, gobelets (alors appelé en Anglois PEWTER), est composé de 100 livres d'*étain*, de 15 livres de *plomb*, et de 6 livres d'*airain*. Outre cette composition, il y en a d'autres où l'on fait entrer l'*étain*, le *régule d'antimoine*, le *bismuth*, le *cuivre*, en différentes proportions.

FER-BLANC; feuilles de fer doux battu en lames minces, et trempées ensuite dans l'*étain* fondu. On en fait toutes sortes d'ustensiles de cuisine, boîtes à thé, etc.; on l'appelle abusivement en Angleterre TIN.

Pierre de CALAMINE; *zincum terrestre*, colore flavescente, aut fusco; *Linnæus*. Voyez N°. 88.

162. *Pont de Westminster.*

Le Pont de Westminster contient près du double des matériaux contenus dans la Cathédrale de S. Paul de Londres. L'arche du milieu a 76 pieds d'ouverture. Il a coûté 218,800 livres sterling, et a été près de douze ans à bâtir; S. Paul en a coûté 736,800, et a été 35 ans à bâtir. La moitié des matériaux est sous l'eau à marée basse.

163. *Subordination nécessaire bien expliquée.*

Un Etat, pour être bien constitué, doit être composé de différens ordres de sujets. Si tous étoient d'une même classe, sans distinction de pouvoir, de rang ou de professions, il s'ensuivroit une anarçhie, une confusion épouvantable. Chacun voudroit commander, nul ne voudroit travailler pour un autre : et quel est l'homme qui puisse se suffire à lui-même, et qui ne soit obligé sans cesse d'avoir recours à plusieurs autres pour son entretien ? Un tel Etat seroit absolument imparfait, et ne pourroit pas subsister.—Si je veux remplir un bassin de balles rondes, je ne puis le faire avec des balles de la même grosseur ; il faudra bien qu'entre les interstices des plus grosses, je fasse entrer des balles de moindre grosseur ; celles-ci formeront entre elles des vides moins grands que je ne pourrois remplir qu'avec des balles plus petites : ces dernières auront encore entre elles de petits interstices, où je serai obligé d'introduire des balles encore moindres, jusqu'à ce qu'enfin je vienne à employer des balles presque imperceptibles, avant de réussir à remplir tous les vides du bassin avec des balles rondes. Cet exemple peut servir à faire comprendre la nécessité d'employer différentes classes d'hommes dans une gradation insensible et suivie, pour composer un Etat parfait.

164. *Le cœur capable de sentir plusieurs passions.*

Le cœur, dit-on, n'est pas capable d'admettre à la fois plus d'une grande passion ; mais on se trompe : le cœur peut nourrir plusieurs passions, pourvu qu'elles soient de différens genres. Un homme, il est vrai, sera difficilement amoureux de deux objets en même temps; mais il pourra être amoureux, colère, joueur, tout à la fois ; et outre ces passions qui se trouveront en son cœur, il pourra encore y avoir place pour les sentimens de l'amitié, de l'humanité, de la compassion, etc. On peut le comparer à un verre d'eau. Cette eau admettra différens corps dans ses pores, sans augmenter beaucoup son volume. Saturez une certaine quantité d'eau, dans un temps tempéré, avec trois onces de sucre ; quand elle ne peut plus recevoir de sucre, il y aura de la place pour deux onces de sel de tartre ; vous y pourrez ensuite dissoudre une once et une drachme de vitriol vert, près de six drachmes de nitre, la même quantité de sel ammoniac, deux drachmes et un scrupule d'alum, et une drachme et un demi-scrupule de borax. Il est nécessaire d'agiter l'eau de temps en temps pour faciliter la solution. Voyez *Grew's Experiments of the Solution of Salts in Water, et Quincy's New Dispensatory, Introduction, page* xv, *note* 2. -- La différente configuration des particules constituantes de chacun de ces corps, fait que les unes trouvent successivement à se loger dans les interstices de l'eau, que les par-

ticules des autres corps n'ont pas pu pénétrer, à cause de leur configuration particulière. Il en est de même du cœur de l'homme ; si les passions qu'il ressent ne sont pas directement contraires, elles peuvent subsister ensemble en lui, sans se choquer ou se détruire. Ainsi le même homme pourra être amoureux, emporté, joueur, et il sera encore bon ami, humain, compatissant, si son cœur est disposé à sentir ces différens effets, et il ne seroit pas difficile d'imaginer une situation où ils auroient lieu tous à la fois.

165. *Anecdote du Baron van Swieten.*

Le Baron van Swieten, fils du célèbre médecin de la Cour de Vienne, m'a raconté que lorsqu'il étoit au collége, son père exigeoit qu'il s'appliquât particulièrement à l'étude de la langue Grecque ; et afin de l'y obliger davantage, il le faisoit correspondre avec lui en Grec. Une fois entre autres, le jeune homme, ayant besoin d'argent, avoit écrit à son père une belle lettre en Grec, où il exposoit que cet argent lui étoit d'autant plus nécessaire, qu'il devoit un quartier à son maître de manége. Il arriva que le Docteur van Swieten, qui étoit Bibliothécaire de la Bibliothèque publique de Vienne, avoit été prié de collationner, pour M. Meerman de la Haye, un manuscrit Grec de Théodoret qui se trouve dans cette Bibliothèque. Ce M. Meerman compiloit alors la collection, qu'il a publiée depuis à la

Haye en 1771, sous le titre de *Novus Thesaurus Juris civilis canonici*, en 7 tomes in-folio. Le Docteur van Swieten copia et collationna le manuscrit Grec de Théodoret pour son ami ; et en le lui envoyant, laissa par mégarde dans le même cahier la lettre de son fils, dont il avoit été si content qu'il avoit eu dessein de la conserver. Cette lettre ne laissa pas d'embarrasser un peu l'érudition de Meerman : cependant, ne doutant pas que ne ce fût un fragment de Théodoret, il la publia à la suite de l'ouvrage principal, n'oubliant pas de mettre en note, par manière de commentaire, que du temps de la jeunesse de Théodoret il y avoit déjà des écoles vétérinaires et des maîtres de manége. Le Baron van Swieten me fit voir cette lettre, qui est à la fin d'un des derniers volumes ; quelques mois après me trouvant à la Haye chez le libraire De Gosse, qui avoit publié cet ouvrage, je me mis à plaisanter sur la bévue singulière de cet éditeur : " Ma foi ! Monsieur, dit-il, cela ne me regarde " point ; voilà M. Meerman lui-même, qui vous " en rendra compte." En effet, M. Meerman étoit là qui nous écoutoit.

166. *Abbé de Choisy.*

Rien n'est plus extraordinaire que le déguisement de l'abbé de Choisy en femme pendant quelques années, et rien de plus scandaleux que les

aventures galantes qu'il eut à la faveur de ce déguisement, dans une province éloignée de Paris, et qu'il s'est permis de publier avec une impudence aussi licencieuse que criminelle. Il étoit homme de condition, riche des revenus de l'Eglise, et très-beau de visage. *Monsieur*, Frère de Louis XIV, à l'âge de douze ans, avoit eu la fantaisie de s'habiller quelquefois en fille : l'Abbé de Choisy, à peu-près du même âge, eut aussi la même fantaisie ; sa mère s'y prêta ; et comme il étoit souvent chez *Monsieur*, on prenoit plaisir à les habiller tous deux en filles, et à les faire paroître ainsi aux théâtres et dans quelques cercles. Cela mit dans l'esprit de l'Abbé de Choisy, vers l'âge de dix-huit ans, de vivre dans une province éloignée de Paris, à Bourges en Berry, déguisé en femme. Il prit seulement avec lui deux domestiques affidés, fut s'établir à Bourges, sous le nom de la Comtesse des Barres, jeune et riche veuve. Il prit une belle maison, plusieurs domestiques, fit les meilleures connoissances parmi la Noblesse de la ville et des environs, et abusa ainsi de quelques jeunes demoiselles de condition et autres, que les mères lui confioient de bonne foi, pour passer quelque temps avec une Dame qui paroissoit propre à les instruire dans les usages du grand monde. L'Abbé de Choisy étoit parent de MM. d'Argenson ; et voici ce que l'un d'eux dit de lui dans son ouvrage des *Loisirs d'un Ministre*, pages 89, 90, tome second.

" Un des manuscrits que m'a laissés l'Abbé " de Choisy, mon cousin, contient son histoire, " sous le nom de la Comtesse des Barres..... " En le lisant, on croira cette histoire tout-à-fait " invraisemblable ; je puis pourtant certifier qu'elle " est très-véritable. Le vieux Abbé, long-temps " après avoir écrit la vie de David, de Salomon, " des Histoires édifiantes, l'Histoire de l'Eglise, " me contoit encore ces folies avec un plaisir in- " dicible."

167. *Le Cardinal du Perron et le Cardinal de Richelieu.*

On peut ajouter au contraste de l'Abbé de Choisy, entre ses écrits et sa conduite, les exemples du Cardinal du Perron et du Cardinal de Richelieu. Le premier paroissoit fort zélé pour faire des prosélytes parmi les Protestans : il écrivoit de savans livres de controverse contre eux ; il prêchoit sans cesse sur la perfection de la religion Catholique, Apostolique et Romaine, et n'en est pas moins mort d'une maladie honteuse pour tout homme, encore plus pour un prêtre. C'est Guy Patin, son contemporain, qui nous l'apprend, * et dit le tenir de bonne part, sans doute de quelque médecin son confrère. Le

* Lettres de Guy Patin, tome 1. p. 75.

même Patin parle de trois maîtresses qu'avoit eues le Cardinal de Richelieu, dont une étoit sa nièce, Marie de Vignerot, Duchesse d'Aiguillon; l'autre, la femme du Maréchal de Chaulnes (frère du Connétable de Luynes); et la troisième, Marion de l'Orme, si célèbre par sa beauté, entretenue par l'infortuné de Cinqmars, par le Maréchal de la Meilleraye, et par plusieurs autres, avant que d'avoir été au Cardinal. Ce même Cardinal de Richelieu a eu pourtant aussi le zèle de faire des conversions, et a écrit un in-folio sur la controverse. Vittorio Siri a parlé de Marion de l'Orme dans son Mercure historique.

168. *Rois de France régnoient à* 13 *ans.*

On regarde les Rois de France comme étant majeurs à 14 ans, et cela a toujours subsisté depuis l'ordonnance de Charles V, Roi de France; mais on doit plutôt dire que leur majorité est déclarée lorsqu'ils entrent dans leur 14e année: aussi Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, ont été déclarés majeurs à 13 ans et un jour.

169. *Protagoras, dilemme d'Aristote.*

Protagoras maintenoit que tout étoit illusion, qu'il n'y avoit rien de vrai au monde; mais Aristote réfutoit sa proposition par le dilemme suivant: Cette proposition est vraie, ou elle est

fausse : si elle est fausse, on ne doit point y ajouter foi ; si elle est vraie, il y a donc quelque chose de vrai au monde, et par conséquent la proposition est fausse. Voyez 156.

170. *Salut des Gentils.*

Les Pères et les savans Théologiens, qui ont soutenu que les Païens et autres infidèles seroient damnés, n'en ont pas jugé ainsi par la raison qu'ils n'auroient pas cru en Jésus Christ, puisque la foi est un don de Dieu, et que S. Paul a dit (Rom. 2, v. 12), Comment croiront-ils, si on ne leur prêche l'Evangile ? Mais ils ont pensé que les Païens seroient condamnés pour les péchés qu'ils auroient commis, auxquels leur infidélité n'ajouteroit rien d'aggravant, mais seulement les priveroit du moyen par lequel leurs péchés pourroient être effacés, qui est la foi en Jésus-Christ, et les conditions dont elle doit être accompagnée. Voyez section 142 ; et Clarke, 2e partie, proposition 13, sect. 10.

171. *Trinité de Platon.*

Plusieurs écrivains des premiers siècles de l'Eglise Chrétienne se sont donné beaucoup de peine, pour chercher dans les écrits de Platon des passages applicables au dogme de la Trinité ; et, parmi les modernes, Ficin, Mornay, Vivès et autres, les ont suivis en cela. Mais ces der-

niers n'ont pas bien jugé du but des Pères de l'Eglise : ce qu'ils avançoient étoit moins pour appuyer le dogme de la Trinité, par le témoignage d'une autorité aussi respectable pour les Païens que Platon, que pour combattre les objections que leur faisoient Celse, Porphyre et Julien, qui traitoient d'absurde une telle opinion. Ils travailloient à leur faire voir que leur plus grand philosophe avoit eu sur la Divinité des opinions qui ressembloient assez à celle dont ils se moquoient. Quelques-uns, mais peu, ont été plus loin peut-être, et ont soutenu sérieusement que Platon, en voulant traiter de la nature de Dieu, avoit distingué trois personnes dans la Divinité, et pour cela ils citoient l'*Epinomis* et l'Epître à *Hermias*. Dans l'*Epinomis* (tome 2, page 916, édition Serrani), Platon parle du Νῶν ἱκανὸν ἔχοντα ἡγεῖθαι, qu'ils appliquoient à Dieu le Père : le passage suivant du même endroit, ξυναποτελῶν νόσμον, ὃν ἔταξε ΛΟΓΟΣ ὁ παντῶν θειότατος ὁρατον, étoit appliqué au Verbe, ou à Dieu le Fils; et le St. Esprit, selon eux, étoit désigné par, καὶ τρίτον, ὡς μὲν ὀνόματι φράζειν ὃκ ἐξὶ, διὰ τὸ μὴ γιγνὸσκεσθαι. Le passage tiré de la conclusion de l'Epître à *Hermias*, est au tome troisième de la même édition. Τὸν τῶν παντων Θεὸν ἡγεμόνα, τῶν τε ὄντων καὶ τῶν μελλόντων, τὸ τὲ ἡγεμόνος καὶ αἰτίὸ πατέρα, κύριον ἑπομνύντας, étoit appliqué au père et au fils. Mais il ne faut que lire avec attention ces deux passages, et surtout

celui de l'*Epinomis*, pour s'apercevoir, par ce qui précède et ce qui suit, que Platon n'avoit nullement dans l'idée de parler de la Trinité. Ceux qui l'ont prétendu ont été entraînés par un zèle outré, ou bien, égarés par un faux jugement. Voyez No. 157.

172. *Aventure arrivée à Turin.*

Lorsque j'étois à Turin, en 1780, il se passa une scène fort extraordinaire dans une église. C'étoit dans le Carême, vers le commencement de Février, temps où les jours sont courts. Un Prédicateur fort à la mode, qui prêchoit de longs sermons, s'étendit un jour, après dîner, si bien sur son sujet (qui étoit de la repentance), qu'il y avoit une heure qu'il faisoit nuit avant qu'il eût terminé son discours. A peine avoit-il fini, qu'un de ses auditeurs éleva la voix et demanda à être entendu. On prête aussitôt silence; et cet homme continuant, dit, que le saint homme qui venoit de prêcher avec tant d'onction avoit fait une si vive impression sur lui, misérable pécheur, qu'il avoit résolu de changer entièrement de vie; et pour donner une preuve de sa parfaite contrition, il vouloit s'accuser publiquement de tous ses crimes. Il avouoit donc hautement qu'étant avocat de sa profession, il avoit abusé de la confiance de ses cliens pour les tromper, en vendant leurs intérêts à leurs parties adverses; il s'accusoit aussi

d'avoir été mauvais fils, mauvais mari, mauvais père ; et après avoir fait l'énumération d'une longue suite de crimes, il conclut par vouloir donner une preuve convaincante de la sincérité de son repentir en se nommant, et dit qu'il étoit l'avocat tel, demeurant à tel endroit. Il achevoit à peine, qu'une autre voix s'écria qu'il mentoit impudemment, et que c'étoit lui qui étoit l'avocat tel, et qu'il n'avoit à se reprocher aucune des choses qui lui étoient aussi calomnieusement imputées. Il pria que l'on arrêtât le coquin qui venoit de parler, afin de le faire punir du tour sanglant qu'il avoit voulu lui jouer ; mais ce fut en vain : le mauvais plaisant n'avoit pas plutôt entendu sa voix, qu'il s'étoit échappé, et malgré toutes les recherches que l'on fit, on ne put jamais découvrir qui il étoit.

173. *Quatrain sur Théodore de Bèze.*

Théodore de Bèze est mort à Genève en 1605. Il s'étoit marié trois fois. Voici quatre vers qu'Etienne Pàquier fit sur ce sujet :

Uxores ego tres vario sum tempore nactus,
Cum juvenis, tum vir, factus et inde senex :
Propter *opus* prima est validis mihi juncta sub annis,
Altera propter *opes*, tertia propter *opem*.

174. *Définition de l'espace.*

L'espace est relatif comme le temps ; le premier est l'ordre des choses coexistantes ; le temps est un ordre de successions. Voyez No. 137.

175. *Usage ridicule dans le pays de Darien.*

Tous les voyageurs en Amérique s'accordent à dire qu'il existoit un usage assez ridicule dans le pays de Darien : lorsqu'une femme étoit accouchée, le mari se mettoit au lit, et les voisins et les voisines venoient le visiter et le soigner, pendant que la pauvre femme se levoit pour vaquer aux affaires du ménage. Cela paroît peut-être moins extraordinaire parmi les peuples dont les usages étoient si différens des nôtres : mais on croira à peine que la même coutume ait subsisté chez une nation civilisée ; et cependant Joseph Scaliger nous apprend, que dans le Béarn, province méridionale de France, lorsque la femme est accouchée, elle va tirer la charrue et le mari se met au lit ; il est vrai qu'il ajoute que de son temps cela ne se faisoit plus.—*Scaligerana*, édit. 1695, page 51. Bayle (article Tibaréniens) parle de ce Peuple, des Corses et des anciens Espagnols, comme ayant autrefois pratiqué le même usage : il cite là-dessus Strabon, lib. 3, page 114 ; voyez aussi Colomiez, Mélanges, p. 25 ; et Diodore de Sicile, lib. V, ch. 14.

176. *Des miracles.*

La démonstration la plus complète de la mission divine de Jésus-Christ est dans la doctrine qu'il prêchoit, appuyée de ses miracles. Cette doctrine ne renfermant rien qui ne fût très-digne des idées que nous pouvons avoir des attributs de Dieu, et étant très-propre à établir le bon ordre et la justice parmi les hommes, et les miracles de Jésus-Christ venant à l'appui de cette doctrine ; il paroît aussi certain que Jésus-Christ avoit une mission divine pour l'établir, qu'il est certain que Dieu ne peut avoir voulu jeter les hommes dans une erreur invincible et nécessaire. En raisonnant ainsi, l'on ne peut être accusé de tomber dans un cercle vicieux, comme l'ont prétendu quelques critiques ; car dans ce cas, les miracles ne sont point du tout prouvés par la doctrine ; mais on maintient seulement que la pureté et la sainteté de la doctrine sont une condition nécessaire, pour que cette doctrine puisse être prouvée par les miracles, en sorte que ce sont les miracles qui prouvent la doctrine, et non la doctrine qui prouve les miracles. Mais afin que les miracles puissent prouver la doctrine, il faut nécessairement supposer que cette doctrine est, par sa nature capable d'être prouvée par les miracles. La doctrine n'est pas premièrement supposée être vraie, et les miracles prouvés par elle ; mais il est requis seulement qu'elle soit digne des idées que

nous avons de l'Etre Suprême, et alors les miracles servent à prouver que cette doctrine vient de lui.

177. *Existence des attributs de Dieu.*

Voici la chaîne des propositions par lesquelles Clarke a si bien prouvé l'existence et les attributs de Dieu.

Quelque chose a existé de toute éternité.

De l'absolue impossibilité qu'il puisse y avoir eu une succession éternelle d'êtres dépendans, existans sans une cause primitive et indépendante, on conclut l'existence éternelle d'un Etre *immuable* et *indépendant*.

Cet *Etre immuable* et *indépendant* doit exister par lui-même, c'est-à-dire *exister nécessairement:* puis donc que la raison ou le fondement de l'existence, plutôt que la non-existence de l'*Etre*, qui ne tire son existence d'aucune autre chose hors de lui, doit nécessairement être en lui-même, et qu'il y auroit de la contradiction à supposer que sa propre volonté fût la raison de son existence comme cause efficiente, il faut que l'absolue nécessité, en tant que cause formelle ou positive, soit le fondement de cette existence. Cette nécessité, au reste, est antécédente à l'existence de

l'Etre lui-même, non quant au *temps*, mais *en ordre de nature*.

Il est impossible que nous puissions comprendre la substance ou l'essence de l'*Etre Suprême*.

Cependant, plusieurs des attributs essentiels de sa nature se peuvent démontrer rigoureusement ; comme :

1° Qu'il doit nécessairement être *éternel*.

2° Qu'il doit nécessairement être *infini* et *présent partout*.

3° Qu'il faut nécessairement qu'il soit *un*.

4° Que l'Etre existant par lui-même, et la cause première de toutes choses, doit être un *Etre intelligent*.

5° Que l'Etre existant par lui-même, et la cause première de toutes choses, n'est pas un agent nécessaire, mais agit avec *choix* et *liberté*.

6° Qu'il doit être *tout-puissant*.

7° Qu'il doit être *infiniment sage*.

8° Qu'il doit être infiniment *bon*, infiniment *juste*, infiniment *vrai*, etc. etc. Voyez No. 125.

178. *Injustice de Voltaire envers Platon.*

De même que Timée de Locres, Platon présente d'abord deux causes. Timée avoit appelé l'une *intelligence ;* et l'autre, *contrainte* ou *nécessité*. Platon nomme la première, l'Etre toujours *le même* ou immuable ; et la seconde, l'Etre toujours *autre* ou changeant : c'est le nom qu'il donne aux deux substances, Dieu et la matière ; en sorte que quand Platon parle du *même* ou de l'*autre*, il entend toujours parler de Dieu ou de la *matière*. Voltaire fait donc voir beaucoup d'ignorance ou de la mauvaise foi, quand il prétend tourner en ridicule ce que Platon dit *du même* et *de l'autre*, sans expliquer préalablement ce qu'il entendoit par ces expressions.

179. *Melchisédec le même que Sem.*

Melchisédec, selon toute apparence, a été le même que Sem, second fils de Noé. Il est introduit sous ce nom, qui signifie en Hébreu, Roi de Justice, pour servir de type à Jésus-Christ. Voyez le Psaume 110, et l'Epître aux Hébreux, ch. 7. Il étoit Roi de Salem, qui fut ensuite Jérusalem. Lorsqu'il est dit n'avoir eu ni père ni mère, ni commencement ni fin, cela doit s'en-

tendre relativement à sa dignité de Grand Prêtre du Très-Haut, qu'il n'avoit point par succession, et qu'il n'a point transmise à d'autres ; d'où vient qu 'il est nommé Grand Prêtre pour toujours, savoir, dans le regitre perpétuel et sacré des Ecritures saintes.

Ce grand homme ne peut avoir été autre que Sem, que je dis avoir été second fils de Noé, quoiqu'il soit toujours nommé le premier : mais Moïse appelle positivement Japhet, l'*aîné*. — Voyez le ch. 10, v. 21. de la Genèse, dans le texte Hébreu et dans les Septante. Japhet, comme l'aîné, avoit droit à la primogéniture ; mais Dieu en disposa autrement, et par la bouche de Noé, donna la première bénédiction à Sem, qui se vérifia ensuite dans ses deux parties, par l'expulsion des fils de Canaan de leur héritage par la postérité de Sem, père des Juifs ; et par l'accession des Gentils (descendus de Japhet), à la religion du Christ. Genèse, ch. 9, v. 25 et 26. Le déluge est arrivé l'an du monde 1656, et Sem a vécu 502 ans après cette époque ; il a donc été pendant 166 ans contemporain d'Abraham. Il devoit être regardé alors comme le Patriarche du monde ; ce ne pouvoit être qu'à un aussi respectable et aussi éminent personnage, qui étoit établi successeur de Noé, qu'Abraham pouvoit se croire tenu à offrir le dixième des dépouilles des Rois

qu'il avoit vaincus ; Héb. ch. 7. D'un autre côté Melchisédec, comprenant, par la protection que Dieu venoit d'accorder à Abraham, qu'il devoit hériter des mêmes faveurs dont avoient joui ses ancêtres, lui transmet la bénédiction qu'il avoit reçue de Noé, dans le même sens qu'il l'avoit eue.

Les trois Targums, ou paraphrases des Juifs, s'accordent à dire que Salem est Jérusalem ; celles de Ben-Uziel et de Jérusalem, disent aussi que Sem est Melchisédec, appelé ici par son titre de Roi de Justice ; S. Jérôme et quelques autres Pères de l'Eglise, ont été de la même opinion. Voyez ce sujet traité à fond par Robert Fleming, nouvelle édition, page 501.

180. *Fin funeste d'un Evêque d'Irlande.*

Un Evêque d'Irlande, père d'une Dame de qualité, ayant en 1753, passé quelques jours chez Lord Darlington à la campagne, et prenant congé de lui le soir, Lord Darlington lui dit qu'il devoit aller le lendemain à une ville voisine, pour y recevoir quinze cents livres sterling. L'Evêque lui ayant demandé s'il ne craignoit pas d'être volé, Lord Darlington lui répondit qu'il n'avoit aucune crainte à cet égard, étant toujours muni d'un mousquet bien chargé : là-dessus ils se séparèrent, et l'Evêque partit à cheval de grand

matin. Quelques heures après, Lord Darlington, étant prêt à monter en chaise, son domestique lui rapporte le mousquet, l'avertissant, que, quoiqu'il fut sûr de l'avoir chargé la veille, il avoit été fort surpris, en le visitant, de voir qu'il avoit été déchargé, sans qu'il pût découvrir qui pouvoit l'avoir fait. Après quelques recherches inutiles à ce sujet, le mousquet fut chargé de nouveau. En revenant au château, Lord Darlington est arrêté sur la route par un homme à cheval, le visage couvert d'un crêpe noir, qui, le pistolet à la main, lui demanda son argent : sur quoi Lord Darlington, feignant de le chercher, prend son mousquet et lui brûle la cervelle. Cela fait, il descend de la chaise, avec son valet-de-chambre ; mais quel fut son étonnement, en examinant le visage du voleur, de reconnoître en lui l'Evêque qu'il avoit logé, et dont il s'étoit séparé la veille ! Il défendit à ses domestiques de faire jamais mention de ce fatal événement ; et avertissant à la barrière prochaine, il leur laissa le soin de le faire enterrer. Le domestique ou le postillon ne gardèrent apparemment pas le secret, car la chose fut bientôt divulguée ; et tout ce que l'on peut dire de plus favorable pour le défunt, fut, qu'il avoit peut-être voulu s'amuser en faisant peur à Lord Darlington : mais, si tel étoit son dessein, il se trouva la victime de sa mauvaise plaisanterie.

181. *Axiome et Maxime.*

Les mots *Axiome* et *Maxime* ne doivent pas être employés indifféremment l'un pour l'autre, comme on le fait quelquefois. Le premier s'applique particulièrement aux sciences exactes, aux arts, et en métaphysique; il signifie un principe général déjà établi, une vérité indubitable, généralement reconnue, une proposition, dont la vérité se fait connoître d'elle-même, sans qu'il soit nécessaire de la démontrer. *Maxime* est une pensée sentencieuse, une vérité reconnue en morale, et exprimée avec une brièveté énergique.

182. *Mot de Bussy sur le Maréchal d'Estrées.*

Bussy disoit fort bien (Lettres, tome 5, p. 126): " Le temps racommode toutes choses: on ne meurt malheureux que faute de vie. Le Maréchal d'Estrées, qui est mort riche à 100 ans, seroit mort ruiné, s'il n'en avoit vécu que 80."

183. *Définition de l'esprit, par Locke.*

Locke a donné la meilleure définition de l'*esprit*: *Il* consiste, dit-il, à distinguer en quoi les objets qui diffèrent se ressemblent; et le *jugement*, en quoi les objets qui se rassemblent, diffèrent

184. *Le Chancelier d'Angleterre à la Duchesse d'Hamilton.*

On ne connoît point en Angleterre l'usage de solliciter les Juges. Cependant, au préjudice de ce respect pour l'équité, la belle Duchesse d'Hamilton, trouvant Lord Northington à la Cour, le pria de vouloir bien être présent à la Chambre des Pairs, le jour que l'on devoit juger définitivement le procès de son fils contre l'héritier du Duc de Douglas. Lord Northington s'excusa de ne pouvoir le faire, en disant qu'il n'avoit point suivi cette cause, et n'avoit point entendu les plaidoyers de part et d'autre; et comme, malgré cette raison, elle continuoit à le presser, il lui dit, en la regardant fixement: " Madame la " Duchesse, vous êtes bien belle; je serois bien " aise de pécher *avec* vous, mais je ne puis pas " pécher *pour* vous."

185. *Matérialité de l'âme des bêtes dans l'Ecriture Sainte.*

Pour les Juifs et les Chrétiens la preuve de la matérialité de l'âme des bêtes, est dans le vingt-quatrième verset du premier chapitre de la Genèse: ויאמר אלהים תוצא הארץ נפש חיה למינה. *Et dixit Deus, Producat terra animam viventem ad speciem suam*, etc. " Que la terre produise les

" âmes vivantes des bêtes selon leurs espèces." Et de même au verset 20e du même chapitre ; *Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram, sub firmamento cœli,* pour les poissons et les oiseaux. Voilà donc l'essence spécifique de la substance qui anime les bêtes, expressément déterminée par la parole de Dieu, qui fait voir que ces âmes sont purement matérielles, comme produites de la terre, de l'air et des eaux.

186. *Lettre de la sœur de M. Edgeworth sur Louis XVI, et une autre de lui-même.*

On sait que M. Edgeworth, Prêtre Irlandois, fut choisi par l'infortuné Louis XVI pour le confesser et l'exhorter à la mort. Ce digne Ecclésiastique vivoit alors à Paris avec sa mère et sa sœur. Voici une lettre que cette dernière écrivit à une amie le 10 Février 1793, sur ce funeste événement.

" De quel crime la France vient-elle de se rendre coupable ? Qui auroit jamais cru qu'elle fût arrivée à cet excès ! Jour de douleur et d'affliction ! de ma vie je ne l'oublierai. Il fut doublement tel pour moi, par mes inquiétudes et mes alarmes mortelles pour celui qui m'est si cher. Le Roi, prévoyant quelle seroit sa fin, lui fit demander quelque temps auparavant s'il

pourroit compter sur lui ; que, s'il ne s'en sentoit pas la force, il lui indiquât au moins quelqu'un. Vous jugez qu'il regarda cette demande comme un ordre pour lui. Quoiqu'il ne m'en dît rien, j'en avois un pressentiment qui me tourmentoit. Sentant tous les dangers auxquels il alloit être exposé, il mit ordre à ses affaires avec sa tranquillité ordinaire ; je ne l'ai su que depuis. Afin de ménager notre sensibilité et la sienne, il ne nous fit point ses adieux, pensant qu'ils pourroient être les derniers ; mais il pria notre voisine de nous dire cette nouvelle assommante, lorsqu'il seroit parti. Elle eut beau prendre des détours, je devinai tout de suite la chose. Nous le cachâmes cependant à ma mère jusqu'au lendemain, lui faisant accroire qu'il étoit allé passer la nuit auprès d'un malade. Le soir du 20 Janvier, on vint le prendre chez lui, et on le conduisit à un Comité, où il fut présenté, toisé, questionné s'il vouloit entreprendre la redoutable fonction. De là il fut conduit à la triste et sombre demeure du plus innocent et du plus infortuné de tous les hommes.

" Qui pourroit dire dans quelles angoisses j'étois, de le savoir enfermé par cent verroux et entouré de milliers de tigres ? Il y passa la nuit et entendit les derniers adieux, ou plutot

les cris, les hurlemens de douleur de cette famille inconsolable, capables de fondre un cœur de rocher. Encore s'ils avoient pu se voir seuls ! mais non, les gardes ne les perdoient pas de vue. Le Roi rentra auprès de mon ami, lui dit " qu'à la vérité ce moment-là étoit terrrible ;" et dans l'instant il reprit son courage et son calme imperturbable, causa sur différentes choses, surtout de l'Eglise de France : demanda des nouvelles de plusieurs de ses dignes pasteurs, témoigna la plus vive sensibilité de la générosité des Anglois envers eux, et tout cela avec un sang-froid et une présence d'esprit qui étonnèrent mon ami. Après quoi, il lui dit qu'il falloit parler d'une affaire plus importante pour lui. Mon ami pensa qu'il y avoit quelques préparations à lui faire faire : il n'étoit pas besoin de lui en parler, tout étoit prêt. Le testament sublime en est une preuve : il s'y est glissé une faute dans l'impression ; c'est le mot *discipline* au lieu de *doctrine*, qui est dans l'original. Ensuite le Roi se coucha, et dormit quelques heures. Sachant que le bourreau devoit lui couper les cheveux, et voulant l'éviter, il demanda le matin un perruquier : on le lui refusa. Mon ami lui proposa d'avoir la messe ; il goûta cela avec plaisir, mais ne crut pas pouvoir l'obtenir. Mon ami l'alla proposer au Conseil, séant dans le même lieu ; ils en furent étonnés, et firent des difficultés, et puis des réflexions sur les consé-

quences de l'Hostie. Mon ami leur applanit toutes les difficultés : " S'il faut un Prêtre, je le " suis ; s'il faut des ornemens, vous les trouverez " à la première chapelle ; et quant à l'Hostie, ce " sera vous qui la fournirez." Enfin, ils y consentirent, en lui disant d'écrire ce qu'il lui falloit ; que pour eux, ils n'en savoient rien. Il dit donc la messe, qui fut servie par le fidèle Clery, et communia le Roi : après quoi, il se retira, avec mon ami, dans un cabinet dont les murs n'étoient seulement pas couverts de papier. Quelqu'un frappa à la porte ; " Voilà qu'on vient me cher- " cher," dit-il d'un air tranquille : c'étoit pour lui dire quelque chose ; il rentra. On frappe une seconde fois ; c'étoit pour lui annoncer le fatal moment. Il regarda à sa montre : " En effet, dit- " il, c'est là l'heure." Il monta d'un pas ferme dans la voiture, avec mon ami et deux fusiliers ; il avoit un livre à la main, il dit ses prières tout le long du chemin. Arrivé auprès de l'échafaud, il dit, " nous voilà arrivés ;" et recommanda qu'il n'arrivât rien à mon ami. Celui-ci lui donna la main pour monter. Le Roi marcha avec un air intrépide jusqu'à l'autre côté ; c'est de là qu'avec une voix de tonnerre il fit entendre cette terrible vérité, " Près de paroître devant Dieu, je viens " déclarer, pour la dernière fois, que je suis inno- " cent des crimes dont on m'accuse ; je désire " qu'on n'impute pas à la nation Françoise celui " qui va se commettre ; il ne l'est que dans quel-

" ques uns : j'espère que Dieu le leur pardonnera, " comme je le fais de tout mon cœur." Il continuoit de parler, lorsque Santerre, craignant peut-être qu'il ne fît impression, ordonna aux tambours de battre ; alors le Roi se tut. On lui coupa les cheveux ; il défit lui-même son col. On voulut lui lier les mains, mais il s'y opposa : les bourreaux insistèrent, il y en avoit quatre ; et mon ami craignant quelque violence, lui dit ; " Sire, c'est encore un sacrifice que vous avez " à faire, pour avoir un nouveau trait de ressem- " blance avec votre divin modèle." Le Roi à l'instant, se laisse lier comme un agneau..... Je ne peux achever ; c'est avec des larmes de sang que je dis qu'il n'est plus : ce prodige de force, de patience, ce Héros Chrétien est allé recevoir la récompense de ses vertus. Mon ami se tint toujours auprès de lui. Il reçut ses derniers soupirs ; et il n'est pas mort de douleur, il ne s'est pas même évanoui ; il eut même la force de se mettre à genoux, et de ne quitter que lorsque ses habits furent teints du sang de cette tête sacrée que l'on promenoit sur l'échafaud aux cris de Vive la Nation ! etc."

A cette lettre, j'ajouterai celle que M. Edgeworth lui-même écrivit à un de ses amis en Angleterre, un mois avant l'horrible catastrophe du massacre de Louis XVI.

" Paris, 21 December, 1792.

" You are undoubtedly surprised, my " dear and honoured friend, that, whilst the " clergy of France are flocking to England " for shelter and support, I should remain " here admist the ruins of this afflicted, per- " secuted Church. Indeed I have often " wished to fly to that land of true liberty and " solid peace, and to share with others of " your hospitable board, where, to be a " stranger and in distress is a sufficient title. " But Almighty God has baffled all my mea- " sures, and ties me down to this land of " horror by chains which I am not at liberty " to shake off. The case is, the *malheureux* " *maître* charges me not to quit the country, " for that I am the person whom he intends " to prepare him for death, if the iniquity " of the Nation should commit that last act " of cruelty and parricide. I prepare my- " self for death, for I am convinced that " popular rage will not allow me to survive " one hour after that tragic act; but I am " resigned. My life is of no consequence: " the preservation of it, or the shedding of " my blood, is not connected with the hap-

" piness or misery of millions. Could my " life save him, *qui positus est in ruinam et* " *resurrectionem multorum,* I should willingly " lay it down, and should not then die in " vain : *fiat voluntas tua !* Receive this un- " feigned assurance, perhaps for the last time, " of my respect and affection for you, which " I hope even death shall not destroy."— Voyez N.° 119.

187. *Chrysippe et Cicéron sur l'âme des bêtes et des sots.*

Chrysippe, le premier, a dit que le cochon avoit une âme en guise de sel, pour l'empêcher de pourrir ; et Cicéron *(de Nat. Deor. lib. 2)* a appliqué ce mot aux hommes stupides et sots; le Juif Philon en a dit autant des poissons. Clém. Alex. Strom. lib. 7, p. 304, attribue cette idée à Cléanthe, Διὸ καὶ Κλεάνθης φησὶν, ανθ' ἁλῶν αὐτοὺς ἔχειν την ψυχὴν, ἵνα μὴ σαπῇ τα κρέα. *Animam eis pro sale datam, ne putrescant.* L'âme leur tient lieu de sel. Voyez encore le même Clément d'Alexandrie, Strom. lib. 2, p. 174; et Plutarque, Sympos. lib. v. quæst. 10.—Pline, Hist. Natur. lib. VIII, cap. 51. *Philo Judæus de opificio mundi, p.* 10.

188. *Transport des obélisques.*

Rien de plus étonnant en mécanique que la manière dont les obélisques ont été tirés des carrières, et transportés à Rome. Pline (lib. 36, cap. 9) nous en a transmis quelques particularités. Quand le grand obélisque fut taillé, afin de l'enlever de la carrière, on creusa en dessous un fossé assez profond et presque aussi large que toute la longueur de l'obélisque, en sorte qu'il posoit par les deux bouts sur chaque côté du fossé. Depuis ce fossé jusqu'au Nil, on creusa ensuite un canal, où l'on fit couler les eaux de ce fleuve; on chargea ensuite deux grands bateaux de pierres au point de les faire baisser à fleur d'eau, et on les conduisit sous l'obélisque. Alors on déchargea peu à peu les bateaux, lesquels, à mesure que leur charge diminuoit, s'élevoient sur l'eau, et soulevoient l'obélisque, qui fut ainsi transporté à Alexandrie, et de là au port d'*Ostia*. On voyoit encore du temps de Pline à *Ostia* un des vaisseaux sur lesquels Auguste avoit fait amener à Rome par le Tibre le grand obélisque de la place de S. Pierre. Claude César en coula un autre à fond, à l'embouchure du Tibre, pour fermer une partie du port, et le rendre plus sûr.

189. *Marquise de Merteuil dans les Liaisons Dangereuses.*

Quand le livre intitulé *les Liaisons Dangereuses* parut en Angleterre, il fut lu avec avidité. On croyoit y trouver les mœurs de ce qui s'appeloit alors la bonne compagnie à Paris. Malheureusement on n'y voit pas un seul caractère intéressant par sa vertu, et le Héros et la Héroïne du Roman sont des monstres abominables. Un jour après dîner, chez le Prince de G**, un des convives s'avisa de dire que l'on ne trouveroit pas en Angleterre un caractère tel que celui de la Marquise de Merteuil, qui joue le principal rôle de femme dans cet ouvrage; un autre dit qu'il connoissoit bien une Dame de qualité qui lui ressembloit, mais qu'il ne vouloit pas la nommer; un second, un troisième, dirent la même chose; le Prince ajouta que lui aussi en connoissoit une, et proposa que chacun écrivît celle à laquelle il pensoit: on le fit, et lorsque l'on vint à comparer les billets, il arriva que tous avoient nommé la même personne.

190. *Que les Juifs croyoient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection.*

Loin d'admettre que les Juifs ne croyoient point à l'immortalité de l'âme et à la résurrection, on peut prouver très-bien qu'ils ont toujours eu une

croyance saine sur ces deux points importans, qui sont le fondement de toute religion.

Environ 300 ans avant Jésus-Christ, un certain Antigone commença à enseigner que l'on ne devoit point servir Dieu par l'appât des récompenses, mais seulement par crainte et par amour. Deux de ses disciples, Sadoc et Baithus, inférèrent de là qu'il n'y avoit ni peines ni récompenses après cette vie, et par conséquent ni résurrection, ni état à venir ; Sadoc eut beaucoup de disciples, et forma ainsi la secte des Saducéens. Cette secte, la moins nombreuse de celles qui divisoient les Juifs, devint cependant considérable, parce que plusieurs familles riches, et des personnages d'un rang distingué, y étoient attachés. Jean Hyrcan, Grand Prêtre, étoit Saducéen ; Alexandre Jannée, son fils, favorisa cette secte ; Caïphe, qui condamna Jésus-Christ, étoit Saducéen, ainsi qu'Ananus, qui mit à mort S. Jacques ; mais c'étoit néanmoins une secte nouvelle et peu nombreuse, ayant du crédit, à cause du rang et des richesses de ceux qui la soutenoient.

En réfléchissant sur tous les passages de la loi et des prophètes, qui ont du rapport à l'immortalité de l'âme et à la résurrection, on est convaincu que les Juifs admettoient cette doctrine.

A commencer par le passage de l'Exode (ch. 3, v. 6), où Dieu dit à Moïse; Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob; on ne peut pas douter du sens dans lequel il devoit s'entendre, après que Jésus-Christ l'a précisément déterminé*. Les Saducéens voulant l'embarrasser, l'interrogent pour savoir, auquel des sept frères qu'une femme avoit eus pour maris, elle appartiendroit après la résurrection? Il leur répond: " N'avez-vous pas lu ces paroles, que Dieu " a dites: Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu " d'Isaac, le Dieu de Jacob? Or, Dieu n'est " point le Dieu des morts, mais des vivans." Ils ne répliquèrent rien à cela; et les Pharisiens, qui croyoient à la résurrection, se réjouirent de la manière dont Jésus-Christ avoit fermé la bouche à leurs adversaires. En effet, ces paroles, ainsi expliquées, signifioient dans tous les temps que les âmes de ces saints Patriarches vivoient quoique séparées de leurs corps, espérant une nouvelle vie dans la réunion de l'âme et du corps à la résurrection.

Les Juifs recevoient le livre de Job comme un livre canonique, et il étoit lu dans leurs synagogues, avec le même respect que les autres li-

---

* Math. 22, v. 32.—Marc 12, v. 26.—Luc. 20, v. 37. —S. Paul ad Hebr. ch. 11, v. 13. seq.

vres de la Bible. Ils entendoient souvent ce passage remarquable du 9e chapitre, où ce saint homme s'écrie au verset 25, 26, et 27 : " Je sais " que mon Rédempteur est vivant, et que je " ressusciterai de la terre au dernier jour ; que je " serai encore revêtu de cette peau ; que je ver- " rai mon Dieu *dans ma chair* ; que je le verrai, " dis-je, moi-même, et que je le contemplerai " de mes propres yeux." Peut-il être rien de plus clair que ces expressions ? Les Septante, le traducteur de la Version Arabe, et celui de la Vulgate, ajoutent à la fin du livre de Job : " Il " est écrit que Job doit vivre avec ceux que Dieu " ressuscitera." Ils croyoient donc à la résurrection.

Dans le chapitre troisième de la Genèse, il est dit que " Dieu fit l'homme à son image, et " qu'il souffla en lui l'esprit de vie, qui est l'âme." Peut-on hésiter à croire que ce fût une substance immortelle ? Autrement, comment faudra-t-il entendre que l'homme ait été formé à son image ?

Les fréquentes injonctions, faites aux Juifs par Moïse et les Prophètes, de se bien garder d'évoquer les morts, de consulter les âmes des morts, prouve encore que cette doctrine d'une autre vie étoit établie parmi eux. Sans rapporter ici les injonctions de Moïse, écoutons celle d'Isaïe, ch. 8, v. 19 : " Et lorsqu'ils vous diront, Con-

" sultez les magiciens et les devins ; répondez-leur, " Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu ? " Va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les " vivans ?" Témoin encore la Devineresse d'Endor (I. Rois, ch. 28, v. 11, et suiv.), consultée par Saül. Si Saül n'eût pas été persuadé que l'âme de Samuel vivoit, eût-il pressé la Devineresse de l'évoquer ? Cette superstition, tellement enracinée dans l'esprit des Juifs que, malgré les défenses de Moïse, Isaïe étoit obligé de les renouveler, ne prouve-t-elle pas qu'ils ont toujours cru à l'existence de l'âme après la séparation du corps ?

Les Psaumes de David sont remplis d'expressions qui font allusion à l'immortalité de l'âme et à la résurrection. Quelques-unes sont aussi clairement énoncées que dans le passage de Job allégué ci-dessus. Au Psaume 16, v. 9, 10, 11, le Psalmiste dit : " Tu ne " laisseras point mon âme dans l'enfer, et tu " ne souffriras point que ton Saint soit sujet à " la corruption ; tu m'as fait connoître le chemin " de la vie, tu me rempliras de joie devant ta " face, je goûterai à ta droite des délices sans " fin ;" et dans le Psaume 49, v. 16 et 17 : " Tout " l'appui sur lequel les méchans se confioient, " sera détruit dans l'enfer, après le temps de leur " gloire ; mais Dieu rachetera et délivrera mon âme de la puissance de l'enfer, lorsqu'il m'aura

" pris en sa protection." S. Pierre* applique ce passage à la résurrection de Jésus-Christ, mais il se rapporte aussi à la résurrection générale.

L'Ecclésiaste n'est pas moins positif, au ch. 11, v. 9. " Sachez, dit-il, que Dieu vous fera " rendre compte en son jugement de toutes ces " choses;" et au ch. 12, v. 14: " Dieu fera " rendre compte, en son jugement, de toutes " les fautes, et de tout le bien et le mal que l'on " aura fait."

Daniel, ch. 12, v. 2, dit clairement : " Et " la multitude de ceux qui dorment dans la " poussière de la terre, se réveilleront ; les uns, " pour la vie éternelle, et les autres, pour un " opprobre éternel, qu'ils auront toujours devant " les yeux." Voyez aussi Isaïe, ch. 26, v. 19 ; et Osée, ch. 13, v. 14.

La vision du Prophète Ezéchiel, au 37e chapitre, présente un tableau frappant de la résurrection ; mais, comme on applique aussi cette vision à la restauration des Juifs à la cité sainte, et que j'ai déjà assez allégué de passages pour établir la thèse en question, je me dispense de la rapporter en preuve sur ce sujet.

---

* Act. 2, v. 27.

Je conclus par inviter le lecteur à parcourir le 11e chapitre de l'Epître de S. Paul aux Hébreux ; on y verra que cet Apôtre maintient que les Patriarches se regardoient comme passagers ici-bas, et qu'ils aspiroient à la félicité d'une autre vie*, Certainement S. Paul, si savant dans la doctrine des Juifs, doit être regardé comme le meilleur juge de ce qu'ils croyoient ou non ; et il est étonnant que l'on veuille lui opposer le sentiment de quelques Rabbins ignorans. Voyez aussi les Actes des Apôtres†, ch. 23, v. 6 et suivans.

191. *Rapprochement extraordinaire d'un fait mémorable.*

M. Stewart Mackenzie m'a raconté que lorsqu'il étoit à Paris, en 1743, il y avoit alors

---

* St. Paul aux Hébreux, ch. 11, v. 13, 14, 15, 16, et suivans.

† Et St. Paul, sachant que le Conseil étoit composé en partie de Saducéens et de Pharisiens, s'écria : " Hommes " frères, je suis Pharisien, fils de Pharisien ; c'est à cause de " l'espérance que j'ai de la résurrection des morts que je suis " appelé en jugement." A ces mots la division se mit entre les Saducéens et les Pharisiens, et l'assemblée fut partagée ; car les Saducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni anges, ni esprits, au lieu que les Pharisiens reconnoissoient l'un et l'autre.

à S. Germain un Abbé Irlandois, qui se rappeloit très-bien d'avoir été présent, lorsque Charles I, Roi d'Angleterre, fut décapité le 30 Janvier 1649 (il y a aujourd'hui, le jour que j'écris, 150 ans). Cet Abbé avoit alors, en 1739, 104 ans; il avoit donc, ce jour mémorable, 14 ans; aussi, avoit-il été si vivement frappé de toutes les circonstances de cette tragique journée, qu'il n'en avoit oublié aucunes circonstances, et les décrivoit avec beaucoup d'intérêt. Le Roi Louis XV, en ayant entendu parler, fut curieux de le voir, et l'envoya chercher. Il ne voulut se servir d'aucune voiture; et quoique Versailles soit à 12 milles de S. Germain, il y fut à pied, vit le Roi, et revint à son gîte le même jour.

192. *De la Politique.*

La politique s'acquiert moins par l'étude que par l'observation des personnes et des circonstances.

193. *Des Grands.*

Tous les grands ne sont pas grands Seigneurs; mais tous ont les mêmes défauts, à quelques exceptions près: celui de croire que tout leur est dû, n'est pas le moins général et le moins dominant. De là cette ingratitude dont ils payent ordinairement les services qu'ils reçoivent. Le

sentiment de leur importance, profondément inhérent en eux, les porte à croire qu'ils font beaucoup d'honneur à leurs inférieurs, en les admettant à leur familiarité (même quand ils ont besoin d'eux), et cette distinction leur semble plus que suffisante. Un homme a-t-il des talens qui leur soient utiles, ils cherchent à se l'attacher par un salaire, ou en lui procurant quelque emploi lucratif : mais ce dernier moyen n'est adopté que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement, de crainte de le rendre indépendant. Encore une fois, excepté un très-petit nombre, c'est la règle générale parmi les Grands. J'en ai produit quelques exemples dans le cours de mes Mémoires ; je n'ai cependant pas tout dit ; j'ai voulu épargner ceux même dont j'avois à me plaindre. Mais si, par modération, j'ai usé d'indulgence pour les individus, je ne vois pas pourquoi je ne présenterois pas dans son vrai jour une classe d'hommes aussi considérable dans la société, à laquelle, malgré tous les inconvéniens, ceux qui sont dépourvus des biens de la fortune, sont obligés de dévouer leurs talens. Ces réflexions peuvent servir aux uns, en instruisant les autres ; et les traits que je puis citer, sans nommer les personnages, mettront sur leur garde ceux qui manquent d'expérience, et feront rougir en eux-mêmes ceux qui se reconnoîtront dans les tableaux que je vais tracer.

Il en est un, avec qui je passois une bonne partie de mon temps. Il m'aimoit et préféroit ma compagnie à celle de tout autre. J'eus en trois occasions le bonheur de lui rendre des services assez considérables, dont le prix ne pouvoit s'évaluer en argent; il m'en offrit cependant, quoique avec modération, mais je le refusai constamment. Son crédit à la Cour et auprès des Ministres lui eussent facilité les moyens de reconnoître les obligations qu'il m'avoit, d'une manière plus délicate, plus digne de lui et plus efficace pour moi; mais il avoit ses raisons pour n'en rien faire. Quel fut mon étonnement un jour, lorsqu'il me dit en grande confidence: M. D**, vous savez que je n'aime pas un tel (c'etoit un homme qui vivoit depuis plusieurs années dans sa famille): hé bien, j'ai obtenu pour lui un bon emploi, afin de m'en défaire honnêtement. Eh! qu'en dites-vous? On sent aisément que je ne lui dis pas tout ce que je pensois d'une confidence aussi extraordinaire.

Le fils de ce même grand Seigneur me dit un soir tout naïvement: " Je n'approuve pas " trop la maxime de mon père; il me disoit ce " matin: Mon fils, servez ceux que vous voulez " éloigner de vous; quant à ceux qui vous sont " utiles et agréables, faites-leur du bien modéré- " ment, pour les tenir dans la dépendance; car

" si vous les mettez en état de se passer de vous, " ils vous quittent, et vous les perdez."

Un autre, chargé d'affaires importantes, obtint du Gouvernement la permission de rester oisif, et de me nommer son député. Pendant dix-huit mois que dura cette commission, je ne reçus aucun appointement, quoique les siens fussent considérables. Quand j'eus rempli l'objet en question, le Secrétaire d'Etat, dans le département duquel j'avois travaillé, me dit : " Nous " sommes contens de vous, il faut que vous le " soyez de nous ; demandez une gratification, " j'en parlerai au Roi." Je répondis, " que je " ne demanderois que mes déboursés, et je nom- " mai 500 liv. sterling :" " Ce n'est pas assez," dit le Ministre, " demandez-en mille, et revenez " dans trois jours." Très-satisfait de cette réception, je la communiquai à mon principal. Que fit-il ? Il réfléchit que si l'on me donnoit cette somme, le Roi pourroit remarquer qu'il eût été mieux de l'épargner, en omettant le député. Il court chez le Ministre, l'assura que 500 liv. sterl. étoient assez pour moi, que j'étois fort modéré, et que je m'en contenterois. En effet, lorsque je retournai au bureau, le premier commis me dit : " Je suis bien fâché de ce qui est arrivé ; mais " Lord ** est venu ici jeter du froid sur la bonne " intention du Ministre pour vous, en sorte que

" vous n'aurez que les 500 liv. sterl. que vous " aviez demandées d'abord." Je sentis vivement la perfidie de ce procédé ; cependant, je n'ai jamais donné à connoître à Lord ** que j'eusse été instruit de son indigne démarche.

Quoique dans une sphère plutôt circonscrite, je me suis trouvé une fois dans le cas de rendre un service essentiel et agréable à l'un des premiers Seigneurs du Royaume. Cinq ou six ans après, il devint premier Ministre : je passai plusieurs fois à sa porte, je me fis écrire ; je repassai : point de nouvelles. Quand il cessa d'être à la tête des affaires, il alloit souvent à pied dans les rues et chez les libraires ; je le rencontrois quelquefois, et je dois lui rendre la justice de dire *qu'il me faisoit l'honneur de m'ôter son chapeau ;* il m'arrêtoit pour me demander comment je me portois, et *ne manquoit pas d'être ravi,* quand je lui disois que je me portois bien. Environ 15 ans s'écoulèrent ainsi : il eut encore besoin de moi, et me fit prier de dîner chez lui ; mais la chose qu'il désiroit étant faite, nous en revînmes aux coups de chapeau, et aux complimens dans les rues. Je ne dis point de quelle nature étoit le service que je lui rendis, pour ne pas le donner à connoître.

Je pourrois citer d'autres traits aussi frappans

que ceux dont je viens de faire mention ; mais je ne veux pas m'arrêter plus long-temps sur un sujet aussi désagréable. Ajoutez à ces traits ceux que j'ai rapportés dans le cours de mes Mémoires. Rappelez-vous ensuite ce que j'ai dit de la conduite de M de Mackenzie à mon égard, de sa franchise, de la noblesse de ses sentimens, et vous aurez en lui la seule exception que je puisse faire à la règle générale que j'ai voulu établir.

194. *Préjugé contre la raison.*

Juvenal a fort bien dit :.....*Plurima sunt quæ non audent homines pertusâ dicere lænâ.*

J'en ai fait souvent l'épreuve. Combien de fois n'ai-je pas vu, dans un cercle d'hommes d'un rang supérieur, un pauvre diable hué, bafoué pour des observations très-bien accueillies quand elles venoient d'une source plus élevée ! Il m'est arrivé d'avoir été contredit, raillé même, pour avoir avancé une proposition, que j'ai entendu louer ensuite dans la bouche d'un Grand. Bien plus, après avoir été quelquefois relevé brusquement pour avoir donné une opinion, qualifiée alors de ridicule, j'ai été étonné de voir, peu de temps après, mon critique (qui n'avoit pas sans doute bonne mémoire) se parer devant moi de cette même opinion, et la défendre avec chaleur. Je résolus un jour de m'assurer si je ne me trom-

pois point à cet égard. La Révolution Françoise, ses causes et ses effets, étoient souvent mis sur le tapis dans une société du grand monde, où je vivois beaucoup. J'avois beau dire sur ce sujet, rien n'étoit approuvé: toutes mes idées étoient combattues, souvent avec dédain. J'imprimai, dans le plus grand secret, un petit ouvrage que j'intitulai, *Nouveaux Intérêts de l'Europe depuis la Révolution Françoise*, dans lequel j'avois rassemblé ces mêmes idées. Je me le fis envoyer par mon libraire, comme une nouveauté, en présence de mes deux antagonistes les plus décidés dans la conversation. Ils le lurent: l'un dit, qu'il trouvoit cette brochure parfaite, admirable, qu'il n'avoit rien lu sur ce sujet qui l'eût plus éclairé; qu'il étoit étonné que l'auteur pût être si bien informé; l'autre, qui étoit un Ministre étranger très-respecté, en dit autant; et tous deux conclurent par désirer vivement de connoître l'auteur. Après les avoir tenus quelque temps en suspens, je me nommai. Rien ne peut égaler leur surprise; ils se regardèrent l'un et l'autre, et confirmèrent assez foiblement leur approbation de l'ouvrage, sans pour cela avoir jamais temoigné depuis plus d'égard pour mes opinions.

195. *Bon mot du Docteur Johnson.*

Il est une expression fort originale du Docteur Johnson, que je ne puis traduire en Fran-

çois d'une manière qui me satisfasse, et qui rende bien son idée. Vers les dernières années de sa vie, la mort lui ayant enlevé plusieurs amis, il faisoit de nouvelles connoissances, *to keep friendship in repair*, disoit-il. Ce que l'on pourroit offrir de mieux pour le traduire, seroit *pour réparer les ruines de l'amitié ;* mais il n'y a ici ni le sel, ni la précision de l'expression du Docteur Johnson.

196. *Vingt bonnes connoissances font la monnoie d'un ami.*

Boileau Despréaux se trouvant mal servi à table chez un homme qui pour trancher du Grand Seigneur, avoit un Page, mais peu de laquais, lui dit : " Monsieur, *donnez-nous la monnoie de " votre Page.*" En suivant cette idée, je dirois volontiers que plusieurs bonnes connoissances font la monnoie d'un ami ; j'ai même observé que, le plus souvent, il vaut mieux avoir la monnoie que la grosse pièce. Si l'on considère l'utilité que l'on peut retirer d'un ami, elle ne doit point se comparer à celle que l'on peut éprouver de la part d'un certain nombre de bonnes connoissances ; car, supposant la meilleure volonté dans un ami, il arrive souvent que, dans un cas urgent, ses moyens de vous servir seront bornés, au lieu que plusieurs bonnes connoissances réunies peuvent faire ce qu'un seul ami ne pour-

roit. Quant à l'agrément dans la société, on conviendra qu'il est plus ordinaire de le trouver dans un cercle de connoissances bien choisies, que dans le tête-à-tête d'un ami, qui, à la longue, ennuie et est ennuyé. De plus, l'amitié, strictement telle, exige un entier dévouement de part et d'autre ; au lieu que les simples connoissances exigent moins, et se peuvent cultiver, en alliant la convenance avec l'agrément, selon que le cœur ou l'esprit vous en disent pour le moment. J'en appelle à celui même qui seroit d'abord disposé à m'accuser d'avancer un paradoxe ; qu'il déclare sincèrement s'il a un véritable ami, dans le sens que l'on doit l'entendre, et si celui à qui il prodigue ce beau nom, n'est pas plutôt une bonne connoissance qu'il cultive plus ou moins selon son intérêt ou son plaisir, et qu'il négligera, tôt ou tord, selon sa fantaisie. La preuve en est dans l'abus même de cette appellation que l'on donne à vingt ou trente à la fois, quoique cela soit absolument contraire à l'idée et à la définition de l'amitié ; et cet abus est plus remarquable en Angleterre, où le mot d'ami *(friend)* est souvent donné à ceux que l'on traiteroit à peine ailleurs de simples connoissances. J'en reviens à mon assertion ; vingt bonnes connoissances font la monnoie d'un ami, fût-il *sterling;* je préfère la monnoie à la grosse pièce, si tant est qu'elle existe

et que ce ne soit pas comme la *livre sterling*, qui est idéale, et n'est point en circulation.

197. *Le Prince Alexis, fils de Pierre* Ier.

Il n'est guères possible d'avoir des détails plus authentiques sur ce qui regarde le Prince Alexis, que ceux qui m'ont été donnés par un Seigneur Russe, très-lié avec le Maréchal Romanzow, fils du Général employé pour faire arrêter ce malheureux Prince.

Le Seigneur Russe, dont je parle, m'a raconté, qu'étant allé à *Schoenborn*, faire visite au Comte de ce nom, il le conduisit à un petit château, qu'il avoit près de sa terre, où il lui fit voir l'appartement dans lequel le Prince Alexis avoit vécu long-temps caché, après s'être éloigné de la Cour de son père, Pierre Ier.

Ce même Seigneur m'ajouta, qu'il tenoit du Maréchal de Romanzow, que le Czar Pierre, ayant résolu de faire revenir le Prince son fils en Russie, et sachant qu'il s'étoit retiré dans quelque partie des Etats de l'Empereur Charles VI, avoit écrit à ce Prince (en 1717) pour le prier de permettre que le Général Romanzow pût voir son fils, quelque part où il fût, afin de le persuader de revenir à sa Cour; promettant de ne pas insister sur son retour, s'il refusoit de venir.

L'Empereur, qui s'étoit bien attendu à cette demande, avoit déjà conseillé au Prince Alexis de se retirer à Naples, et l'avoit fort recommandé au Vice-roi de ce Royaume, alors sous sa domination. Ainsi, lorsque le Général Romanzow vint à s'acquitter de sa commission, il reçut pour réponse que le Prince Alexis n'étoit pas dans les Etats de la Maison d'Autriche. Il sollicita alors un ordre de l'Empereur, à tous les Gouverneurs de ses Etats en Italie, pour donner à ce Général la permission de voir le Prince Alexis, s'il se trouvoit dans les places de leur commandement. Avec cet ordre, il parcourut le Milanois, toute la Lombardie, mais en vain: il fut à Naples, et n'eut d'autre réponse, sinon que l'on ne savoit où étoit le Prince.

Un jour que le Géneral Romanzow s'entretenoit en langue Russe avec des personnes de sa suite devant un barbier qu'il avoit fait venir, le barbier témoigna quelque étonnement dont le Général lui demanda la raison. Il répondit qu'il ne comprenoit pas un mot de la langue qu'ils parloient, mais que ce qui l'avoit surpris étoit qu'elle lui sembloit la même que celle d'un grand Seigneur étranger qu'il alloit souvent raser au *Castel del Uovo*. Le Général, frappé de ce qu'il entendoit, continua à l'interroger, et lui ayant fait quelque présent, apprit du barbier, qu'un

jeune Seigneur, dont il lui décrivit la personne, étoit servi avec beaucoup de respect par plusieurs hommes de sa suite, et menoit une vie très-retirée et cachée au *Castel del Uovo ;* et cet homme donna de tels renseignemens sur tout ce qui regardoit le Prince Alexis, que le Général n'eut pas le moindre doute que ce ne fût lui. Il fut aussitôt chez le Vice-roi, et lui ayant fait voir de nouveau l'ordre de l'Empereur, et l'ayant assuré qu'il étoit convaincu que le Prince Alexis étoit au *Castel del Uovo,* il obtint la permission de le voir, aux conditions spécifiées dans la lettre de Pierre Ier à l'Empereur. Il vit donc ce malheureux Prince, qui d'abord refusa de retourner à Pétersbourg. Le Général Romanzow gagna à force de présens une femme qui vivoit avec le Prince, et qui avoit beaucoup d'influence sur lui ; et par ce moyen on parvint à persuader au Prince de retourner à Pétersbourg, où l'on sait quelle fut sa destinée.

198. *Jocelyn.*

La famille des *Jocelyns,* est des plus anciennes qu'il y ait en Angleterre ; un de leurs ancêtres y vint de Normandie avec Guillaume le Conquérant ; et ils s'y sont toujours distingués ; ils sont Comtes de Roden en Irlande. Je n'en parle ici que pour faire mention d'une particularité fort remarquable, c'est que depuis plus de 500

ans il possèdent en *Hertfordshire* la Seigneurie de *Hyde-Hall ;* ils ont toujours eu de père en fils les mêmes fermiers, qu'ils traitoient si bien, que plusieurs fois ces fermiers, d'un commun accord, les ont invités à augmenter le taux de leurs fermes. Le présent Lord Roden (en 1802) m'a dit lui-même que cela étoit arrivé une fois à son père, et, qu'au moment où il parloit, ses fermiers venoient de lui faire la même offre.

199. *Fermeté du Roi.*

George III, Roi d'Angleterre, le meilleur des Rois et le plus populaire, a manqué trois fois d'être assassiné—une fois par une femme dont l'esprit étoit dérangé. Le Roi, qui s'aperçut que cette femme étoit folle, fut le premier à recommander qu'on ne lui fît aucun mal, et qu'on eût soin d'elle.—L'autre, pendant qu'il alloit au Parlement en grand cortège : une balle, que l'on conjectura venir d'un fusil à vent, passa à travers son carrosse à un doigt de son visage ; Lord Westmoreland et Lord Onslow, qui étoient dans le carrosse avec Sa Majesté, paroissant fort agités, il leur recommanda d'être tranquilles ; et comme on lui proposoit, au retour, d'aller dans un autre carrosse, et de prendre un autre chemin, il n'en voulut rien faire, disant que cette même Providence qui l'avoit protégé en allant, le protégeroit bien en revenant. — La troisième fois fut au

spectacle : au moment que le Roi, en entrant aux acclamations de l'assemblée, lui en témoignoit sa sensibilité en saluant, un coup de pistolet, tiré du parterre, se fit entendre ; et la balle, passant à côté du Roi, fut percer le plafond de la loge. Tous furent alarmés, excepté le Roi ; et le soir, en se couchant, il dit à la Reine ; " Je me sens un peu fatigué, et je crois que je dormirai bien. Plaise à Dieu, que celui qui m'a tiré le coup de pistolet puisse dormir d'un aussi bon sommeil que moi."

200. *Comte de Viry.*

Je voyois souvent le Comte de Viry, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, qui avoit épousé une dame Angloise d'un grand mérite et d'un esprit rare : il étoit fils de celui qui avoit été Secrétaire d'Etat à Turin ; il possédoit toute la confiance du Roi son maître, et jouissoit de la considération et des distinctions les plus flatteuses à la Cour de France, où il étoit Ambassadeur, quand tout-à-coup il fut rappelé d'une manière disgracieuse, au grand étonnement de tout le monde. Sa chute occupa quelque temps les politiques, et donna lieu à beaucoup de conjectures. Comme j'ai été dans le cas d'approfondir cette affaire, et d'être instruit de toutes les circonstances, je vais dire ce que j'en sais.

Le Marquis d'Aigue-Blanche étoit alors Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à la Cour de Turin ; c'étoit un homme incapable de bien remplir une telle place, fort au-dessus de son talent et de son génie. Le Marquis de Kosignan, qui étoit de ses amis, le défendoit ainsi : On se trompe sur le compte du Marquis d'Aigue-Blanche, en voici la raison ; il a de l'esprit comme six, et veut paroître en avoir comme dix ; mais comme on ne trouve point en lui les dix qu'il veut montrer, on ne lui tient point compte des six qu'il a. Quoi qu'il en fût, le Marquis d'Aigue-Blanche se trouvant élevé à ce poste par la faveur du Roi, prit pour son premier commis un certain d'Wuy, homme rusé, adroit, qui, s'étant lié avec le Comte de Viry, lui écrivoit toutes les semaines, et l'informoit secrètement de toutes les mesures du Gouvernement, dont il relevoit les bévues sans aucun ménagement. Le Comte de Viry fut assez imprudent pour répondre à d'Wuy, sur le même ton de censure des fautes du Roi et de son Ministre, en prenant la précaution cependant de recommander à d'Wuy de brûler ses lettres : celui-ci lui disoit qu'il les avoit brûlées, mais il n'en faisoit rien. On a supposé qu'ils avoient eu dessein, tous les deux, de perdre le Marquis d'Aigue-Blanche ; et que d'Wuy, en particulier, prévoyant que le Comte de Viry lui succéderoit, gardoit ses lettres pour le gouverner ensuite, par la crainte qu'il n'en fît usage contre lui, la

personne du Roi et sa capacité y étant traitées avec le dernier mépris. Tous les amis du Marquis d'Aigue-Blanche, qui connoissoient le caractère d'Wuy, lui conseilloient d'être sur ses gardes, et l'avertirent de quelques exactions dont il s'étoit rendu coupable ; ensorte qu'après avoir pris l'avis du Roi, d'Wuy fut arrêté, et ses papiers saisis et apportés au Marquis, qui les porta sur-le-champ au Roi. Je laisse à penser quelle fut la confusion du Roi et de son Ministre, quand ils se virent traités si cavalièrement dans cette correspondance. Le Comte de Viry fut aussitôt rappelé, sans pouvoir se douter du sujet : il apprit en même temps que d'Wuy étoit arrêté ; mais dans la persuasion où il étoit que ses lettres étoient brûlées, il demanda la permission de venir à Turin se justifier. Le Roi envoya au devant de lui son Secrétaire du Cabinet, qu'il rencontra à Suze ; là, ayant trouvé l'ordre d'aller chez le Gouverneur, il s'y rendit ; le Gouverneur et le Secrétaire lui dirent, de la part du Roi, qu'il étoit le maître de continuer sa route pour aller rendre compte de sa conduite, mais que ce seroit devant un tribunal dont le jugement seroit exécuté à la rigueur. Il persista à soutenir qu'il ne se sentoit nullement coupable, et qu'il se proposoit de se rendre à Turin. Alors on lui produisit toutes ses lettres à d'Wuy ; et le Secrétaire du Cabinet lui déclara, que s'il vouloit être justifié et

jugé, le Roi étoit résolu de laisser le cours libre à la justice ; mais que, s'il se reconnoissoit coupable, Sa Majesté, voulant bien user de clémence envers lui, lui permettoit de se retirer dans son château à Viry. Le Comte alarmé n'osa pas courir le risque d'être trouvé criminel de lèze-majesté ; il réclama la clémence du Roi, rebroussa chemin, et commença à bâtir à Viry pour rendre le lieu de son exil plus supportable. Quelques mois après, je passai à Chambéry avec M. de Mackenzie, qui alloit à Naples ; et Madame de Viry vint l'y trouver, espérant qu'à son passage à Turin il pouvoit rendre service à son mari ; mais il trouva que cela étoit inutile, et n'osa pas trop s'en mêler. Les lettres du Comte de Viry avoient ouvert les yeux au Roi sur l'incapacité du Marquis d'Aigue Blanche : cependant, voulant le ménager, il lui envoya le Cardinal des Lances, pour l'engager à demander sa démission. Le Marquis se fit tirer un peu l'oreille ; mais obligé de céder, il se soumit, et se retira. Le Comte de Perron fut mis à sa place ; rétablit l'ordre, qui avoit été bouleversé sous le Ministère précédent, et fit voir bientôt, par une administration sage et ferme, de quelle conséquence est le choix d'un habile Ministre pour le bonheur des peuples.

201. *Londres.*

Quand on est au milieu de Londres, dont la population seule égale celle de quelques états souverains d'Italie et d'Allemagne, et que l'on visite en observateur attentif, le port, la douane, la bourse, et les grands ateliers, on découvre aisément la source des richesses publiques et particulières de l'Angleterre. Le commerce et les manufactures y attirent l'or et l'argent de l'Amérique, et des nations de l'Europe moins industrieuses. L'Agriculture y est encouragée de manière à assurer au cultivateur le débit de ses denrées au-dedans et au-dehors, sans que le pays courre jamais le risque d'en voir augmenter le prix au préjudice de ses habitans. Une loi sage accorde une récompense à ceux qui exportent les blés, lorsqu'ils sont à un certain prix dans les marchés publics. L'exportation vient-elle à en faire hausser la valeur, le Gouvernement vigilant la fait cesser ; outre que le cultivateur, ne recevant plus le prix proposé dans les temps d'abondance pour l'exportation, trouve plus commode et plus avantageux de vendre son blé chez lui, que de le porter ailleurs.

202. *Voleur converti.*

Le Docteur Letsom fut arrêté un jour par un voleur de grand chemin, qui lui témoigna un

vrai regret de se trouver dans la nécessité de faire un si vilain métier. " Si cela est," dit le Docteur, en lui donnant sa bourse, " et que vous " vouliez avoir de la confiance en moi, venez " me trouver demain ; nous concerterons ensem- " ble sur les moyens de vous faire parcourir une " autre carrière." Le jeune homme va le lendemain chez le Docteur Letsom, qui, après avoir causé avec lui, lui dit : " Seriez-vous d'humeur à " servir dans l'armée ?" Le jeune homme répondit qu'il ne demandoit pas mieux. Le Docteur employa ses amis, lui procura une commission ; il se distingua dans le service, et mourut glorieusement en combattant pour sa patrie.

203. *Portrait de Philautos.*

Philautos est généreux par boutades, libéral par vanité, charitable pour se débarrasser d'un sentiment pénible, que la misère excite en lui. Il admire un vice brillant : la vertu lui fait pitié ; Il s'engoue pour un roué.

204. *Portrait d'Archonte.*

On annonce Archonte dans un cercle ; il entre, la tête levée, l'air fier, d'un pas ferme et rapide ; il mesure avec hauteur ceux de la compagnie qui n'ont pas l'honneur de lui être connus.

Il garde le silence, crainte de se compromettre. Tous les yeux sont fixés sur lui, car, à la plus belle figure, il joint l'air le plus noble ; et le sentiment profond qu'il a de sa grande naissance et de son rang, fait paroître cet air naturel en lui. Bientôt on le voit s'humaniser, il prend un air riant, caressant même pour ceux qu'il a dessein de distinguer, et finit par gagner les cœurs de ceux qui ne le voient qu'en public, et qui le trouvent très-aimable. C'est ainsi que je le jugeai d'abord ; mais un homme, assis à côté de moi, ne me permit pas de rester long-temps dans cette opinion. Vous voyez Archonte, dit-il, d'un œil trop favorable ; il n'est rien de ce qu'il paroît être. Il a femme et enfans, et il en est le tyran. Il est magnifique en tout ce qui regarde sa personne, et d'une avarice extrême pour tout ce qui regarde les autres. Il dépensera des sommes considérables pour rebâtir et meubler son hôtel, en même temps qu'il refusera cent louis pour un de ses enfans dans le besoin. Son front se déride ici ; mais si vous pouviez le voir chez lui sans en être vu, vous le trouveriez sombre, farouche, terrible dans sa colère avec ses domestiques, mécontent de tout, méfiant, n'aimant que sa personne, à laquelle il rapporte tout.

205. *Belle action de quatre Grenadiers Piémontois.*

Lorsque je repassai par Turin, il étoit question d'un fait assez singulier qui venoit d'arriver, et que je ne puis m'empêcher de rapporter.

Le dernier jour du Carnaval de 1783, une dame de Vigevano, place forte en Piémont sur les bords du Tésin, voulant donner un bal le Mardi-Gras, avoit prié le Gouverneur de lui envoyer quelques soldats pour maintenir l'ordre chez elle. Le Gouverneur lui envoya quatre grenadiers du régiment de la Reine, auxquels cette dame fit présent d'un écu chacun, après les avoir bien régalés pendant la nuit.

Les grenadiers, échauffés par le vin qu'ils avoient bu, et se trouvant en argent, firent la partie d'aller passer à Milan le reste du Carnaval, qui duroit alors en cette ville jusqu'au Samedi suivant. Aussitôt dit, aussitôt fait, et sans considérer la conséquence de leur démarche, qui n'étoit rien moins qu'une désertion, ils passent le Tésin avec leurs armes, et se trouvent dans le Milanois, alors infesté de troupes de bandits. Ils marchèrent pendant toute la journée, et vers les quatre heures après midi, apercevant une ferme, ils demandèrent à être reçus pour y passer la nuit. La fermière leur fit bon accueil ; leur dit que son mari étoit allé avec son fils vendre son blé au marché voisin ;

qu'elle espéroit qu'il seroit bientôt de retour; qu'en attendant, elle les prioit de se retirer dans la grange, et que quand il seroit arrivé, elle ne doutoit pas qu'il n'allât les chercher et ne fût bien aise de leur donner à souper. Les grenadiers se prêtèrent de bonne grâce à cet arrangement; et le fermier, revenu du marché et instruit par sa femme, va trouver ses hôtes, les fait entrer chez lui, et les traite de son mieux avec la plus grande cordialité. Vers la fin du souper, on entend un grand bruit dans la cour; la fermière monte en haut, regarde par la fenêtre, et descend tout alarmée, s'écriant: Nous sommes perdus, les bandits sont ici; ils auront su que mon mari a vendu son blé, et ils sont douze ou quinze dans la cour, menaçant d'enfoncer la porte, si on ne leur ouvre aussitôt. Les grenadiers prennent leur parti sur le champ: Brave homme, dirent-ils, ne craignez rien. Vous nous avez bien reçus, nous vous protégerons. Avez-vous des fusils? J'en ai deux, répond le paysan. Eh bien, prenez-en un, donnez l'autre à votre fils, nous avons les nôtres; et que votre femme ouvre la porte quand nous donnerons le signal que nous sommes prêts à tirer. Cependant, les coups à la porte et les menaces redoubloient, quand, au signal donné, la porte s'ouvre, les bandits entrent en foule, les fusils partent tous à la fois; cinq ou six des bandits tombent, les grenadiers en renversent d'autres avec

leurs baïonnettes, et font le reste prisonniers, les lient et les conduisent en triomphe à Milan. L'Archiduc Ferdinand voulut voir ces braves soldats, et leur donna une bourse de cinquante sequins; on fit une souscription en ville pour eux. Ce ne fut pas tout : le Chevalier de Rhodes, Colonel du régiment de la Reine, étoit alors à Milan, selon l'usage de plusieurs Piémontois qui venoient y prolonger le Carnaval; les grenadiers réfléchissant sur la faute qu'ils avoient faite, prièrent l'Archiduc d'intercéder pour eux. De concert avec le Colonel, on écrivit au Roi de Sardaigne, qui leur fit grâce, et ils retournèrent à leur régiment, chargés de gloire et d'argent.

206. *Aventure attribuée à un mort.*

Le Comte de Woronzow, Ambassadeur de Russie à la Cour de Londres, m'a raconté que, dans une province de Russie, un homme, étant mort, fut porté dans l'église la veille du jour qu'il devoit être enterré. Selon l'usage, le mort étoit placé dans le cercueil à découvert; un prêtre, accompagné d'un enfant de chœur, passoit la nuit en prières à côté du cercueil; et le lendemain on fermoit le cercueil, et l'enterrement se faisoit. Après le service du soir, tout le monde étant sorti de l'église, le prêtre avec l'enfant de chœur viennent après souper, et pendant que le premier disoit les prières, il fut très-étonné de voir le mort sortir du

cercueil et venir à lui. Effrayé, comme on peut l'imaginer, il court au bénitier, et tout en conjurant le mort, il l'aspergeoit abondamment ; mais celui-là, sans égard pour l'eau bénite, se jette sur le prêtre, le terrasse, vient à bout de le tuer, et paroît se remettre dans le cercueil ; si bien que, le lendemain, quand on entra dans l'église, on trouva le prêtre sans vie, et le corps du mort dans le cercueil. Tout ce que l'on put apprendre sur ce fait fut de l'enfant de chœur, qui, au premier mouvement du corps, étoit allé se cacher, de façon cependant à pouvoir être témoin en partie de ce qui s'étoit passé. On se perdoit en conjectures pour expliquer un fait aussi extraordinaire ; car comment croire qu'un homme sorti de son cercueil eût tué le prêtre, se fût remis dans le cercueil et fût réellement mort ensuite ? Plusieurs années après, un scélérat, condamné à mort pour différens meurtres, et mis à la question pour l'obliger à confesser ses crimes, avoua qu'ayant conçu une haine implacable contre le prêtre en question, j'ignore pourquoi, il forma le dessein de s'en venger, et conçut pour cet effet le projet qu'il exécuta ainsi : Il saisit le moment que le prêtre étoit allé souper, trouva le moyen d'entrer dans l'église, tira le mort hors du cercueil, le plaça dans un endroit écarté, et se mit en sa place, habillé de même ; le prêtre tué, il remit le corps mort dans le cercueil, et sortit de l'église comme il y étoit entré.

207. *Duel ridicule.*

Le Docteur Misaubin, médecin François, étoit grand et fluet ; il eut un jour une querelle avec le Docteur Cheyne, médecin Anglois, qui étoit l'homme le plus corpulent de son temps. Le différent fut porté si loin entre eux, qu'il fut résolu de le décider l'épée à la main, et ils se donnèrent rendez-vous pour cela dans le prés de Marybone. Arrivés avec leurs seconds, ils se mettoient en devoir de se battre, quand tout-à-coup le Docteur Cheyne dit à son adversaire : " halte-là, la partie n'est pas égale ; je suis si gros " que vous ne pouvez pas me manquer, et vous êtes " si fluet, que je ne pourrai jamais vous atteindre ; " il faut pourtant égaliser la partie."—" De tout " mon cœur," dit le Docteur Misaubin ; " il n'y " a qu'à marquer, avec de la craie, la largeur de " mon corps sur le vôtre, et tous les coups qui " seront hors des deux lignes compteront pour " rien." Le Docteur Cheyne ne goûta pas l'expédient ; les seconds intervinrent, et l'on jugea que le plus court étoit de ne pas se battre.

208. *Autre duel ridicule.*

J'ai connu un savant à Paris, moitié homme du monde, moitié homme de lettres, qui fréquentoit le matin le café de Procope, et le soir les grandes sociétés ; son nom étoit Cadet de Sen-

neville. Il avoit l'air empesé et fort avantageux, surtout quand il montoit son beau cheval gris-pommelé, dont il étoit très-fier. Ayant eu querelle un jour au café Procope, avec un homme de lettres, qui, comme bien d'autres, étoit un des piliers du café, M. Cadet de Senneville le somma de lui donner satisfaction, et de se trouver le lendemain à telle heure au bois de Boulogne, et sortit. L'homme de lettres, qui ne songeoit à rien moins qu'à se battre, dit à la compagnie du café: " Messieurs, si vous voulez vous trouver " au rendez vous, je vous promets de vous don- " ner la comédie." En effet, ils ne manquèrent pas de se rendre à pied au bois de Boulogne le lendemain. Bientôt on voit venir de loin M. Cadet de Senneville monté sur son cheval de parade, qu'il faisoit piaffer et caracoler : il attache son cheval à un arbre, témoignant quelque surprise de voir tant de monde assemblé ; tous lui dirent qu'ils étoient là pour juger des coups. M. Cadet se mettoit déjà en devoir de ferrailler, quand son antagoniste, sous prétexte de prendre une petite précaution, s'approche de l'arbre où étoit attaché le cheval, le délie, saute dessus, et se tournant vers M. Cadet, " Adieu, Cadet, dit-il ; je suis " venu à pied, et vous à cheval ; chacun à son " tour ; je vais à cheval, et vous reviendrez à " pied. Adieu, Cadet :"—et il pique des deux,

aux grands éclats de rire de toute la coterie, qui trouva moyen de faire entendre la plaisanterie à M. Cadet de Senneville.

209. *Anecdote de Lord Evelyn Stuart.*

Lord Evelyn Stuart, fils de Lord Bute, étant dans les gardes, portoit de longues moustaches, et paroissoit ainsi dans la Chambre des Communes dont il étoit membre. Un jour M. C—y lui dit: " Milord, à présent que la guerre est finie, ne " mettrez-vous pas vos moustaches *on the peace* " *establishment ?*"—"Je ne sais pas encore ce que " je ferai," lui répondit Lord Evelyn ; " mais en " attendant, je vous conseille de mettre votre " langue *on the Civil List.*" C'étoit au milieu des débats sur le paiement de la liste civile.

FIN.

961252

De l'Imprimerie de Cox, Fils, et Bayliss, Great Queen Street, Lincoln's-Inn Fields.